eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

Rapport d'activité 2025 de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine



Restauration du ruisseau du Catonet à Saint Péran et Plélan-Le-Grand

Sommaire

I. LE BILAN DU CONTRAT TERRITORIAL DE BASSIN VERSANT 2023-2025 DE L'UGVO 1

II. L'ÉLABORATION DE L'ACCORD DE TERRITOIRE 2026-2028 3

A. Stratégie d'intervention de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO 4

B. Structure de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO 6

C. Les Maîtrises d'Ouvrages Associées (MOA) à l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO 7

D. Montant prévisionnel et plan de financement de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO 7

III. ANNEE 2025 : 3EME ET DERNIÈRE ANNÉE DU CTBV 2023-2025 DE L'UGVO 9

A. Volet Aménagement du territoire 9

1. Restauration des milieux aquatiques 9

a. Les projets réalisés en 2025 9

b. Bilan technique et financier des interventions réalisées en 2025 11

2. Entretien des frayères 13

3. Aménagement bocager 14

a. Travaux bocagers réalisés sous maîtrise d'ouvrage Eaux & Vilaine 14

b. Entretien du bocage 2025 sous maîtrise d'ouvrage Eaux & Vilaine 16

c. Travaux bocagers réalisés par d'autres maîtrises d'ouvrage sur les territoires de Chèze-Canut, de la communauté de communes Val d'Ille Aubigné et Vallons de Haute Bretagne Communauté 16

4. Diagnostics individuels MAEC Biodiversité 17

B. Volet « Pratiques et usages sur le territoire » 19

1. Sous maîtrise d'ouvrage d'Eaux & Vilaine 19

a. Coordination des Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées (MOAA) 19

b. Pré-diagnostics individuels 20

2. Sous Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées (MOAA) 21

a. Les actions individuelles - Diagnostics 21

b. Les actions individuelles - Suivis 23

c. Les actions collectives 24

C. Volet Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances 26

1. Communication 26

a. Communication agricole 26

b. Panneaux pédagogiques 27

c. Autres documents de communication 27

d. Articles de presse 30
2. Sensibilisation à l'environnement 30
a. Sensibilisation auprès des scolaires 30
b. Sensibilisation des élus 33
c. Sensibilisation de la profession agricole 34
d. Sensibilisation du grand public 35
e. Sensibilisation des partenaires 35
3. Etudes 35
a. Etudes de connaissances 35
b. Etudes pré-opérationnelles 37
4. Suivis de l'évolution des masses d'eau 40
a. Suivi physico-chimique de la qualité de l'eau 40
b. Suivi pesticides 43
c. Suivis des indicateurs biologiques 43
5. Animation territoriale 45
D. Volet « Animation et gestion du Contrat Territorial de Bassin Versant 47
1. Animation du contrat 47
2. Gestion du contrat 50
a. La gouvernance de l'UGVO et du Contrat Territorial de Bassin Versant 50
b. Les instances de l'UGVO en 2025 53
IV. **BILAN FINANCIER DU PROGRAMME D'ACTIONS 2025 DU CTBV 2023-2025 (SOUS MAITRISE D'OUVRAGE UGVO)** 55
A. Volet « Aménagement du Territoire » 55
B. Volet « Pratiques et usages sur le territoire » 55
C. Volet « Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances » 56
D. Volet « Animation et gestion du Contrat Territorial » 56
E. Bilan financier global des actions 2025 57

I. LE BILAN DU CONTRAT TERRITORIAL DE BASSIN VERSANT 2023-2025 DE L'UGVO

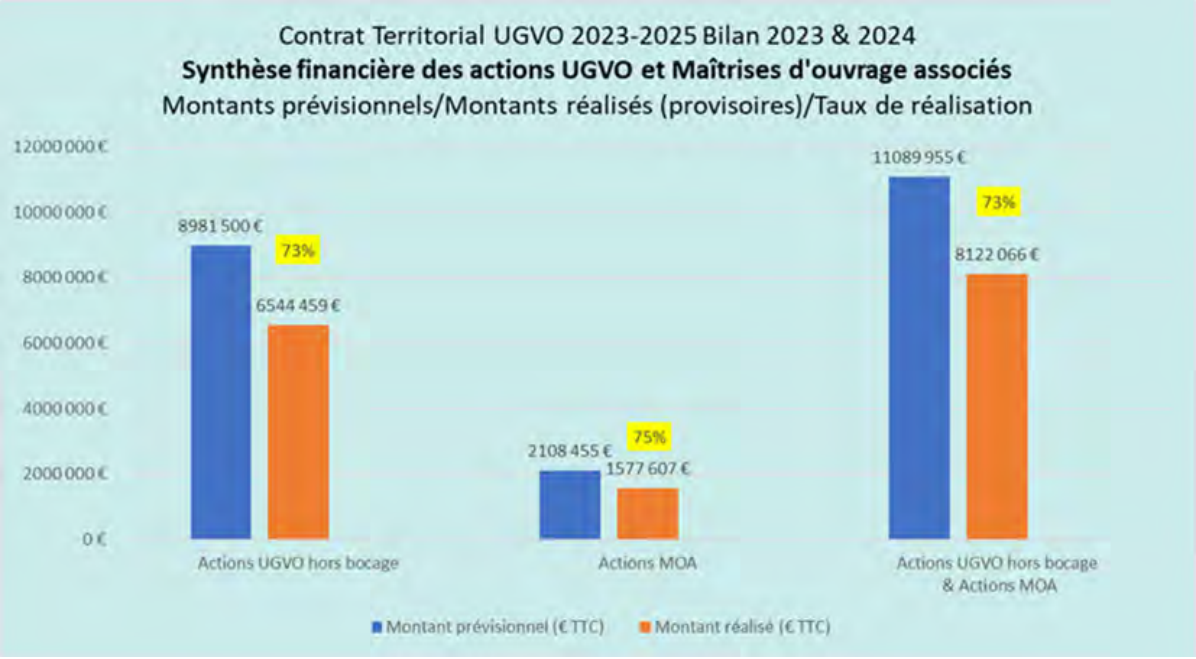
Les contrats de bassin versant doivent obligatoirement faire l'objet d'un bilan technique et financier en troisième année. L'établissement de ce bilan technique et financier doit permettre de faire une synthèse des bilans annuels et présenter les réalisations, résultats et premiers impacts des actions. Il est également l'occasion d'identifier les non-réalisations et leurs justifications au regard du contexte local.

Concernant le Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 de l'UGVO, l'année 2025 correspond donc à la 3ème et dernière année de ce contrat. Un bilan technique et financier a donc été réalisé au cours du premier semestre 2025.

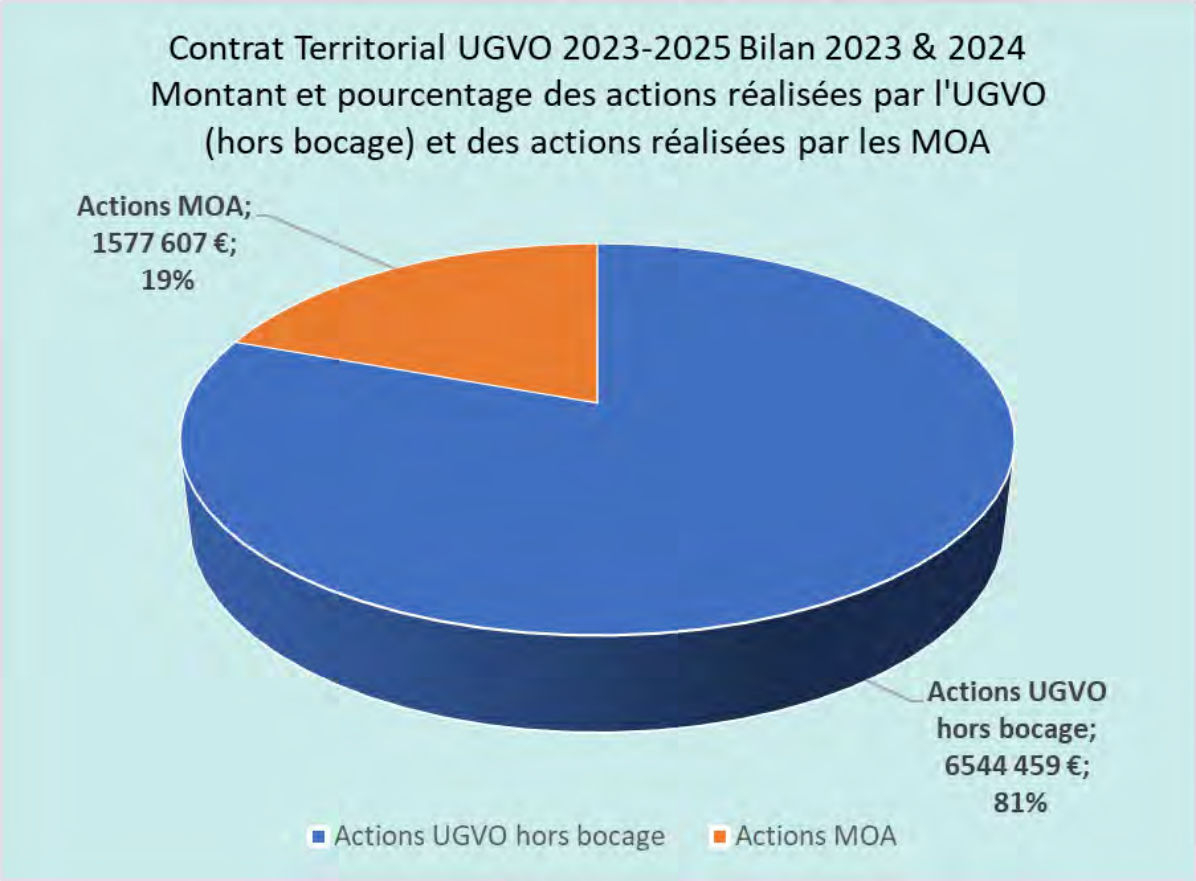
Ce bilan-évaluation a porté sur les années 2023 et 2024 et a été présenté, discuté et/ou validé lors des comités techniques milieux aquatiques et pollutions diffuses des 14 mars et 19 mai 2025, lors du comité territorial du 2 juin 2025 et lors du comité de validation du 16 juin 2025. Il a fait l'objet d'un rapport intitulé « Bilan du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine ».

La programmation prévisionnelle d'actions (hors Breizh Bocage) de ce contrat s'élevait à 16 700 725 € pour les 3 années du contrat.

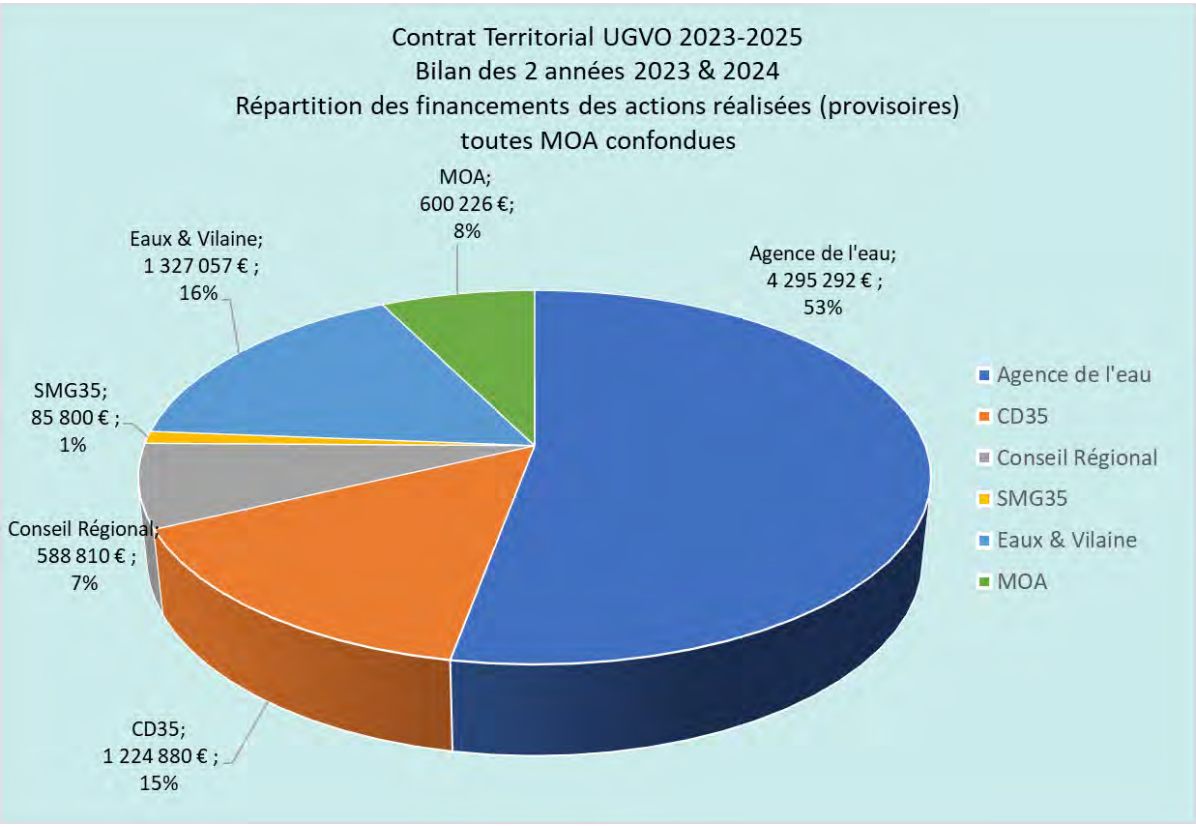
Facilité par la montée en puissance des moyens humains et financiers sur l'Unité de Gestion Vilaine Ouest, ce contrat a bénéficié d'une forte dynamique et a permis la mise en œuvre d'un grand nombre d'actions tant sur les milieux aquatiques que sur les pratiques agricoles. Sur un montant prévisionnel d'actions de 11 089 955 € prévu au contrat territorial (hors Breizh Bocage) pour les années 2023 et 2024 sous maîtrise d'ouvrage UGVO mais aussi via les Maîtrises d'Ouvrages Associées (MOA) à ce contrat, **le montant provisoire des actions réalisées s'élève à 8 122 066 € soit un taux de réalisation de 73% pour les années 2023 et 2024.**



Pour ces 2 premières années de Contrat Territorial**, la part financière des actions réalisées par l'UGVO représente 81%** du montant des actions réalisées et s'élève à 6 544 459 € sur les 8 122 066 € dépensés.



Pour ces 2 premières années de Contrat Territorial, le plan de financement provisoire des actions réalisés d'un montant de 8 122 066 € sous maîtrise d'ouvrage UGVO et MOA se répartit

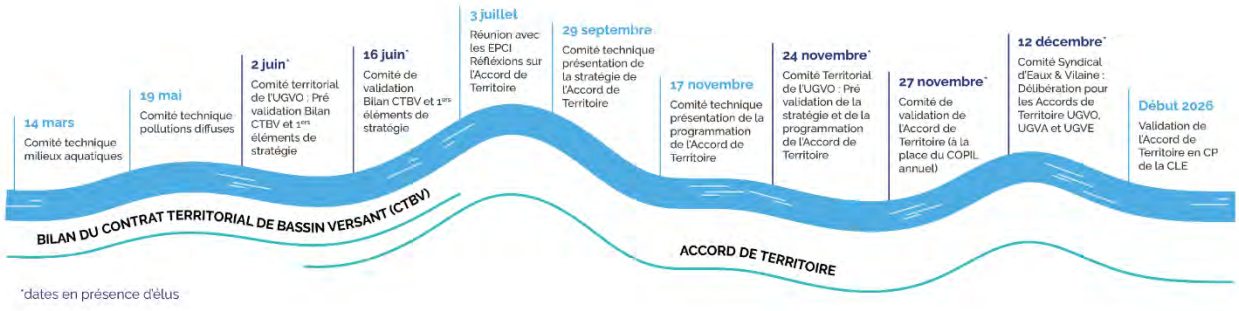


II. L'ÉLABORATION DE L'ACCORD DE TERRITOIRE 2026-2028

Les résultats du bilan-évaluation du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 de l'UGVO réalisé lors du 1er semestre 2025 ainsi que l'organisation de nombreuses réunions en régie au sein de l'UGVO mais aussi avec les acteurs du territoire (élus et agents des EPCI, MOA, …) et les partenaires techniques et financiers ont permis d'aboutir à la fin de l'année 2025 à l'élaboration du nouvel outil de contractualisation de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, désormais appelé Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO (AdT).

Le rétroplanning ci-dessous récapitule les réunions principales organisées courant 2025 relative au bilan-évaluation du Contrat Territorial 2023-2025 et à l'élaboration de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO :

Rétroplanning 2025 des réunions du bilan du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 et d'élaboration de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO



A ces réunions principales, s'ajoutent des réunions de travail avec les partenaires incontournables sur des sujets spécifiques :

Date	Structures présentes	Objet
20/06/2025	UGVO CEBR	- Procédure de captage prioritaire et règle 1 du SAGE - Stratégie d'intervention du futur Accord de Territoire (AdT) - Modalités d'organisation sur l'AAC du Meu
26/06/2025	UGVO Financeurs	- Stratégie d'intervention du futur AdT - Maîtrises d'Ouvrages Associées du futur AdT - Diagnostics réalisables sur les zones prioritaires aménagement de bassin versant - Retour sur la réunion avec la CEBR - Intégration du petit cycle dans le futur AdT
30/06/2025	UGVO UGVA UGVE AELB	- Questionnements et échanges sur les thématiques aménagement de bassin versant, milieux aquatiques et pollutions diffuses, sur le foncier et le bocage
07/07/2025	UGVO CEBR SMG35	- Modalités d'organisation entre Eaux & Vilaine et la CEBR
05/09/2025	UGVO CEBR SMG35	- Priorisation des travaux - Financement des PSE - Démarche captage prioritaire - Contexte budgétaire - Financement des AdT par le SMG35

12/09/2025	UGVO AELB CR Bretagne CD35	- Stratégie d'intervention - Point sur les MOAA - Organisation envisagée avec la CEBR - Point sur les moyens humains - Enveloppes financières et financements envisagés - Questions diverses
25/09/2025	UGVO AELB 8 EPCI/9	- Stratégie d'intervention - L'intégration des actions « petit cycle de l'eau » et « milieux aquatiques » dans le futur AdT
10/10/2025	UGVO AELB CR Bretagne	- Programmation envisagée des actions portées par les MOAA - Questions concernant les MOAA - Enveloppes financières envisagées pour les actions portées par l'UGVO - Présentation des indicateurs retenus pour les actions de l'UGVO et des MOA - Aménagement de bassin versant - Les actions « petit cycle de l'eau »
16/10/2025	UGVO CEBR SMG35	- Modalités d'organisation entre Eaux & Vilaine et la CEBR - Calendrier envisagé sur le captage prioritaire du Meu
05/11/2025	UGVO AELB CEBR	- Calendrier envisagé sur le captage prioritaire du Meu - Modalités d'organisation entre Eaux & Vilaine et la CEBR - Besoins humains UGVO et CEBR et missions dédiées au poste aménagement de bassin versant
06/11/2025	UGVO AELB	- Informations de l'Agence relatives au futur AdT - Indicateurs de l'AdT

L'élaboration de l'Accord de Territoire de l'UGVO a donc nécessité l'organisation de 18 réunions en 2025.

Il a été présenté et validé lors du comité syndical de l'EPTB Eaux & Vilaine du 12 décembre 2025 et lors de la commission permanente de la CLE du 19 décembre 2025. Cet Accord de Territoire a ensuite été validé et signé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne le 26 février 2026 puis par Eaux & Vilaine le 27 mars 2026 et au cours du 1er semestre 2026 par la Collectivité Eau du Bassin Rennais en tant que co-porteur puis par les financeurs (Conseil Régional de Bretagne, Conseils départementaux d'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor et Syndicat Mixte de Gestion d'Eau d'Ille et Vilaine).

Cet Accord de Territoire a fait l'objet d'un rapport intitulé « Accord de Territoire - Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine » et de 2 autres documents intitulés « Feuille de route de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO » et « Stratégie de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO ».

Cet Accord de Territoire a été élaboré en tenant compte des nouvelles modalités du 12ème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, des nouvelles règles du SAGE Vilaine en cours de révision et des annexes financières en cours de révision des protocoles de transfert entre les EPCI et Eaux & Vilaine.

A. Stratégie d'intervention de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO

Au regard de la stratégie d'intervention du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025, des nouvelles modalités du 12ème programme de l'Agence de l'Eau notamment sur le volet pollutions diffuses, les zones prioritaires opérationnelles d'actions ont été modifiées et réduites afin de concentrer l'action pour la rendre plus efficace.

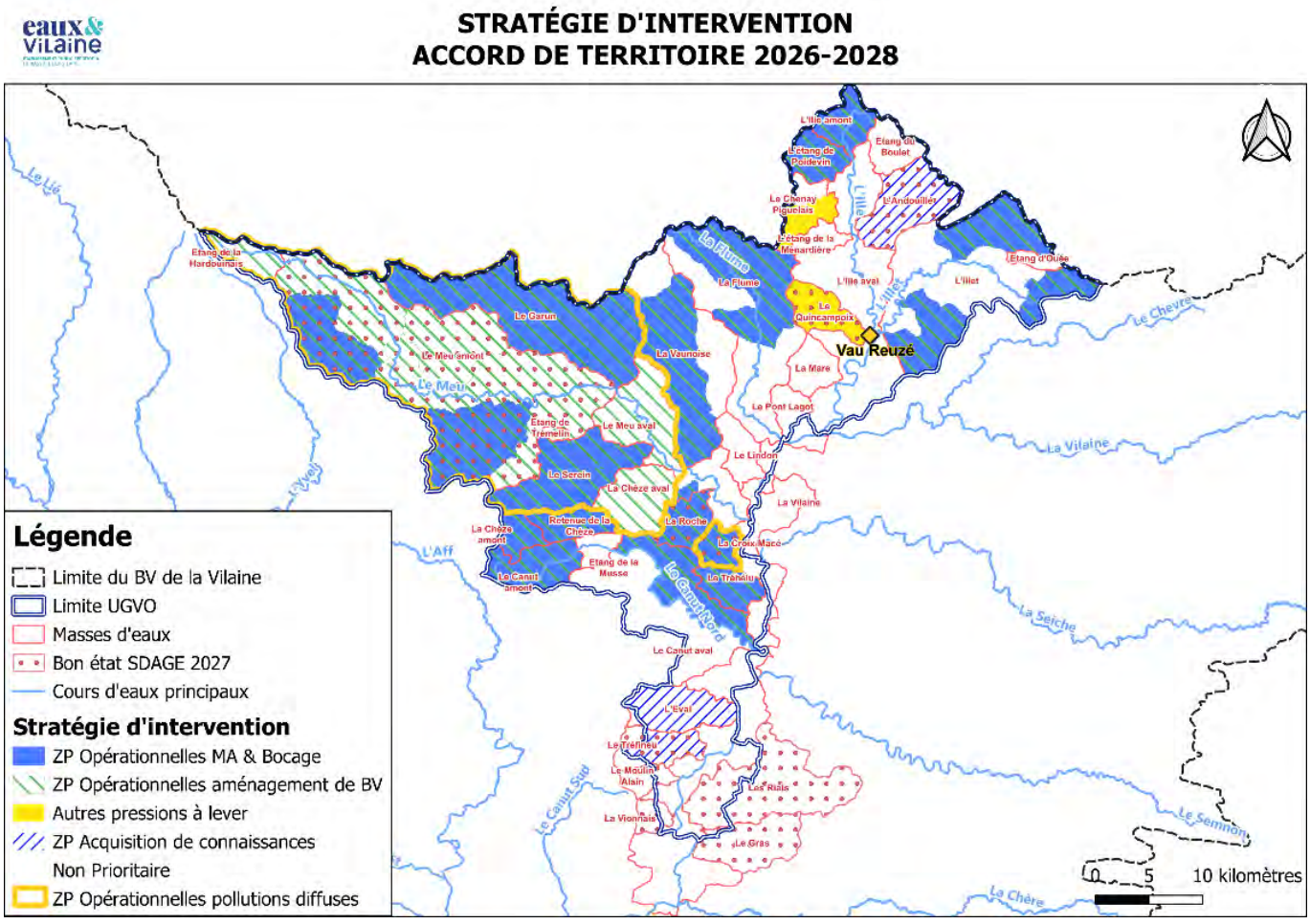
La nouvelle surface prioritaire retenue représente 1 118,4 km² soit 62,7% de la surface totale de l'unité avec cependant, plusieurs niveaux d'intervention au regard de l'étendue de cette surface prioritaire :

- **les zones prioritaires opérationnelles « pollutions diffuses »** : seules les masses d'eau de l'AAC du Meu, de l'AAC de Vau Reuzé et de la Croix Macé (classée basculante dans le SDAGE Loire-Bretagne), ont été retenues conformément aux territoires prioritaires d'intervention définis dans le 12ème

programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ce qui représente 704,4 km² soit 39,5% du territoire de l'UGVO ;

- **les zones prioritaires opérationnelles « milieux aquatiques et bocage »** : par rapport à la stratégie d'intervention du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025, certaines parties de masses d'eau ont été ôtées (puisque l'animation n'y avait pas été développée durant ce contrat) et de nouvelles parties de masses d'eau ont été ajoutées (plus pertinentes au regard de l'animation développée), ce qui représente 696,8 km² soit 39% du territoire de l'UGVO ;
- **les zones prioritaires opérationnelles « aménagement de bassin versant »** : ont été retenues l'ensemble des masses d'eau de l'AAC du Meu, la masse d'eau de la Croix Macé, ainsi que les masses d'eau hors AAC du Meu classées en zones prioritaires « milieux aquatiques et bocage », ce qui représente 1 022,4 km² soit 57,3 % du territoire de l'UGVO.
- **les zones prioritaires « Acquisition de connaissances »** : trois masses d'eau sont retenues représentant 96 km² soit 5,4 % du territoire de l'UGVO.

Ainsi, la stratégie de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO fixe un total des masses d'eau prioritaires de 1 118,4 km² soit 62,7% du territoire (contre 73% dans le précédent contrat). La carte ci-après représente le zonage de la nouvelle stratégie d'intervention.

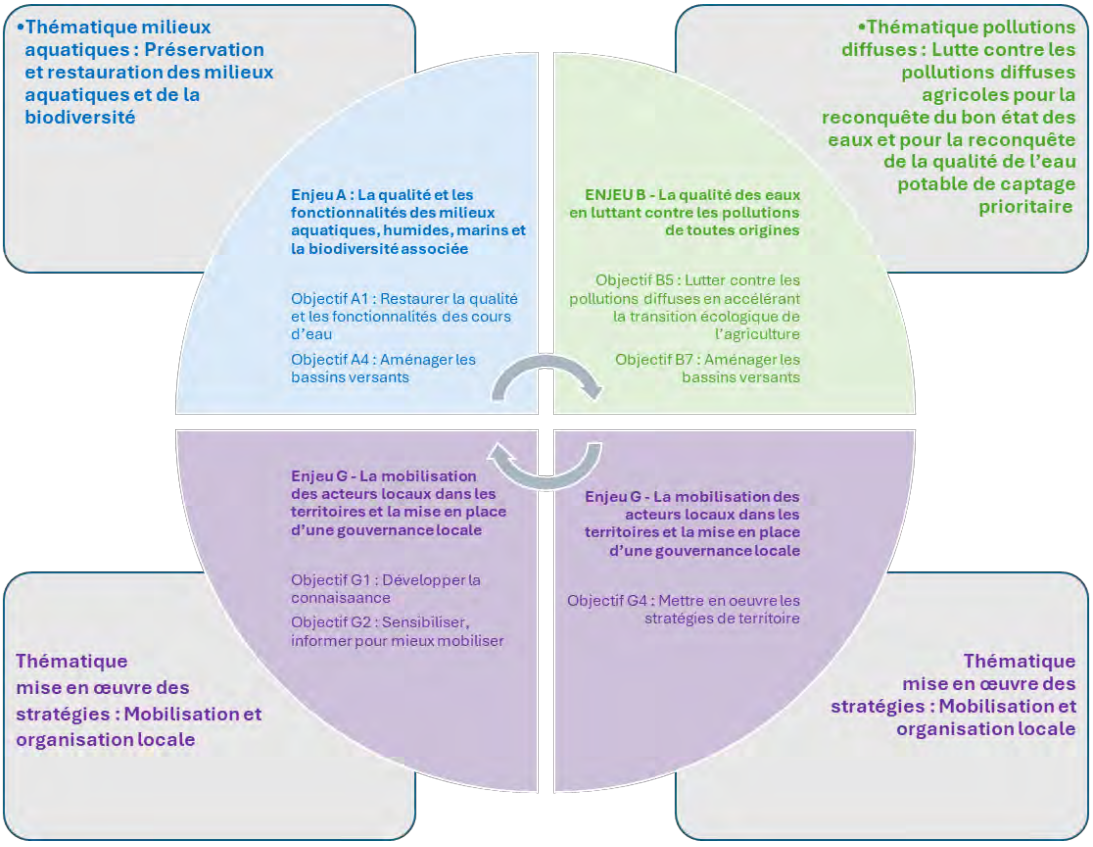


Le tableau ci-après présente la proportion de territoire selon la typologie de chaque zone :

Typologie des zones		Superficie en km²	% /UGVO
Zone prioritaires opérationnelles	Pollutions diffuses	704,4	39,5%
	MA et bocage	696,8	39,0%
	Aménagement de BV	1 022,4	57,3%
Zones prioritaires non opérationnelles	Acquisition connaissances	96,0	5,4%
Total des masses d'eau prioritaires		**1 118,4 km²**	**62,7%**
Zones non prioritaires	Autres pressions à lever	44,8	2,5 %

B. Structure de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO

La structure du nouvel Accord de Territoire de l'UGVO s'inscrit dans les thématiques et enjeux du 12ème programme de l'Agence de l'Eau. L'Accord de Territoire de l'UGVO est ainsi concerné par les thématiques, enjeux et objectifs stratégiques suivants :



Cette nouvelle structure intègre notamment l'action aménagement de bassin versant introduite par le 12ème programme de l'Agence de l'Eau. Celle-ci fait partie intégrante des thématiques « Milieux aquatiques » et « Pollutions diffuses » en termes de travaux d'aménagement de bassin versant mais aussi de la thématique « Mise en œuvre des stratégies » avec la création de postes d'animateur d'aménagement de bassin versant au sein de l'UGVO.

C. Les Maîtrises d'Ouvrages Associées (MOA) à l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO

13 maîtrises d'ouvrage ont souhaité s'associer à l'Accord de territoire de l'UGVO.

Il s'agit :
Dans un objectif de restauration des milieux aquatiques :

- Du Département d'Ille et Vilaine : en réalisant des travaux de restauration de la continuité écologique sur certains de ses ouvrages routiers et des travaux de restauration des milieux aquatiques sur ses Espaces Naturels Sensibles (ENS) ;
- De la Fédération de Pêche d'Ille et Vilaine en menant des travaux d'aménagement sur des plans d'eau.
- De Rennes Métropole en réalisant des travaux de restauration d'un cours d'eau dans le cadre de la déconnexion de lagunes d'assainissement.

Dans un objectif de lutte contre les pollutions diffuses :

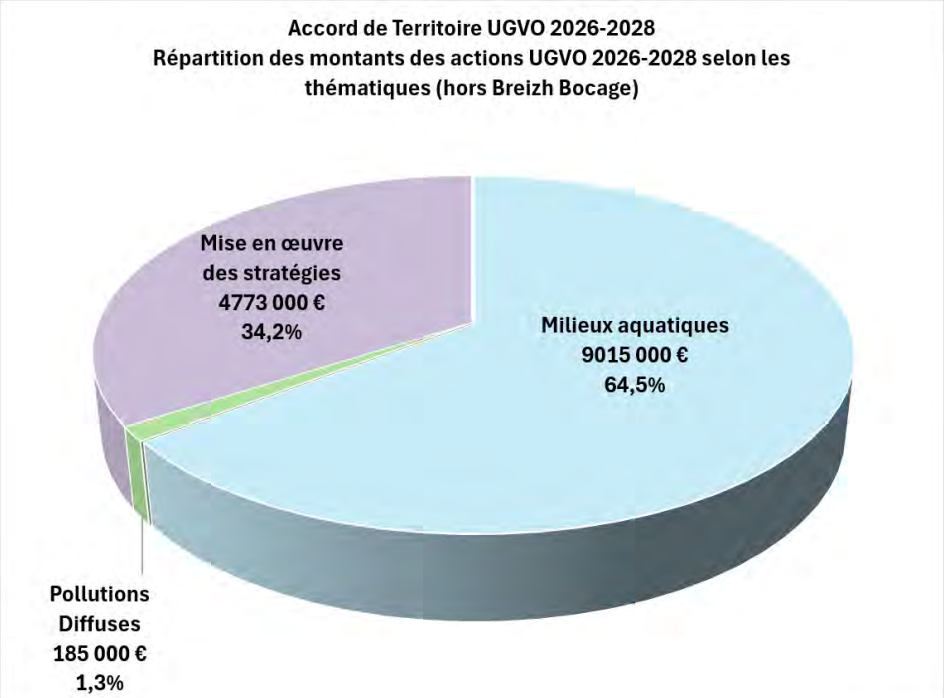
- De la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR)
- De l'ADAGE 35
- D'AGROBIO 35
- Du CER France Brocéliande
- Du CIVAM IT 35
- De la CRAB
- Du CETA 35
- De la CUMA Bretagne Ille Armor
- D'Eilyps
- D'InterBio Bretagne (IBB)

Dans un objectif d'aménagement de bassin versant :

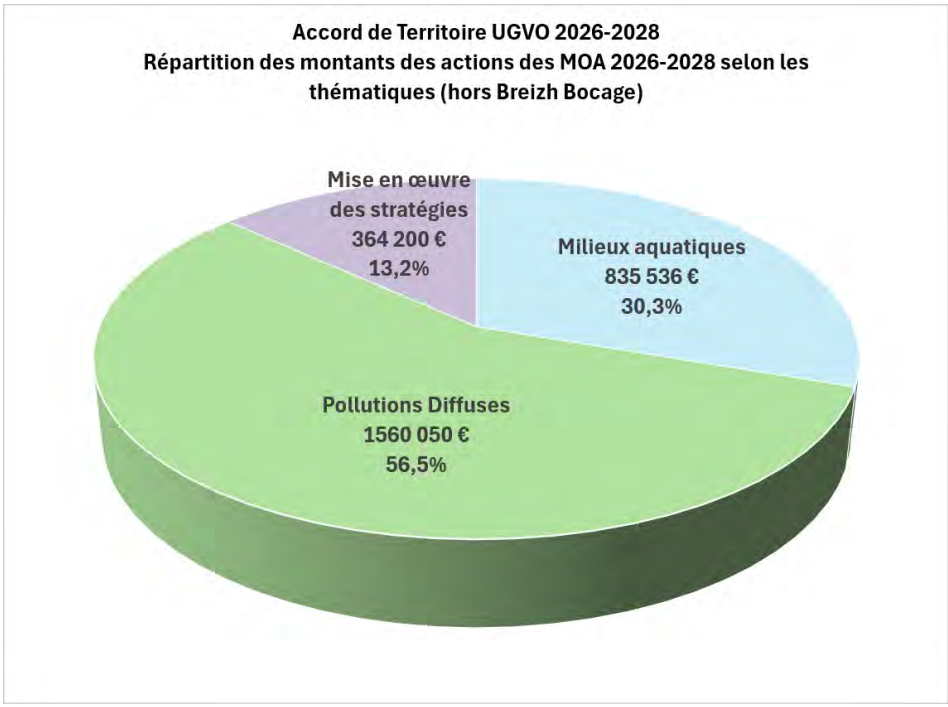
- De la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR)

D. Montant prévisionnel et plan de financement de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO

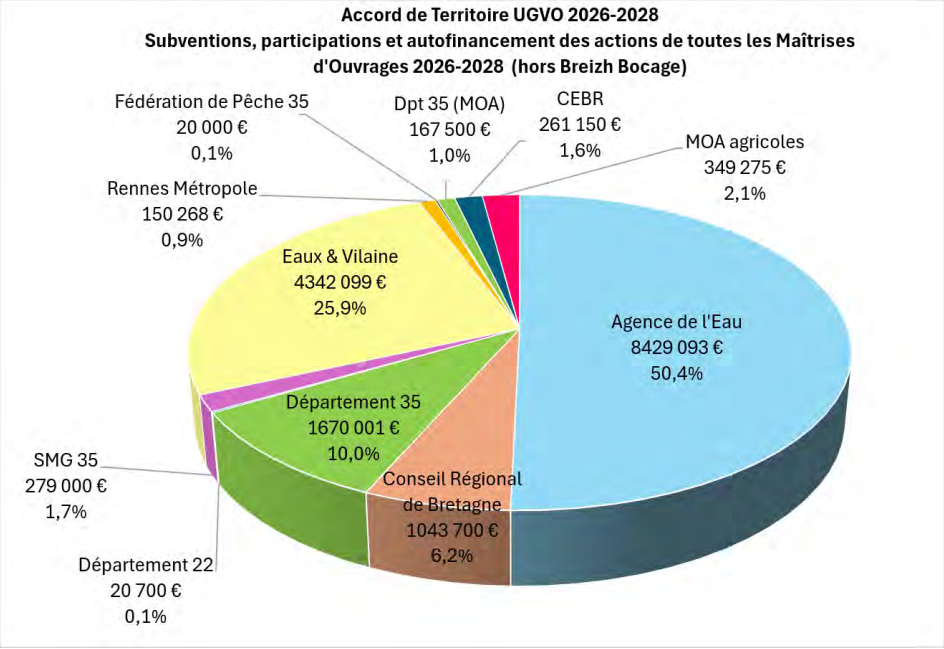
D'un montant total de 16 732 786 € (hors Breizh Bocage), il est prévu que 83,5% du montant des actions de l'Accord de Territoire soient sous maîtrise d'ouvrage de l'UGVO soit **13 973 000 €**. Les actions menées par l'UGVO se répartissent comme suit :



A ces actions portées par l'UGVO, s'ajoutent les actions portées par les autres maîtrises d'ouvrages pour un montant total prévisionnel de **2 759 786 €** soit 16,5% du montant total de cet accord de territoire. Ces actions portées par les maîtrises d'ouvrages associées se répartissent comme suit :



Le plan de financement prévisionnel de l'Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO se décline comme suit :



Dans cet Accord de Territoire, il est prévu que 68,4% du montant prévisionnel des dépenses soient financés, ce qui représente un montant prévisionnel total de subventions et participations de **11 442 494 €** sur les 16 732 786 € prévus.

A cela s'ajoute sur le territoire de l'Unité, le programme Breizh Bocage porté par l'UGVO mais aussi par d'autres maîtrises d'ouvrage que sont la Collectivité Eau du Bassin Rennais, la Communauté de Communes Val d'Ille Aubigné et Vallons de Haute Bretagne Communauté.

La réalisation du programme Breizh Bocage est estimée pour la période 2026-2028 :

- à 1 867 500 € pour l'UGVO ;
- à 1 095 921 € pour les autres maîtrises d'ouvrage.

III. ANNEE 2025 : 3EME ET DERNIÈRE ANNÉE DU CTBV 2023-2025 DE L'UGVO

A. Volet Aménagement du territoire

1. Restauration des milieux aquatiques

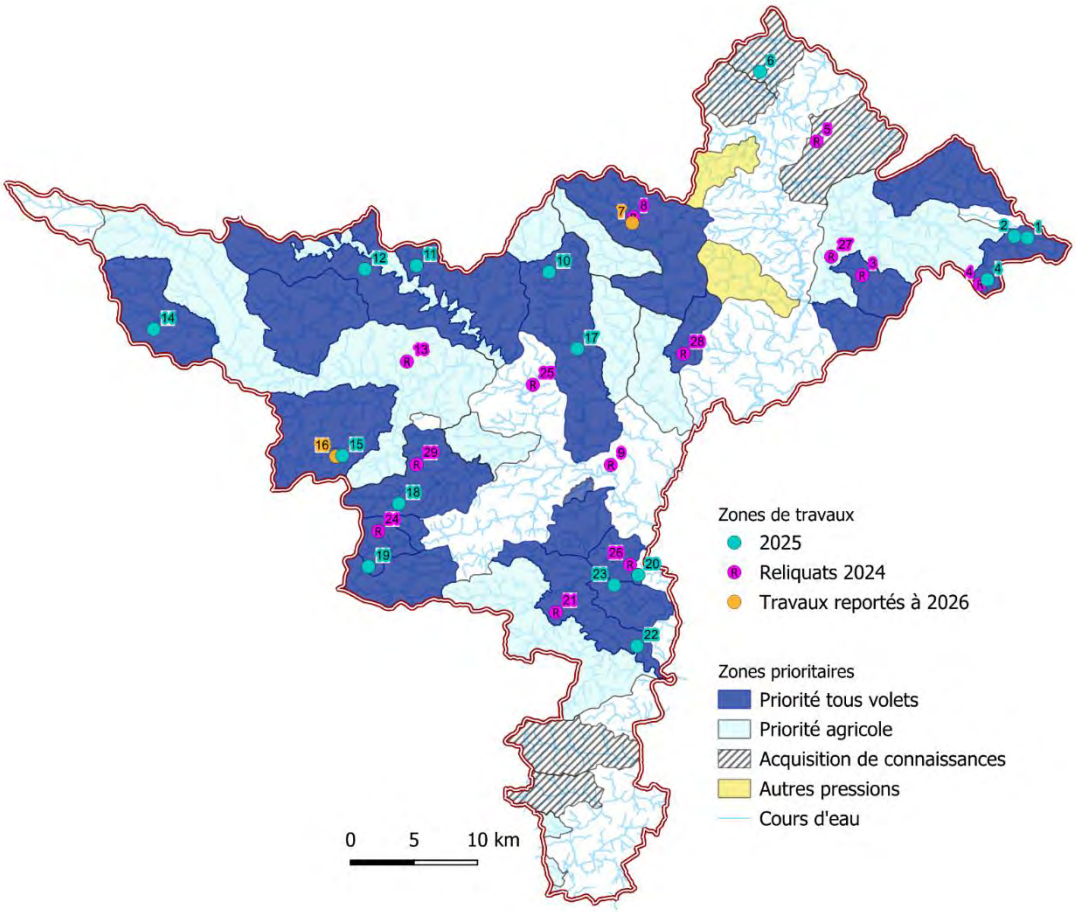
a. Les projets réalisés en 2025

Au global, 29 projets de travaux de restauration des milieux aquatiques ont été menés en totalité ou en partie en 2025 sur le périmètre d'intervention de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest ; certains d'entre eux ont commencé en 2024 et se sont terminés en 2025 tandis que d'autres ont commencé en 2025 et se poursuivront en 2026. L'UGVO a également réalisé des reprises de travaux, afin de corriger certaines altérations subies sur certains projets réalisés les années antérieures.

Le tableau ci-après présente de façon synthétique les travaux de restauration des milieux aquatiques réalisés en 2025 :

N°	Année de programmation	BV / Masse d'eau	Projet	Commune
1	2025	L'Illet	Restauration de l'affluent du ruisseau de Biennais au lieu-dit le rivage	Saint Aubin du Cormier
2	2025	L'Illet	Restauration de l'affluent du ruisseau de Biennais au sud de la ZAC de la Mottais	Saint Aubin du Cormier
3	2024	L'Illet	Restauration du ruisseau de Fresnay dans le centre bourg	Saint Sulpice la Forêt
4	2024-2025	L'Illet	Restauration du ruisseau de Sevailles en forêt	Liffré
5	2024	L'Andouillé	Restauration du ruisseau du pont Colin au lieu-dit Pont Colin	Feins
6	2025	Ille amont	Restauration du ruisseau du Fougeray au lieu-dit Margaroux	Dingé
7	2025	La Flume	Restauration de la Flume à la confluence avec la Pérouse	Langouët
8	2024	La Flume	Restauration de la Flume dans le centre-ville	Langouët
9	2024	Meu aval	Restauration du ruisseau du Sermon au lieu-dit Sermon	Mordelles
10	2025	Meu / Vaunoise	Restauration du ruisseau du Briand à Launay Vaunoise	Romillé
11	2025	Meu / Garun	Restauration du ruisseau de la Ville Cotterel en amont du centre-ville	Montauban de Bretagne
12	2025	Meu / Garun	Restauration du ruisseau des Houx / Ville Eon au lieu-dit Ville Eon	Montauban de Bretagne
13	2024	Meu amont	Restauration d'un affluent rive gauche du Meu à la Ville aux Vêques	Iffendic
14	2025	Meu Amont / Grenedan	Restauration du ruisseau de Muel Amont au lieu-dit Haute Ville	Illifaut
15	2025	Meu Amont / Comper	Restauration du ruisseau des Marguerettes au lieu-dit Croix Jalu	Paimpont
16	2025	Meu Amont / Comper	Restauration du ruisseau de la Maçonnais au lieu-dit Trompé Souris	Paimpont
17	2025	Meu / Vaunoise	Restauration du ruisseau de la Buzardais à la Buzardais	Saint Gilles

18	2025	Meu / Serein	Restauration du ruisseau du Catonet au lieu-dit Catonet	Saint Péran et Plélan-le-Grand
19	2025	Chèze Canut / La Chèze	Restauration du cours d'eau de La Chèze à la Ville ès Cerfs	Plélan-le-Grand
20	2025	Croix Macé	Restauration du ruisseau de Massaye au lieu-dit Massaye	Guichen
21	2024	Canut, affluent rive gauche	Restauration du ruisseau de la Chapinais au lieu-dit Chapinais	Lassy
22	2025	Canut, affluent rive gauche	Restauration du ruisseau de la Hyantais au lieu-dit La Hyantais	Guichen
23	2025	Tréhélu	Restauration des sources du ruisseau du Tréhélu au lieu-dit Bois de la Porte	Guichen
24	2024	Chèze Canut	Restauration d'un affluent de la Chèze au lieu-dit Piardais	Plélan le Grand
25	2024	Meu Aval	Restauration du cours d'eau de Trémillé au lieu-dit de la Padouillère	Breteil
26	2024	Croix Macé	Restauration du ruisseau de la Tournerais au lieu-dit Tresby	Goven
27	2024	L'Illet	Restauration de l'Illet aux anciennes lagunes	Mouazé
28	2024	La Flume	Restauration de la Crespinière à la Touraudière	Pacé
29	2024	Serein	Restauration du ruisseau de Trébriant à la Jubesais	Monterfil



Localisation des travaux réalisés en 2025

b. Bilan technique et financier des interventions réalisées en 2025

N°	Année de programmation	Projet	Commune	Linéaires de cours d'eau restaurés	Linéaires de cours d'eau de rang 0 restaurés	m² de plans d'eau supprimé	m² de zones humides restaurées	Montant final
1	2025	Restauration de l'affluent du ruisseau de Biennais au lieu-dit le rivage	Saint Aubin du Cormier	735	280	0	1 500	**161 420,52 €**
2	2025	Restauration de l'affluent du ruisseau de Biennais au sud de la ZAC de la Mottais	Saint Aubin du Cormier	650	0	0	550	**78 711,00 €**
3	2024	Restauration du ruisseau de Fresnay dans le centre bourg	Saint Sulpice la Forêt	0	0	0	15 520	**78 596,45 €**
4	2024	Restauration du ruisseau de Sevailles en forêt	Liffré	500	0	0	0	**38 993,61 €**
	2025	Restauration du ruisseau de Sevailles en forêt	Liffré	1 037	0	0	0	**116 209,62 € €**
5	2024	Restauration du ruisseau du pont Colin au lieu-dit Pont Colin	Feins	150	0	33 000	33 000	**78 751,50 €**
6	2025	Restauration du ruisseau du Fougeray au lieu-dit Margaroux	Dingé	965	0	0	0	**112 764,68 €**
7	2025	Restauration de la Flume à la confluence avec la Pérouse	Langouët	-	-	-	-	**Reporté**
8	2024	Restauration de la Flume dans le centre-ville	Langouët	1 111	0	3 795	3 795	**255 684,93 €**
9	2024	Restauration du ruisseau du Sermon au lieu-dit Sermon	Mordelles	715	0	1 850	1 850	**180 994,20 €**
10	2025	Restauration du ruisseau du Briand à Launay Vaunoise	Romillé	776	57	0	0	**105 000,84 €**
11	2025	Restauration du ruisseau de la Ville Cotterel en amont du centre-ville	Montauban de Bretagne	983	226	1 000	7 500	**107 551,08 €**
12	2025	Restauration du ruisseau des Houx / Ville Eon, au lieu-dit Ville Eon	Montauban de Bretagne	864	0	0	1 400	**52 016,40 €**
13	2024	Restauration d'un affluent rive gauche du Meu à la Ville aux Vêques	Iffendic	0	0	2 500	3 000	**7 905,60 €**
14	2025	Restauration du ruisseau de Muel Amont au lieu-dit Haute Ville	Illifaut	587	0	1 965	1 965	**84 772,67 €**

15	2025	Restauration du ruisseau des Marguerettes au lieu-dit Croix Jalu	Paimpont	910	0	0	2 000	**95 390,40 €**
16	2025	Restauration du ruisseau de la Maçonnais à Trompe souris	Paimpont	-	-	-	-	**Reporté**
17	2025	Restauration du ruisseau de la Buzardais à la Buzardais	Saint Gilles	285	0	0	1 500	**39 000,10 €**
18	2025	Restauration du ruisseau du Catonet au Catonet	Saint Péran Plélan le Grand	2 201	0	4 500	4 500	**325 344,47 €**
19	2025	Restauration du cours d'eau de La Chèze à la Ville ès Cerfs	Plélan le Grand	1 243	635	200	11 158	**153 333,85 €**
20	2025	Restauration du ruisseau de Massaye au lieu-dit Masaye	Guichen	298	0	0	5 000	**24 515,04 €**
21	2024	Restauration du ruisseau de la Chapinais au lieu-dit la Chapinais	Lassy	437	40	0	700	**40 133,76 €**
22	2025	Restauration du ruisseau de la Hyantais au lieu-dit la Hyantais	Guichen	216	0	935	935	**65 740,56 €**
23	2025	Restauration des sources du ruisseau du Tréhélu au lieu-dit Bois de la Porte	Guichen	144	0	0	0	**5 398,80 €**
24	2024	Restauration d'un affluent de la Chèze au lieu-dit Piardais	Plélan le Grand	0	340	0	0	**52 122,00 €**
25	2024	Restauration du cours d'eau de Trémillé au lieu-dit de la Padouillère	Breteil	390	0	0	6 500	**177 631,46 €**
26	2024	Restauration du ruisseau de la Tournerais au lieu-dit Tresby	Goven	*Finalisation du chantier 2024 : Pose du dernier pont cadre, recharges granulométriques, broyage de végétaux et reprises*				**45 195,30 €**
27	2024	Restauration de l'Illet aux anciennes lagunes	Mouazé	*Finalisation du chantier 2024 : comblement de l'ancien lit et reprise granulométrique*				**6 937,20 €**
28	2024	Restauration de la Crespinière à la Touraudière	Pacé	*Finalisation du chantier 2024 : Pose des enrochements autour des ponts cadres*				**5 217,12 €**
29	2024	Restauration du ruisseau de Trébriant à la Jubesais	Monterfil	180	0	0	1 800	**65 925,60 €**
Bilan des restaurations réalisées en 2025				**15 377**	**1 578**	**49 745**	**104 173**	**2 561 258,76 €**
Bilan des restaurations de l'année de programmation 2024 réalisées en 2025				**3 483**	**380**	**41 145**	**66 165**	**1 034 088,73 €**
Bilan des restaurations de l'année de programmation 2025 réalisées en 2025				**11 894**	**1 198**	**8 600**	**38 008**	**1 527 170,03 €**

Au total, ce sont **15,37 km de cours d'eau** qui ont été restaurés en 2025, auxquels s'ajoutent **1 578 mL de rangs 0** (zones humides de sources) qui ont été restaurés, ce qui amène à un linéaire total de **16,9 km**.

Par ailleurs, **4,97 ha de plans d'eau** ont été **supprimés** et **10,4 ha de zones humides ont été restaurés.**

Au total, ce sont ainsi **2 561 258,76 €** qui ont été consommés sur l'année 2025.

Les projets 1 à 29 sont présentés en annexe sur les fiches de synthèse.

2. Entretien des frayères

Quatre frayères ont été entretenues par l'UGVO en 2025 :

Localisation	Date d'entretien	Surface	Entreprise	Montant facturé à Eaux & Vilaine	Détail de l'entretien
Saint Médard sur Ille	Août	7 641 m²	Etudes et Chantiers	1 097 €	Entretien sous la clôture, lavage et rinçage du panneaux, fauche et débroussaillage manuel en amont et en aval de l'ouvrage
Montreuil sur Ille (La Perche)	Août	4 800 m²	Etudes et Chantiers	689 €	Fauche et débroussaillage manuel en amont et en aval de l'ouvrage
Dingé (Marais de Vaux)	Octobre	11 513 m² (7 000 m² à entretenir)	Chantier d'insertion de la CC Bretagne Romantique	2 000 €	Fauche et mise en andain
Betton (ENS)	Septembre	6 930 m²	ENS du Département 35	Fait par le CD35	Fauche et mise en andain, débroussaillage manuel en amont et en aval de l'ouvrage
Le Rheu	Août	9 850 m²	Etudes et Chantiers	1 414 €	Fauche, débroussaillage manuel en amont et en aval de l'ouvrage sur 8 500 m² (les abords en partie haute ne sont pas entretenus)

L'entretien des frayères a coûté 5 200 € à Eaux & Vilaine en 2025.

3. Aménagement bocager

a. Travaux bocagers réalisés sous maîtrise d'ouvrage Eaux & Vilaine

Travaux bocagers hiver 2024 – 2025

Durant l'hiver 2024-2025, les travaux de création et de restauration du bocage ont été réalisés sur 36 communes.

Au total, sur l'ensemble du territoire, 33,5 km de haies bocagères ont été implantés dont 52% sur talus.

L'ensemble des plantations réalisées est détaillé ci-après.

EPCI	Commune	Création de haie à plat	Création de haie et de talus	Création de haie sur talus existant	Création de talus nu	Restauration de haies à plat ou sur talus	Total général (en ml)
Liffré Cormier Communauté	ERCE-PRES-LIFFRE	648	1 155	0	0	0	**1 803**
	Sous Total	**648**	**1 155**	**0**	**0**	**0**	**1 803**
Rennes Métropole	CLAYES	356	260	0	0	0	**616**
	LA CHAPELLE-CHAUSSEE	333	378		408	146	**1 265**
	LANGAN		51				**51**
	LE RHEU	491	440				**931**
	L'HERMITAGE		222				**222**
	MORDELLES	410					**410**
	PACE	752	666	130			**1 548**
	PARTHENAY-DE-BRETAGNE	700	88				**788**
	RENNES	488					**488**
	ROMILLE	927				70	**997**
	VEZIN-LE-COQUET	81	403	100			**584**
	Sous Total	**4 538**	**2 508**	**230**	**408**	**216**	**7 900**
Brocéliande Communauté	BREAL-SOUS-MONTFORT	404					**404**
	PAIMPONT	645	350	63		284	**1 342**
	SAINT THURIAL		1 015				**1 015**
	Sous total	**1 049**	**1 365**	**63**		**284**	**2 761**
Communauté de Communes Saint Méen Montauban	SAINT MAUGAN		335				**335**
	Sous total		**335**				**335**
Montfort Communauté	BEDEE	859	2 225			85	**3 169**
	BRETEIL	299	1 293			430	**2 022**
	IFFENDIC	359	513			30	**902**
	MONTERFIL	360	377				**737**
	MONTFORT-SUR-MEU			81			**81**
	PLEUMELEUC				136		**136**
	SAINT GONLAY		1 392		355		**1 747**
	Sous total	**1 877**	**5 800**	**81**	**491**	**545**	**8 794**

Rennes Métropole	CINTRE	224					**224**
	LA CHAPELLE-THOUARAULT					396	**396**
	LE VERGER	252					**252**
	MORDELLES		235				**235**
	Sous total	**476**	**235**			**396**	**1 107**
Loudéac Communauté	ILLIFAUT	374	421	0	50	0	**845**
	TREMOREL	1 107	558	0	0	0	**1 665**
	LOSCOUET SUR MEU	256	0	0	0	0	**256**
	Sous Total	**1 737**	**979**	**0**	**50**	**0**	**2 766**
CC Saint Meen Montauban	GAEL	1 444	1 179	140	0	0	**2 763**
	MUEL	284	249	0	0	20	**553**
	SAINT MALON-SUR-MEL	789	997	0	0	0	**1 786**
	BOIGERVILLY	880	0	0	0	0	**880**
	SAINT UNIAC	0	162	0	0	0	**162**
	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	778	174	378	428	124	**1 882**
	Sous Total	**4 175**	**2 761**	**518**	**428**	**144**	**8 026**
TOTAL		**14 500**	**15 138**	**892**	**1 377**	**1 585**	**33 492**

Définition des projets bocagers pour l'hiver 2024 – 2025

Pour l'hiver 2025-2026, 31 communes vont bénéficier de plantations, pour un total de 36 km de haies plantés dont 47% avec un talus (qu'il soit existant ou créé).

L'ensemble des plantations prévues est détaillé ci-après :

EPCI	Commune	Création de haie à plat	Création de haie et de talus	Création de haie sur talus existant	Création de talus nu	Restauration de haie à plat ou sur talus	Total
Brocéliande Communauté	Bréal-sous-Montfort	1 102	0	0	0	0	**1 102**
	Monterfil	2 784	595	0	0	0	**3 379**
	Saint-Péran	477	0	0	0	0	**477**
	Saint-Thurial	70	377	0	0	0	**447**
	Sous-Total	**4 433**	**972**	**0**	**0**	**0**	**5 405**
Communauté de Communes Saint-Méen Montauban	Bléruais	1 233	1 008	0	0	357	**2 598**
	Boisgervilly	442	142	0	0	0	**584**
	Gaël	1 130	1 389	94	128	100	**2 841**
	Montauban-de-Bretagne	741	1 204	880	190	0	**3 015**
	Muël	531		0	0	0	**531**
	Saint Gonlay	88	217	0	0	132	**437**
	Saint Malon-sur-Mel	848	1 468	0	70	486	**2 872**
	Saint Uniac	157	1 062	0	12	115	**1 346**
	Sous-Total	**5 170**	**6 490**	**974**	**400**	**1 190**	**14 224**

Loudéac Communauté Bretagne Centre	Illifaut	614	153	704	0	0	**1471**
	Loscoët-sur-Meu	0	74	0	131	0	**205**
	Sous-Total	**614**	**227**	**704**	**131**	**0**	**1 676**
Montfort Communauté	Bédée	176	812	0	29	0	**1 017**
	Breteil	340	295	438	0	0	**1 073**
	Iffendic	1 771	453	0	0	178	**2 402**
	La Nouaye	0	510	0	0	0	**510**
	Montfort-sur-Meu	414	0	88	0	842	**1 344**
	Sous-Total	**2 701**	**2 070**	**526**	**29**	**1 020**	**6 346**
Rennes Métropole	Chavagne	260	515	0	0	0	**775**
	Mordelles	893	461	0	0	0	**1 354**
	Romillé	92	0	123	0	0	**215**
	La Chapelle-Chaussée	178	0	101	0	0	**279**
	Le Rheu	0	234	0	0	82	**316**
	Mordelles	524	0	0	0	0	**524**
	Pacé	942	1 163	0	0	524	**2 629**
	Rennes	352	0	0	0	0	**352**
	Romillé	0	280	0	0	75	**355**
	Sous total	**3 241**	**2 653**	**224**	**0**	**681**	**6 799**
Bretagne Romantique	Dingé	513	0	0	0	0	**513**
	Sous total	**513**	**0**	**0**	**0**	**0**	**513**
Liffré Cormier Communauté	Chasné-sur-Illet	353	0	0	0	0	**353**
	Ercé-Près-Liffré	469	302	0	0	0	**771**
	Sous total	**822**	**302**	**0**	**0**	**0**	**1 124**
TOTAL		**17 494**	**1 2714**	**2 428**	**560**	**2 891**	**36 087**

b. Entretien du bocage 2025 sous maîtrise d'ouvrage Eaux & Vilaine

Au cours de l'été 2025, plus de 13,7 km de haies ont été entretenus.

Année de plantation	Linéaire entretenu en 2025
2022-2023	13 692 ml

c. Travaux bocagers réalisés par d'autres maîtrises d'ouvrage sur les territoires de Chèze-Canut, de la communauté de communes Val d'Ille Aubigné et Vallons de Haute Bretagne Communauté

Travaux bocagers hiver 2024 – 2025

Le programme Breizh Bocage est porté par 3 autres collectivités sur le territoire de l'UGVO :

- Communauté de Communes Val d'Ille Aubigné (CCVIA),
- Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC),
- La Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) sur le territoire de Chèze-Canut.

Ces trois maîtres d'ouvrages ont réalisé des travaux sur leurs territoires respectifs inclus dans le territoire de l'UGVO pour un linéaire de 19,8 km de haies durant l'hiver 2024-2025.

Travaux Breizh Bocage hiver 2024-2025	CCVIA	CEBR	VHBC	Total autres maitrises d'ouvrage sur l'UGVO en ml
Création de haie à plat	2 449 ml	895 ml	9 179 ml	**12 523 ml**
Création de haie sur talus ou de talus nu	2 890 ml	525 ml	1 145 ml	**4 560 ml**
Restauration de haie (à plat ou sur talus)	562 ml	310 ml	1 864 ml	**2 736 ml**
TOTAL en ml	**5 901 ml**	**1 730 ml**	**12 188 ml**	**19 819 ml**

Définition des projets bocagers pour l'hiver 2024 – 2025

Durant l'hiver 2025-2026, ces 3 collectivités ont prévu de planter 21,8 km de haies :

Travaux Breizh Bocage hiver 2025-2026	CCVIA	CEBR	VHBC	Total autres maitrises d'ouvrage sur l'UGVO en ml
Création de haie à plat	2 735 ml	1 100 ml	8 602 ml	**12 437 ml**
Création de haie sur talus ou talus nu	1 190ml	1 245 ml	5 358 ml	**7 793 ml**
Restauration de haie (à plat ou sur talus)	280 ml	0 ml	1 333 ml	**1 613 ml**
TOTAL	**4 205 ml**	**2 345 ml**	**15 293 ml**	**21 843 ml**

4. Diagnostics individuels MAEC Biodiversité

Dans le cadre du PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) 2023-2027 porté par l'UGVO et élaboré en 2022, les agriculteurs du territoire ont la possibilité de contractualiser diverses MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques).

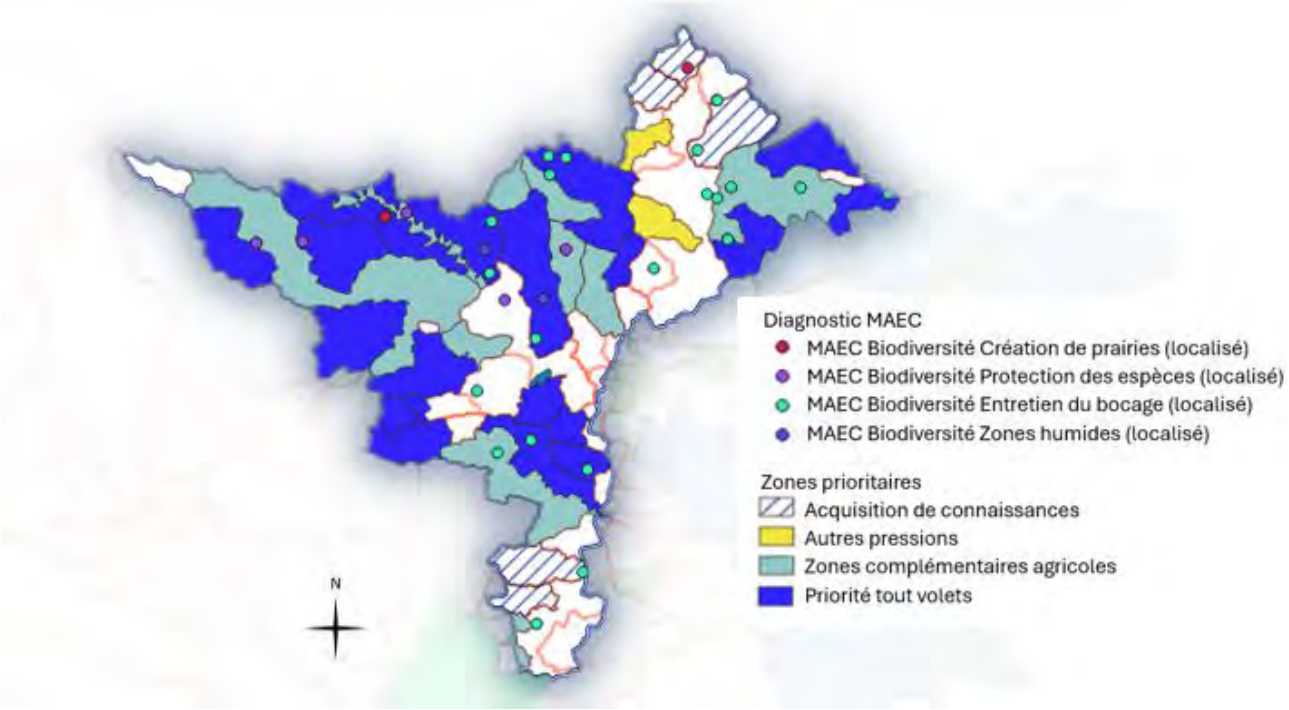
Les agriculteurs souhaitant contractualiser 1 ou plusieurs MAEC doivent au préalable réaliser un diagnostic individuel. Certaines MAEC sont cumulables ; aussi, un agriculteur peut cumuler plusieurs contrats MAEC.

Ainsi, au total, sur le territoire de l'UGVO, toutes MOAA confondues et toutes mesures confondues (système et localisées), 46 dossiers MAEC (1 par agriculteur) ont été remontés en 2025 à la DDTM pour un total de 59 contractualisations.

Les MAEC comptabilisées dans le paragraphe ci-dessous s'inscrivent dans le volet « Aménagement du territoire » du Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO et concernent des mesures localisées de type biodiversité.

Au total, sur le territoire de l'UGVO, 12 agriculteurs ont été rencontrés pour la contractualisation de mesures biodiversité. Ces rencontres ont abouti à la contractualisation de 19 MAEC. Ces mesures ont été contractualisées suite à la réalisation de diagnostics faits par les animateurs agricoles et bocage de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine.

Les demandes MAEC sont réparties équitablement sur le territoire de l'UGVO. Cependant, l'ensemble des mesures bocage et protection des espèces situées en dehors de l'Aire d'Alimentation de Captage du Meu n'ont pas pu être contractualisées par les agriculteurs. Les rencontres ont eu lieu, notamment via les EPCI porteuses du programme Breizh Bocage, mais les exploitations ayant été classées comme non prioritaires par la DRAAF au vu de leur localisation en dehors de l'AAC du Meu n'ont pu bénéficier de ces MAEC. Ces diagnostics apparaissent sur la carte ci-après, mais ne sont pas comptabilisés dans les contractualisations



Carte de répartition des diagnostics biodiversité réalisés sur le territoire de l'UGVO

Les 19 contractualisations de mesures biodiversité sur le territoire de l'UGVO se répartissent comme suit :

	Nombre de MAEC biodiversité contractualisées
Milieux Humides (MHU1-MHU2)	5
Création de prairie (CPRA)	2
Protection des Espèces (ESP1, 2, 3, 4)	6
Entretien du bocage (IAE1)	6
TOTAL	**19**

B. Volet « Pratiques et usages sur le territoire »

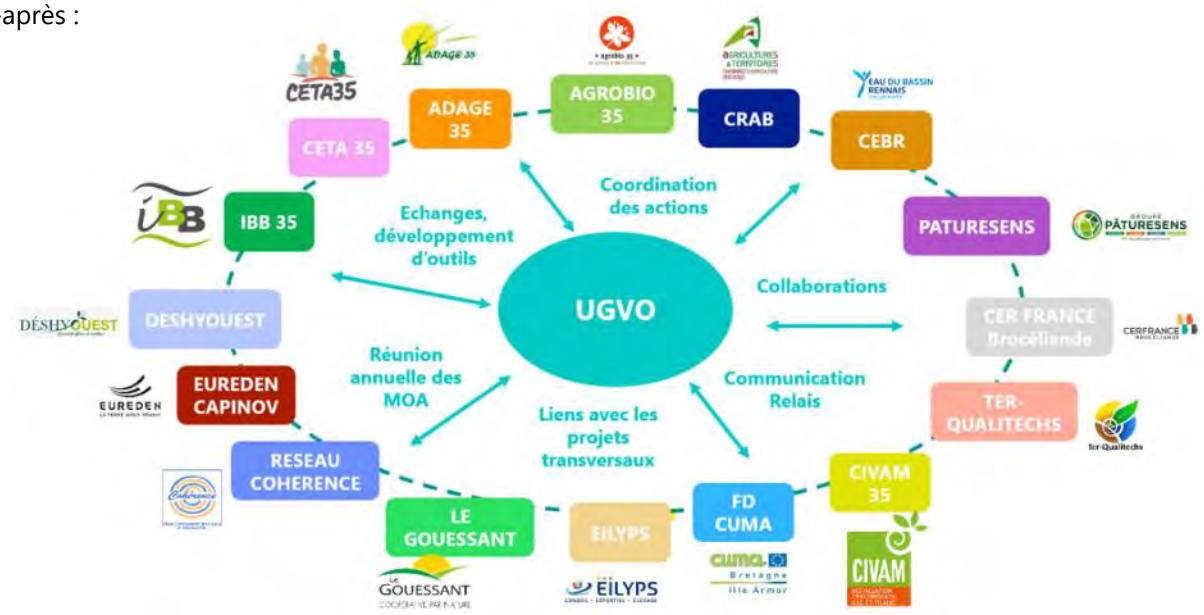
1. Sous maîtrise d'ouvrage d'Eaux & Vilaine

a. Coordination des Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées (MOAA)

Eaux & Vilaine en tant que porteur du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 de l'UGVO assure la coordination des Maîtrises d'Ouvrages Agricoles Associées.

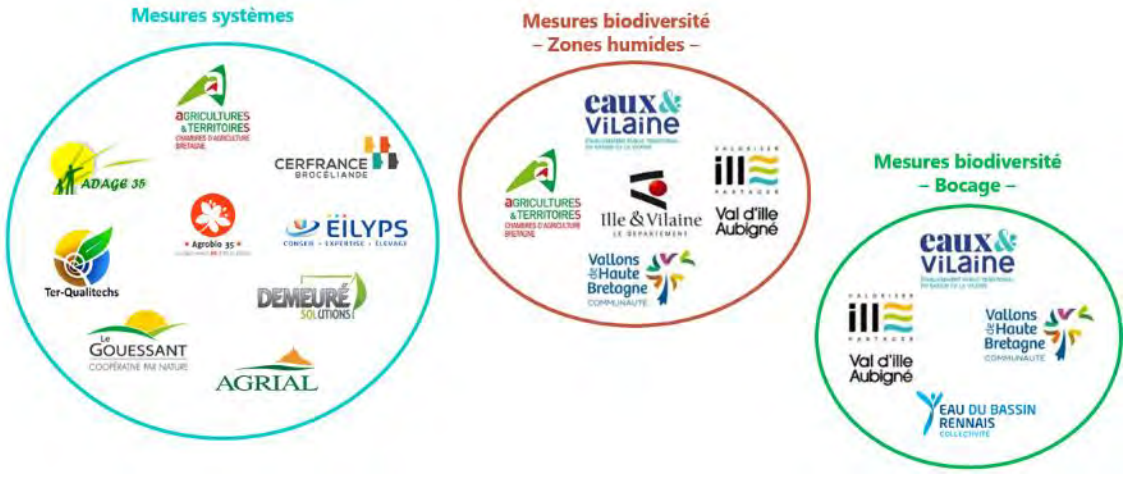
Durant l'année 2025, la coordination agricole a consisté à travailler en lien avec les 16 structures en Maîtrise d'Ouvrage Agricole Associée mais aussi, dans le cadre du PAEC porté par l'UGVO notamment, avec les structures réalisant des diagnostics MAEC sur le territoire et qui peuvent être différentes des MOAA du Contrat Territorial de l'UGVO.

Les 16 structures signataires du Contrat Territorial de l'UGVO en tant que MOAA sont présentées sur la figure ci-après :



Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées au Contrat Territorial 2023-2025 de l'UGVO

Dans le cadre du PAEC 2023-2027 porté par l'UGVO, d'autres structures (collectivités territoriales, organismes professionnels agricoles) ont souhaité s'associer à l'UGVO afin de pouvoir proposer, selon les typologies de MAEC contractualisables sur le territoire de l'UGVO (Systèmes / Biodiversité zones humides, Protection des espèces et Création de prairies / Biodiversité bocage), la réalisation de diagnostics individuels aux agriculteurs (Cf. figure ci-après).



Structures intervenant dans le cadre du PAEC 2023-2027 porté par l'UGVO

Le 20 janvier 2025, à Gévezé, les coordinateurs techniques agricoles des 3 unités de gestion d'Eaux & Vilaine ont organisé une rencontre entre l'AELB et l'ensemble des structures en MOAA dans les 3 contrats territoriaux.

9 structures étaient représentées. L'objectif était de présenter le 12ème programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne :

- Les financements globaux et les nouveaux taux d'aides,
- Les fiches actions en lien avec les pollutions diffuses,
- Les nouveaux zonages éligibles.

Cette rencontre a permis de nombreux échanges entre tous les participants.

Durant l'année, le bilan des actions 2023-2025 du contrat territorial des 16 structures en MOAA a été réalisé. Afin d'ajouter une partie qualitative au bilan technique et financier des actions portées par les MOAA, un questionnaire commun aux 3 unités a été envoyé à l'ensemble des MOAA.

L'ensemble de ce travail de bilan-évaluation technique et financier a été présenté aux 16 MOAA le 19 mai 2025 à Pacé. Afin d'orienter les animateurs agricoles de ces structures vers un nouveau programme d'actions le plus proche possible des enjeux du territoire, Anthony De Burghrave, chargé de Mission Qualité de l'Eau à Eaux et Vilaine, a présenté de façon détaillée les résultats de la qualité de l'eau sur l'AAC du Meu.

Dans le cadre de la réalisation de ce bilan, le calcul des taux de réalisation des actions portées par les différentes structures en MOAA sur la période 2023-2024 a permis une pré-sélection des structures pouvant s'engager dans le nouvel Accord de Territoire.

Un programme d'actions a ensuite été élaboré avec les 10 structures poursuivant leur engagement en MOAA avec un budget prédéfini par l'AELB et restreint comparativement au contrat territorial.

Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées de l'Accord de Territoire 2026-2028

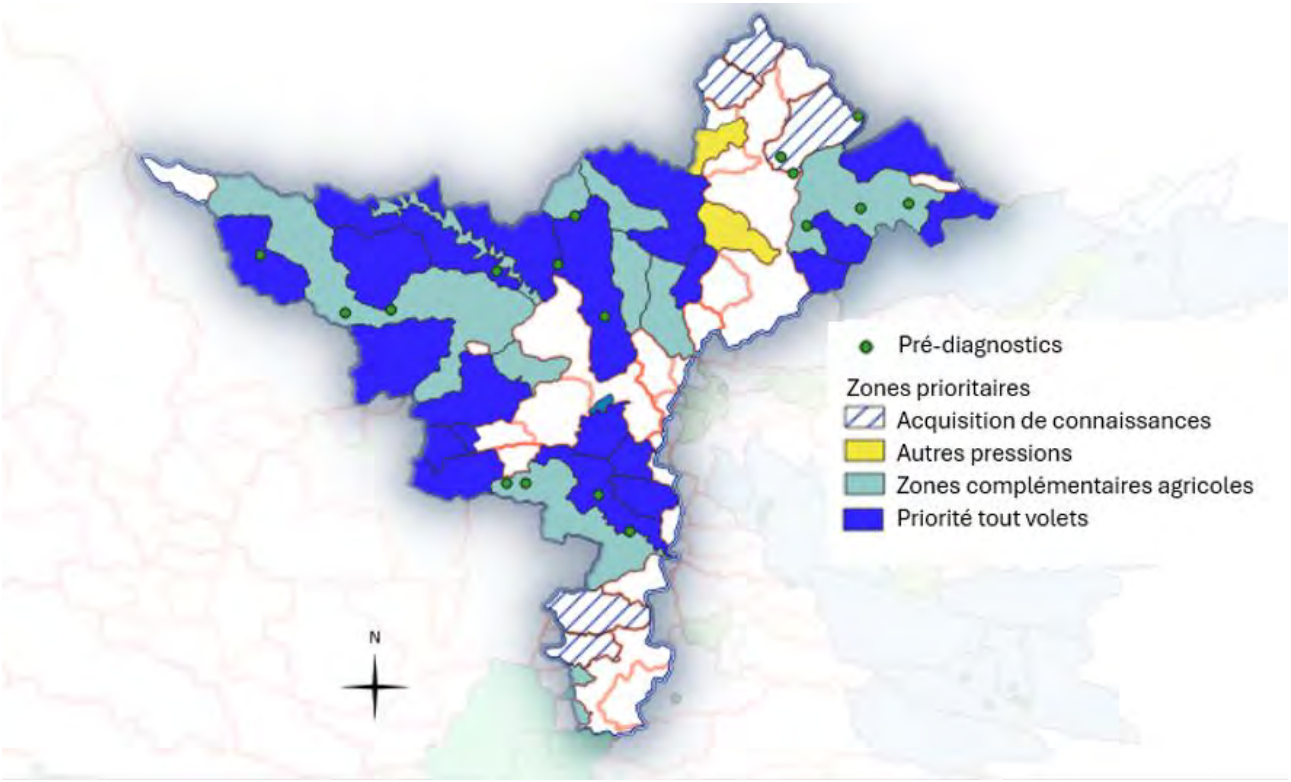
b. Pré-diagnostics individuels

L'objectif de ces pré-diagnostics est de rencontrer un maximum d'agriculteurs afin de leur faire connaitre les enjeux du territoire, l'ensemble des thématiques de travail qu'ils peuvent aborder dans le cadre du Contrat Territorial de l'UGVO et de définir avec eux des besoins sur leur ferme et une temporalité d'action.

Pour l'année 2025, les agriculteurs qui ont été rencontrés par l'animatrice agricole de l'UGVO dans le cadre de ces pré-diagnostics sont majoritairement ceux ayant réalisés des diagnostics MAEC. Sur la deuxième moitié de l'année, seuls ceux situés sur l'AAC du Meu ont été rencontré puisque seuls les agriculteurs situés principalement sur l'AAC du Meu pourront bénéficier d'un accompagnement agricole dans le futur Accord de Territoire de l'UGVO.

17 pré-diagnostics ont été réalisés en 2025. Ils ont donné lieu à des contacts aux MOAA, aux animateurs bocage (de l'UGVO et des autres collectivités compétentes en matière de bocage sur le territoire de l'UGVO) ainsi qu'aux animateurs milieux aquatiques. Certaines rencontres ont donné lieu à plusieurs contacts sur des thématiques différentes :

- 4 contacts milieux aquatiques,
- 7 contacts pour des travaux de plantation Breizh Bocage,
- 4 contacts pour des MAEC,
- 2 contacts pour des diagnostics transmission,
- 3 contacts pour des échanges parcellaires,
- 2 contacts pour des groupes d'échanges,
- 1 contacts pour de l'accompagnement au désherbage mécanique.



Carte de répartition des pré-diagnostics réalisés sur le territoire de l'UGVO par les agents de l'UGVO

La localisation des exploitations ayant bénéficié de pré-diagnostics réalisés en 2025 se situent majoritairement sur les zones prioritaires opérationnelles définies dans le Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO. Ces rencontres ont permis à l'UGVO de mieux connaitre les fermes de ce territoire et de bien expliquer les enjeux et les actions du contrat territorial

2. Sous Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées (MOAA)

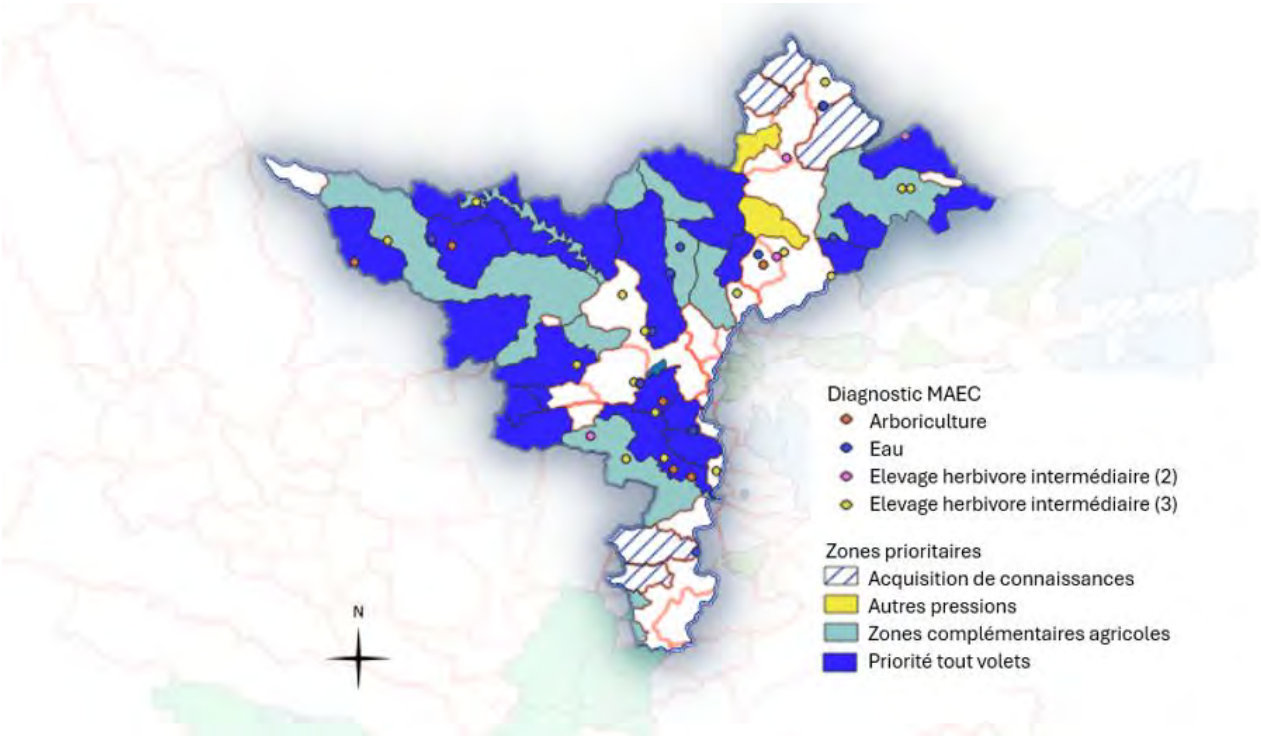
a. Les actions individuelles - Diagnostics

Les diagnostics MAEC Système

Au total sur le territoire de l'UGVO, toutes maitrises d'ouvrage confondues, 40 agriculteurs ont été rencontrés en 2025 pour la contractualisation de mesures systèmes. Les mesures systèmes n'étant pas cumulables entre elles, ces rencontres ont donné lieu à 40 contractualisations.

	Nombre de contractualisations
MAEC Eau - Arboriculture - Lutte biologique - Herbicides - ARB	8
MAEC Eau - Pesticides - Grandes cultures 3 – PHY6	9
MAEC Eau - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures - FER6	4
MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2 – HBV2	4
MAEC Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3 – HBV3	15

Les exploitations ayant contractualisées des MAEC système sont réparties équitablement sur le territoire de l'UGVO et se situent majoritairement sur les zones prioritaires opérationnelles définies dans le Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO.



Carte de répartition des diagnostics mesures système réalisés sur le territoire de l'UGVO

Les autres diagnostics individuels

En sus des diagnostics individuels MAEC réalisés, 69 autres diagnostics individuels ont été réalisés en 2025 par les MOAA sur le territoire de l'UGVO.

Le tableau ci-après présente le détail de ces diagnostics individuels réalisés :

Typologie de diagnostic	MOAA ayant réalisé le diagnostic	TOTAL
Visite d'info bio (installation et conversion)	Agrobio35	22
Diagnostics sols	Agrobio35, Eilyps, Le Gouessant	26
Diagnostic installation	CIVAM It	4
Diagnostic transmission	CIVAM It	4
Diagnostics système herbagers	Adage, CRAB	3
Diagnostics réflexion technique	Eilyps	3
Diagnostic commercialisation	Agrobio35	3
Diagnostics changement de système	ADAGE	2
Diagnostic agro-climatique	Agrobio35	1
DPR2 (Diagnostic de parcelles à risque de transfert)	CER France	1
	TOTAL	**69**

b. Les actions individuelles - Suivis

Les suivis post-diagnostics

Suite à la réalisation d'un diagnostic, un agriculteur peut être accompagné pour la mise en œuvre du plan d'actions défini lors de ce diagnostic.

Le tableau ci-après liste les différents suivis réalisés en 2025 sur le territoire de l'UGVO :

Typologie de suivi	MOAA ayant réalisé le suivi	TOTAL
Suivi MAE	CRAB	29
Suivi Changement de système ou Jeune installé en système durable	Adage, Agrobio35	12
Suivi post CSP	CRAB	3
Suivi post DPR2	CRAB	3
Suivi post installation	Civam IT	1
	TOTAL	**48**

Désherbage mécanique du maïs

L'opération « désherbage mécanique du maïs » se déroule en plusieurs étapes au cours de l'année :

- L'envoi d'un mail à l'ensemble des agriculteurs qui détaille l'accompagnement technique et financier de l'opération et la publication d'un article dans la lettre agricole ;
- Le recensement des agriculteurs intéressés (prise de contact mail et téléphone) ;
- Le conventionnement avec les CUMA et les ETA du territoire pour l'année 2025 ;
- Le choix de la structure technique pour l'accompagnement (MOAA), le choix de l'itinéraire technique et des structures (CUMA / ETA) par les agriculteurs ;
- Le suivi par les techniciens des MOAA ;
- L'envoi d'un récapitulatif des passages aux CUMA et ETA pour la facturation ;
- Le suivi des factures.

Le suivi technique de cette opération est assuré par les MOAA mais l'organisation et la coordination de cette opération ainsi que le financement du passage d'outil avec chauffeur sont assurés par Eaux & Vilaine.

L'année 2025 a montré un taux de participation particulièrement faible. Plusieurs agriculteurs ont annulé en tout début de campagne par manque de temps et de motivation, les tensions autour de la règle 1 du Sage Vilaine se sont fait ressentir. D'autres n'ont pas pu être accompagnés du fait d'une mauvaise préparation du sol ne permettant pas le passage d'outils mécanique. Pour d'autres encore, les MOAA ont dût annuler car les semences utilisées par les agriculteurs étaient traitées au Korit (répulsif corvidés, mortel pour l'homme par inhalation).

La météo de l'année 2025 était particulièrement favorable au désherbage mécanique. Quelques épisodes orageux localisés ont perturbé la campagne créant une croute de battance, et le printemps sec et chaud a entrainé la formation de mottes en surfaces pouvant compromettre certains passages. Le semis a pu être réalisés dans de bonnes conditions météo de fin avril à mi-mai. Les fenêtres de désherbages ont été nombreuses (parfois en concurrence avec les foins).

Au total, en 2025, 16 agriculteurs ont été suivis en désherbage mécanique par les MOAA :

MOAA	Nombre d'agriculteurs suivis
CRAB	8
AGROBIO 35	2
CETA 35	0
Le Gouessant	6
TOTAL	**16**

Les 16 agriculteurs suivis ont désherbé mécaniquement 178,33 ha accompagnés par 3 structures en MOAA.

Itinéraires techniques	Nombre d'agriculteurs
1 Herse Etrille + 1 Bineuse	5
1 Houe Rotative + 2 Bineuse	3
1 Houe Rotative + 1 Bineuse	1
2 Houe Rotative + 1 Bineuse	3
2 Houe rotative	2
2 Herse Etrille	1
1 Houe Rotative	1

D'autre part, sur le territoire de Chèze-Canut sur lequel cette action est proposée et financée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, 8 agriculteurs ont été accompagnés pour le désherbage mécanique du maïs

c. Les actions collectives

Actions collectives de sensibilisation

De nombreuses actions collectives ont été menées sur l'année 2025.

Les formats et les thématiques varient en fonction des saisons, mais répondent bien aux enjeux du territoire.

MOAA	Typologie d'action	Thème	Date
ADAGE	RDV technique	Adaptation changement climatique en système herbager - La Chapelle-Bouëxic	10/07/2025
		Aménagement parcellaire en bovin viande - Bédée	12/09/2025
	Porte ouverte	Travail et système herbager - Feins	09/10/2025
Agrobio35	RDV technique	Entretenir son mélange population pour une meilleure résilience face au changement climatique - Bédée	13/01/2025
		Variétés paysannes - Chavagne	07/07/2025
		Fauchage-andainage sarrasin - Saint Aubin d'Aubigné	Septembre 2025
	Ferme Ouverte	Installer de la biodiversité en arboriculture - Aurore VAUGON - Guichen	17/05/2025
		Allier production agricole et biodiversité en maraichage - Les jardins de Toucane - Boisgervilly	14/06/2025
		Itinéraire technique en maraichage pour produire des légumes en demi gros - GAEC du Grand Champs - Mouazé	01/07/2025
		La Ferme Intention - Maraichage bio diversifié – Vincent MENNY - La Chapelle Chaussée	20/11/2025
CER France	Réunion technique	Outil Aléaclim - Guichen	27/11/2025
CETA 35	Porte Ouverte	Variété blé et méteil bio - Iffendic	18/06/2025
	Essai	Blé bas niveau d'intrants	2025
	Visite plate-forme	Colza bas niveau d'intrants - Bédée	03/04/2025

Civam IT	Café installation	Atelier territorial - Guichen	11/06/2025
		Se tester - Goven	19/06/2025
		Commercialisation - Guichen	11/09/2025
		Habitat - Treffendel	06/11/2025
		Café financement - Guichen	11/12/2025
	Ferme Ouverte	Fermes collectives - Romillé	14/10/2025
	Formation	De l'idée au Projet - Saint Gilles	04/01/2025
		De l'idée au Projet - Boisgervilly	14/01/2025
		De l'idée au Projet - Saint Gilles	05/06/2025
CRAB	Démonstration	Désherbage mécanique : herse étrille à 5-6 feuilles du maïs - Bléruais	27/05/2025
	Essai	Herbautomne - Bréal-sous-Montfort, Iffendic	2025
		Techniques de désherbage - Bédée	2025
	Réunion	Réunion de lancement échanges parcellaires - Saint Senoux	30/01/2025
IBB	Rencontre	Filière légumineuses et Restauration collective - Chateaugiron (commun 2 unités)	12/11/2025

Au total, 28 évènements collectifs organisés par les MOAA ont eu lieu en 2025 sur le territoire de l'UGVO.

Les thématiques abordées sont très variées :

- Changements climatiques ;
- L'agriculture biologique ;
- Le sarrasin ;
- Le désherbage mécanique ;
- L'installation en agriculture durable ;
- L'arboriculture ;
- Les systèmes herbagers, …

Les échanges parcellaires

En 2025, l'action « échanges parcellaires » a principalement consisté à relancer les groupes identifiés lors des nombreuses réunions de lancements de 2023 et 2024.

Une réunion de lancement a eu lieu le 30/01/2025 pour le secteur de Saint Senoux à la demande des agriculteurs.

En 2025, plusieurs groupes ont réalisé des échanges :

Secteur	Surfaces échangées TOTALE (ha)	Gain qualitatif
Guipry-Messac	2,92	Parcellaire regroupé autour du siège d'exploitation
Plélan-le-Grand	Non finalisé	Parcellaire très morcelé - accord non trouvé à ce jour
Plélan-le-Grand	9,62	Parcellaire rapproché du siège d'exploitation
Pacé	63,27	Parcelles très éloignées rapprochées des sièges d'exploitation
Bédée	Non finalisé	Rapprochement des parcelles du siège d'exploitation
La Chapelle Thouarault - Saint Gilles	5,76	Travail sur les formes et accessibilité des parcelles
Romillé	18	Rapprochement des parcelles + éviter la traversée de bourg
TOTAL	**99,57**	

Echanges parcellaires réalisés suite aux réunions de lancement de l'opération « Echanges parcellaires » portée par la CRAB sur le territoire de l'UGVO

Au total, 99,6 ha ont été échangés en 2025. Les surfaces échangées sont faibles comparé au morcellement parcellaire sur le territoire. De nombreux freins sont à lever pour arriver à mettre en œuvre cette action qui nécessite un temps important de négociation.

C. Volet Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances

1. Communication

a. Communication agricole

Durant 'année 2025, **4 lettres agricoles** ont été envoyées aux agriculteurs du territoire.

Mois de publication	Sujets
Mars 2025	• Les MAEC forfaitaires • Les rendez-vous à venir • Quelques chiffres-clés des travaux de restauration des milieux aquatiques et de plantation du bocage portés par l'UGVO en 2024 • L'association luzerne-trèfle nain • Le saviez-vous sur les zones humides • Lancement de la campagne de désherbage mécanique 2025 • Zoom sur le pâturage d'arbres fourragers
Juillet 2025	• Le Tournesol, une cuture d'avenir peu exigeante • Autonomie fourragère en été : les atouts des intercultures • Questionnaire bocage • Plantations de haies financées et accompagnées avec Breizh Bocage
Août 2025	• Questionnaire désherbage mécanique • Agenda ; visite d'une ferme collective • Dispositif d'accompagnement au désherbage mécanique du maïs • Le colza associé : une technique pour se passer du métazachlore
Décembre 2025	• Stratégie des fermes herbagères face à la sécheresse • Plans d'eau : comprendre les enjeux et les solutions pour préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques • Fonctionnement collectif : un accompagnement aux différents stades de la vie du groupe • Protection des cultures : les atouts de la haie bocagère



Lettres agricoles de l'UGVO de mars, juillet, août et décembre 2025

b. Panneaux pédagogiques

Afin d'expliquer les travaux milieux aquatiques réalisés par l'Unité de Gestion Vilaine Ouest au grand public, l'UGVO propose, aux communes concernées par des travaux réalisés à proximité de sites fréquentés par la population, en cœur de commune ou à proximité de chemins de randonnée, l'installation **de panneaux pédagogiques sous forme de pupitres.** Ces panneaux, réalisés en matériaux résistants, sont installés sur terrain communal. Avec des textes pédagogiques, ces panneaux permettent d'expliquer et de sensibiliser la population aux intérêts de la réalisation de ces travaux de restauration des milieux aquatiques.

En 2025, 4 panneaux ont été élaborés. Ils ont été finalisés et posés en début d'année 2026.

- A Pacé, sur le Ruisseau de la Crespinière, le panneau présente le schéma du cours d'eau reméandré au sein de la zone humide alors qu'il était auparavant rectiligne le long de la voirie.
- A Saint Sulpice-la-Forêt, sur le Ruisseau de Fresnay, les travaux de remise du ruisseau dans son lit d'origine et la restauration de la zone humide sur le terrain communal sont illustrés et leurs intérêts explicités.
- A Paimpont, sur le Ruisseau du Pas Malade, la déconnexion et la réduction des deux tiers du plan d'eau « l'étang de Coganne » sont présentés.
- A Breteil, sur le Ruisseau de la Berthelotière, les travaux d'effacement de l'étang de la Berthelotière et la restauration du cours d'eau en amont sont expliqués.



Ruisseau de la Crespinière à Pacé



Ruisseau de Fresnay à Saint Sulpice-La-Forêt



Ruisseau du Pas Malade à Paimpont



Ruisseau de la Berthelotière à Breteil

c. Autres documents de communication

La newsletter de l'UGVO, l'Inf'Eaux : pour informer les acteurs du territoire du fonctionnement de l'UGVO et des actions qui s'y déroulent, l'Inf'Eaux, la newsletter de l'UGVO, est envoyée à tous les élus du Comité territorial de l'UGVO, aux communes et aux EPCI du territoire de l'unité ainsi qu'à tous les partenaires techniques et financiers du Contrat Territorial de Bassin Versant à raison de 3 à 4 numéros par an.

L'animatrice territoriale propose et rédige des sujets qui peuvent être propres à chaque unité ou globaux. Ils sont travaillés en équipe au sein de l'unité puis entre les unités. Enfin, la chargée de communication d'Eaux & Vilaine met en forme ces newsletters.

La Newsletter de l'UGVO a été diffusée à trois reprises en 2025 :

Mois de publication	Sujets
Février 2025	• Edito du Président • Actualités sur les milieux aquatiques relatives à la visite du projet de Saint Sulpice la Forêt sur le ruisseau de Fresnay et sur la campagne de plantation 2024-2025 • Grand format sur les diagnostics de cours d'eau • Le connaissez-vous sur le campagnol amphibie • Sujets à l'échelle du bassin de la Vilaine sur le 12ème programme de l'agence de l'eau, le nouveau site internet d'Eaux & Vilaine, la journée mondiale des zones humides
Juin 2025	• Actualités sur le prévisionnel des travaux milieux aquatiques 2025 et les visites de travaux milieux aquatiques proposées aux élus et le bilan de la campagne de plantation 2024-202 • Grand format sur le rétroplanning de l'année 2025 lié au bilan du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 et à l'élaboration de l'Accord de Territoire 2026-2028 • Le connaissez-vous sur le tarier pâtre • L'interview métier sur le poste de responsable technique et opérationnel de l'UGVO • Le saviez-vous sur les aménagements du territoire et le risque inondation • Sujets à l'échelle du bassin de la Vilaine sur le projet de SAGE Vilaine révisé, retour d'expérience des inondations de janvier 2025
Octobre 2025	• Actualités sur la visite relative au projet de restauration de la Flume à Langouet, la journée de cohésion de la DDTM35, le retour sur la participation de l'UGVO à 2 comices agricoles, les études • Le connaissez-vous sur le cerf élaphe • Grand format sur le bilan du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 • L'interview métier sur le poste de gestionnaire administrative de l'UGVO • Le saviez-vous sur la vulnérabilité de la Bretagne à la sécheresse • Sujets à l'échelle du bassin de la Vilaine sur le projet de SAGE Vilaine en consultation, les travaux de l'écluse anti-salinité au barrage d'Arzal, le départ du directeur d'eaux & Vilaine



L'Inf'Eaux de l'UGVO de février, juin et octobre 2025

Quatre nouveaux supports mobiles, des « Roll-up » thématiques viennent compléter la série de 2 roll-up réalisés l'année passée. Ces supports sont destinés à expliciter les actions de l'UGVO lors de réunions internes comme externes, à être exposés en intérieur lors d'expositions temporaires des collectivités, des médiathèques ou tout autre évènement.



Le contenu des 4 roll-up thématiques

Des panneaux génériques ont été réalisés à l'échelle d'Eaux & Vilaine. Ils abordent chacun une thématique : les cours d'eau, les zones humides et les haies bocagères. Ces supports pourront à l'avenir être proposés aux communes souhaitant mettre en valeur un élément remarquable sur leur territoire.



Le contenu des 3 panneaux génériques

d. Articles de presse

Suite aux travaux milieux aquatiques ou bocagers menés sur le territoire de l'UGVO, les animateurs techniques et l'animatrice territoriale proposent des contenus à la presse locale afin de relayer ces informations. En 2025, **15 articles sont parus dans la presse locale.**

- Montauban-de-Bretagne : Ces travaux permettront de ralentir l'écoulement de l'eau – Ouest France du 29/04/2025 ;
- Montauban-de-Bretagne : Un bout du ruisseau de la Ville Cotterel remis en état – Ouest France du 29/04/2025 ;
- Liffré : Dans cette forêt, ils prennent soin des cours d'eau – Ouest France du 18/05/2025 ;
- Liffré : En forêt de Liffré, on bichonne le ruisseau de Sevailles – Chronique Républicaine du 22/05/2025 ;
- Breteil : Des travaux pour restaurer le ruisseau de Trémillé – Ouest France du 07/06/2025 ;
- Mordelles : Préserver l'eau et les milieux aquatiques – Ouest France du 16/06/2025 ;
- Liffré : Des travaux sur 1,7 km de ruisseau en forêt – Chronique Républicaine du 19/06/2025 ;
- Breteil : Restauration du milieu aquatique sur le ruisseau de Trémillé – L'Hebdo d'Armor du 19/06/2025 ;
- Montauban-de-Bretagne : La restauration du ruisseau de La Ville Cotterel se poursuit – Ouest France du 21/06/2025 ;
- Langouët : La Flume retrouve son tracé des années 1950 – Ouest France du 14/07/2025 ;
- Monterfil : Une cure de jouvence pour le ruisseau des Vaux – Ouest France du 15/07/2025 ;
- Plélan-Le-Grand : Le Serein et le Catonet au centre des attentions à Plélan-Le-Grand – Ouest France du 15/07/2025 ;
- Paimpont : Le ruisseau des Marguerettes en restauration – Ouest France du 05/08/2025 ;
- Dingé : Le ruisseau du Fougeray a retrouvé son cours naturel – Ouest France du 22/09/2025 ;
- Langouët : La Flume a retrouvé son cours d'eau naturel – Ouest France du 18/10/2025.

Deux articles ont été également proposés aux collectivités pour parution dans leurs bulletins d'information ou revues :

- Saint Sulpice-La-Forêt : Quand la nature reprend son cours – Ici Rennes Métropole de mars 2025 ;
- Bédée : L'agriculture et les belles initiatives – Revue de Montfort Communauté d'avril 2025.

2. Sensibilisation à l'environnement

a. Sensibilisation auprès des scolaires

Dans le cadre du Contrat territorial 2023-2025, des interventions en milieu scolaire sont proposées chaque année selon une stratégie d'intervention élaborée à l'échelle des 3 unités de gestion. Les points principaux de cette stratégie validée en comité territorial du 15/05/2023 sont les suivants :

- Interventions dans les classes de cycle III du primaire à savoir les classes de CM1 et CM2 ;
- Quatre thématiques au choix :
 - L'eau dans la nature, l'eau à la maison,
 - Les milieux aquatiques,
 - Le bocage et le bassin versant,
 - La nature et le jardin,
- 3 demi-journées d'interventions financées par classe ;
- 2 classes maximum par école ;
- Une proposition annuelle à toutes les écoles de l'UGVO (158 écoles sur le territoire de l'UGVO) avec une sélection des écoles respectant un nombre d'interventions par EPCI au prorata de la surface de l'EPCI dans l'UGVO ;
- Interventions réalisées par des associations spécialisées.

Pour l'année scolaire 2024-2025, des interventions sur la thématique de l'eau ont donc été proposées à l'ensemble des écoles du territoire selon cette stratégie validée. Sur les 46 classes intéressées, 24 classes ont été retenues pour bénéficier de ces interventions réalisées par 2 associations spécialisées dans l'éducation à l'environnement (Eau et Rivières de Bretagne (ERB) et CPIE Forêt de Brocéliande). Au total, ce sont 580 élèves sensibilisés sur les quatre thématiques proposées.

Une réunion d'organisation en présence des associations et des enseignants s'est déroulée le 6 novembre 2024. Toutes les dates des interventions ont ainsi été fixées, entre janvier et juin 2025.



Intervention scolaire : Ecole Notre Dame – La Chapelle-des-Fougeretz



Répartition des interventions selon les thématiques

N°	Commune	Ecole (Nombre de classes)	Nbre d'élèves	Niveau	Thématique & Association	Dates des animations
1	La Chapelle-Chaussée	Ecole Notre Dame (1 classe)	19	CM1-CM2	L'eau dans la nature, l'eau à la maison CPIE	07/03/2025 21/03/2025 28/03/2025
2	St Malo-de-Phily	Ecole Notre Dame de Montserrat (1 classe)	19	CM1-CM2	La nature et le jardin CPIE	13/03/2025 20/03/2025 27/03/2025
3	Guichen	Ecole Jean Charcot (2 classes)	29	CM1-CM2	Les milieux aquatiques CPIE	14/03/2025 28/03/2025 23/05/2025
4			29	CM1-CM2	Les milieux aquatiques CPIE	14/03/2025 28/03/2025 23/05/2025
5	Le Crouais	Ecole Les Petits Cailloux (1 classe)	17	CM1-CM2	Les milieux aquatiques CPIE	07/03/2025 21/03/2025 28/03/2025
6	Baulon	Ecole Les Lucioles (2 classes)	27	CM1-CM2	L'eau dans la nature, l'eau à la maison CPIE	07/03/2025 28/03/2025 25/04/2025
7			26	CE2-CM1	L'eau dans la nature, l'eau à la maison CPIE	08/03/2025 29/03/2025 26/04/2025
8	St Thurial	Ecole Les 3 Pierres (1 classe)	23	CM1-CM2	L'eau dans la nature, l'eau à la maison CPIE	13/03/2025 20/03/2025 27/03/2025
9	Cintré	Ecole Arc-en-Ciel (2 classes)	23	CM1-CM2	Les milieux aquatiques CPIE	27/03/2025 03/04/2025 04/04/2025
10			27	CM2	Les milieux aquatiques CPIE	27/03/2025 03/04/2025 04/04/2025
11	Guichen	Ecole Saint Martin (2 classes)	21	CM1-CM2	Le bocage et les versants CPIE	06/03/2025 13/03/2025 20/03/2025
12			22	CM1-CM2	Le bocage et les versants ERB	06/03/2025 13/03/2025 20/03/2025

13	Gosné	Ecole publique Nominoë (2 classes)	22	CM2	Le bocage et les versants ERB	03/03/2025 10/03/2025 28/03/2025
14			26	CE2-CM1	Le bocage et les versants ERB	03/03/2025 10/03/2025 28/03/2025
15	Pacé	Ecole Guy Gérard (2 classes)	25	CM1 A	Le bocage et les versants ERB	24/02/2025 21/03/2025 28/04/2025
16			25	CM1 B	Le bocage et les versants ERB	24/02/2025 21/03/2025 28/04/2025
17	La Chapelle-des-Fougeretz	Ecole privée Notre Dame (2 classes)	27	CE2-CM1	L'eau dans la nature, l'eau à la maison ERB	13/03/2025 27/03/2025 01/04/2025
18			27	CM1-CM2	L'eau dans la nature, l'eau à la maison ERB	13/03/2025 27/03/2025 01/04/2025
19	Cardroc	Ecole primaire (2 classes)	23	CM1-CM2	L'eau dans la nature, l'eau à la maison ERB	28/04/2025 05/05/2025 12/05/2025
20			24	CM1-CM2	L'eau dans la nature, l'eau à la maison ERB	28/04/2025 05/05/2025 12/05/2025
21	Chavagne	Ecole privée Notre Dame (2 classes)	28	CM1-CM2	Les milieux aquatiques ERB	24/01/2025 28/02/2025 05/05/2025
22			28	CE2-CM1	Les milieux aquatiques ERB	24/01/2025 28/02/2025 05/05/2025
23	Vignoc	Ecole Simone Veil (1 classe)	26	CM1-CM2	Les milieux aquatiques ERB	03/02/2025 11/03/2025 01/04/2025
24	Ercé-près-Liffré	Ecole du Sacré Cœur (1 classe)	17	CM1-CM2	Le bocage et les versants ERB	27/05/2025 19/06/2025 26/06/2025
Nombre total d'élèves sensibilisés sur l'année scolaire 2024-2025			**580**			

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'action de sensibilisation auprès des scolaires via des associations de sensibilisation à l'environnement n'a pas été reconduite faute de financements. En effet, suite à la modification des modalités de financement de cette action dans le nouveau programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, cette action n'a pu être proposée aux écoles du territoire de l'UGVO.

Les agents de l'UGVO sont intervenus lors de 7 rencontres dans différents établissement scolaires qui les ont sollicités :

- Au Lycée agricole du Rheu, le 31/01/2025, auprès de 30 élèves de BTSA GEMEAU sur la thématique des milieux aquatiques, en salle ;
- Au Collège de Mordelles, le 13/02/2025, auprès de 25 élèves sur la thématique bocage, en extérieur ;
- A l'école primaire d'Illifaut/Trémorel, le 28/02/2025, auprès de 50 élèves de CP-CE1-CE2 sur la thématique bocage sur une journée avec la réalisation de plantations ;
- Au Lycée agricole du Rheu, le 29/04/2025, auprès de 20 élèves de BTSA GEMEAU sur la thématique des milieux aquatiques, en extérieur ;

- A l'école primaire de Lassy, le 12/06/2025, auprès de 25 élèves de CM1-CM2 sur la thématique des milieux aquatiques, en extérieur ;
- Au Lycée agricole du Rheu, le 30/09/2025, auprès de 40 élèves de BPREA sur la thématique bocage, en salle ;
- Au Lycée agricole de Saint Aubin-du-Cormier, le 26/11/2025, auprès de 12 élèves en BTS GPN (2ème année) sur la thématique des milieux aquatiques en salle et en extérieur pour une étude de cas.

b. Sensibilisation des élus

En 2025, des visites de sites de restauration des milieux aquatiques réalisés l'année précédente ont été proposées aux 34 élus du Comité Territorial de l'UGVO ainsi qu'aux élus communaux et communautaires de la commune et de l'EPCI concernés par les travaux.

Sur les 8 EPCI ayant transféré la compétence GEMA à Eaux & Vilaine, 7 étaient concernés par des travaux milieux aquatiques réalisés en 2024. Les élus de Rennes Métropole ayant déjà été conviés à la visite du site sur Saint Sulpice-La-Forêt en novembre 2024, il restait donc 6 visites à organiser en 2025.

Ces visites, organisées pour la plupart au printemps de l'année suivant les travaux, permettent de mieux apprécier le fonctionnement des cours d'eau avec une faune et une flore réinstallées.



Carton d'invitation destiné aux élus pour les visites des travaux milieux aquatiques

Lors de ces visites, deux agents d'Eaux & Vilaine étaient présents dont l'animateur milieux aquatiques en charge des travaux :

- A Montauban-de-Bretagne, le 23 avril 2025, pour la visite du ruisseau de la Ville Cotterel, 5 élus étaient présents ;
- A Liffré, le 14 mai 2025, pour la visite du ruisseau de Sévailles, 4 personnes étaient présentes dont 2 élus ;
- A Breteil, le 4 juin 2025, pour la visite du Trémillé, 18 élus étaient présents ;
- A Goven, le 11 juin 2025, pour la visite de la Croix Macé, 3 élus étaient présents ;
- A Monterfil, le 18 juin 2025, sur le ruisseau des Vaux, 3 élus étaient présents ;
- A Langouët, le 15 octobre 2025, sur la rivière La Flume, 13 élus étaient présents



Visite à Montauban-de-Bretagne, le 23/04/2025



Visite à Liffré, le 14/05/2025



Visite à Breteil, le 04/06/2025



Visite à Monterfil, le 18/06/2025



Visite à Goven, le 11/06/2025



Visite à Langouët, le 15/10/2025

Ces visites ont permis de proposer des communiqués de presse qui ont pu être relayés dans la presse locale.

c. Sensibilisation de la profession agricole

Comice agricole

Les agents de l'UGVO ont tenu un stand sur chacun des 2 comices organisés : l'un à Guipel (sur la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné) le 30 août 2025 (étaient présents sur le stand : 1 animateur milieux aquatiques UGVO et 2 élus du Comité Territorial) et à Chavagne (sur Rennes Métropole) le 6 septembre 2025 (étaient présents sur le stand : la responsable du service technique et opérationnel de l'UGVO ainsi qu'une animatrice bocage et 2 élus du Comité Territorial). Sur ce dernier, Eaux & Vilaine était présent en partenariat avec l'Association « Les Petits Débrouillards » et leur exposition.



Comice de Guipel, le 30/08/2025



Comice de Chavagne, le 06/09/2025

Autres réunions

D'autres réunions à destination des agriculteurs, permettant de les sensibiliser aux enjeux de l'eau, peuvent être proposées comme ce fut le cas à Pacé, le 4 avril 2025, auprès de 13 agriculteurs sur la thématique du bocage et de l'entretien des fossés.

d. Sensibilisation du grand public

Les agents de l'UGVO ont été sollicités sur 3 évènements afin de sensibiliser la population aux problématiques du territoire :

- A Mordelles (Rennes Métropole), en partenariat avec le CPIE Forêt de Brocéliande, le 01/04/2025 auprès de 25 personnes sur la thématique du bocage, en salle en soirée ;
- A Saint Sulpice-La-Forêt (Rennes Métropole), le 16/04/2025 auprès de 12 enfants du Centre de Loisirs, sur la thématique des milieux aquatiques ;
- A Saint Gondran (Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné), le 05/11/2025 auprès du Conseil Municipal des Jeunes (5 enfants et 2 adultes) sur la thématique des milieux aquatiques, sur la présentation des travaux réalisés sur la commune.

e. Sensibilisation des partenaires

Journée de cohésion de la DDTM35

Pour leur journée de cohésion, les services eau et biodiversité de la DDTM35 ont souhaité visiter des travaux milieux aquatiques. L'Unité de Gestion Vilaine Ouest a ainsi présenté aux agents de la DDTM35, le 16 septembre 2025, les travaux réalisés sur le ruisseau des Marguerettes à Paimpont pour des échanges sur le déroulé du chantier. Une vingtaine d'agents étaient présents.



Visite des agents de la DDTM35, le 16/09/2025

3. Etudes

a. Etudes de connaissances

Au cours de l'année 2025, deux études de connaissances ont été portées par l'UGVO au travers de 2 stages pour travailler sur :

- Une méthodologie de restauration des cours d'eau à forte pente,
- Les besoins de valorisation du bois bocage alternatifs à la filière bois énergie.

Méthodologie de restauration des cours d'eau à forte pente

Contenu du stage :
Restaurer nos cours d'eau et nos zones humides est essentiel et constitue l'une des missions phare de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO). Ces milieux participent en effet directement à la qualité de l'eau que nous buvons, ils constituent des supports de biodiversité et de loisirs, absorbent des chocs liés à des inondations et des sécheresses…

Certains cours d'eau en tête de bassin versant sur le territoire de l'UGVO présentent des pentes relativement élevées (de l'ordre de 1,5% et supérieures). Suite à des travaux de restauration menés sur ces secteurs, les cours d'eau se sont ajustés au plan morphologique ; des désordres ont parfois pu être constatés (incision du lit, recoupement de méandres, chasse d'alluvions…). Cela pourrait être préjudiciable pour l'atteinte du bon état.

Il s'est donc avéré nécessaire de comprendre ce qui se joue sur ces secteurs particuliers.

Dans le cadre d'un stage de master 2 Gestion des habitats et des bassins versants (GHBV) au sein de l'Université de Rennes, Nicolas Le Maréchal a mené, du 1er mars au 15 août 2025, un travail de comparaison de stations ayant bénéficié de travaux de restauration et de stations considérées en bon état sur le Serein et sur le territoire de VHBC (Vallons de Haute Bretagne Communauté).

Les résultats semblent confirmer partiellement l'impact de la pente sur certains paramètres de conception des projets tels que la granulométrie, la sinuosité et le gabarit du cours d'eau. La comparaison entre les stations en bon état hydromorphologique et celles restaurées met en avant l'importance d'une ripisylve structurée et l'impact des contraintes géologiques locales qui influencent les caractéristiques des cours d'eau.

Le travail a permis de proposer des préconisations relatives à la restauration des cours d'eau à forte pente. Du fait des capacités morphogènes de ces cours d'eau, il est primordial de s'intéresser aux matériaux encaissants dans lesquels est réalisé le tracé du cours d'eau restauré. La présence de bois en rivière pourrait également être bénéfique.

Date clé :
Pour le suivi du stage, un comité technique, composé de l'Office Français de la Biodiversité, de la cellule d'animation et de suivi des travaux en rivières du Département d'Ille et Vilaine, de l'Université de Rennes et de représentants des différentes unités de gestion d'Eaux & Vilaine, a été mis en place. Ce comité s'est réuni le 9 avril 2025. Un rapport a été remis à l'issue du stage.

Analyse des besoins de valorisation du bois bocage alternatifs à la filière bois énergie

Contenu du stage :
Sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO), 5% des masses d'eau sont classées en bon état écologique, au titre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE). Cette situation s'explique pour partie par le ruissellement et l'érosion des sols, qui transfèrent vers les cours d'eau des polluants d'origine agricole (phosphore, matières en suspension, pesticides). Afin d'atteindre le bon état de ces masses d'eau, l'UGVO mène notamment des travaux de restauration du maillage bocager. En effet, le bocage, en limitant les transferts de polluants d'origine agricole vers les cours d'eau, représente un levier essentiel pour préserver la qualité de l'eau.

Si des actions de restauration et de replantation de haies sont menées et financées via le programme Breizh Bocage, leur existence et leur pérennité dépend aussi de l'intérêt que les agriculteurs portent à la haie et sa gestion. Pour encourager cette implication des agriculteurs, divers acteurs du territoire de l'UGVO développent des filières de valorisation du bois-bocage. Bien que la filière bois-énergie soit bien connue des exploitants agricoles, d'autres débouchés, moins mis en avant, pourraient également représenter un véritable potentiel au sein d'une exploitation agricole.

Dans le cadre de son stage de master 2 ERPUR « Stratégie de développement durable et périurbanisation » de l'Université de Rennes, Léo Le Gall a conduit, du 16 mars au 15 septembre 2025, un travail de recherches bibliographiques et d'enquête terrain, qui ont permis de réaliser un état des lieux des différents débouchés alternatifs aux filières bois-énergie et d'identifier les conditions de développement de ces débouchés.

Le stage a permis de montrer qu'il pourrait y avoir un potentiel, notamment pour les exploitations laitières d'une taille suffisante, pour la production de litière et de fourrage, en autoconsommation sur la ferme en pratiquant une gestion durable du bocage. La production de litière aurait toutefois besoin d'être sécurisée grâce à une organisation collective et de l'entraide pour l'accès aux matériels et équipements de broyage. Des références technico-économiques sont également à consolider. Plus largement, il y aurait un enjeu à développer ou renforcer des filières paillage avec les collectivités du territoire (communes et EPCI), en s'appuyant sur des plateformes existantes. Une simple mise en relation des acteurs pourrait suffire.

Dates clés :
Pour le suivi du stage, un comité technique a été mis en place. Ce comité était composé de l'ADAGE, d'Agrobio 35, de l'Institut Agro Rennes – Angers, de la Chambre d'agriculture, de CBB35, de l'association AILE, des EPCI du territoire de l'UGVO et de représentants des différentes unités de gestion d'Eaux & Vilaine. Trois réunions ont été organisées : le 15 mai, le 7 juillet et le 8 septembre 2025.

Autres éléments d'acquisition de connaissances

L'UGVO a par ailleurs poursuivi l'acquisition de données sur les piézomètres installés en 2022 et 2023 en forêt de Rennes en vue de comprendre la dynamique de fonctionnement du Caleuvre, soumis à des assecs fréquents et prolongés.

Enfin, l'UGVO a été impliquée dans le suivi de l'étude de compréhension du fonctionnement de l'étang de Careil, portée par le Département d'Ille et Vilaine. L'étang présente en effet des signes d'eutrophisation importants et connaît une trajectoire de dégradation écologique marquée, avec des blooms de cyanobactéries.

b. Etudes pré-opérationnelles

Les études pré-opérationnelles principales en 2025 ont concerné le projet de restauration de la vallée verte de Montauban de Bretagne.

Depuis 2023, l'UGVO et la ville de Montauban-de-Bretagne mènent de concert des études en vue de restaurer le ruisseau de la Ville Cotterel et de valoriser la vallée verte qui lui est associée.

Le ruisseau de la Ville Cotterel est situé en totalité sur la commune de Montauban-de-Bretagne. Son bassin versant d'alimentation a une superficie de 6,7 km^2 et comprend 9,5 km de cours d'eau. Il s'agit d'un affluent rive gauche du ruisseau du Garun. En aval de la RN12, il traverse la zone urbanisée de Montauban-de-Bretagne au sein d'un espace dénommé « la Vallée Verte ». Celle-ci est une véritable continuité verte d'1,4 kilomètres au sein du bourg, depuis la RN12 jusqu'au cours d'eau du Garun.



Délimitation du bassin versant d'alimentation de la Ville Cotterel à Montauban-de-Bretagne

Ce projet est motivé par le fait que le ruisseau de la Ville Cotterel a été fortement modifié par les activités humaines : déplacement, rectification, ouvrages faisant obstacle à la libre circulation des poissons et des sédiments, création de plans d'eau (étang du camping et étang du Saint-Eloi). Le fonctionnement hydromorphologique de ce cours d'eau est donc considéré comme dégradé, comme en témoignent le diagnostic réalisé en 2012 par le Syndicat Intercommunal du bassin versant du Meu et le diagnostic actualisé par l'EPTB (amont RN12) et Biosferenn (aval RN12) en 2024.

La vallée verte est également identifiée dans le PLU de la ville comme une « continuité écologique à préserver et à renforcer » car elle fait le lien entre deux réservoirs de biodiversité (la forêt domaniale de Montauban et la vallée du Garun).

Des études préalables et d'avant-projet ont été menées avec l'appui de groupements d'étude :

- Iao Senn / Biosferenn / ICEO pour le volet cours d'eau, sous maîtrise d'ouvrage Eaux & Vilaine,
- Iao Senn / Biosferenn / Univers pour la valorisation de la vallée verte, sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Montauban de Bretagne.

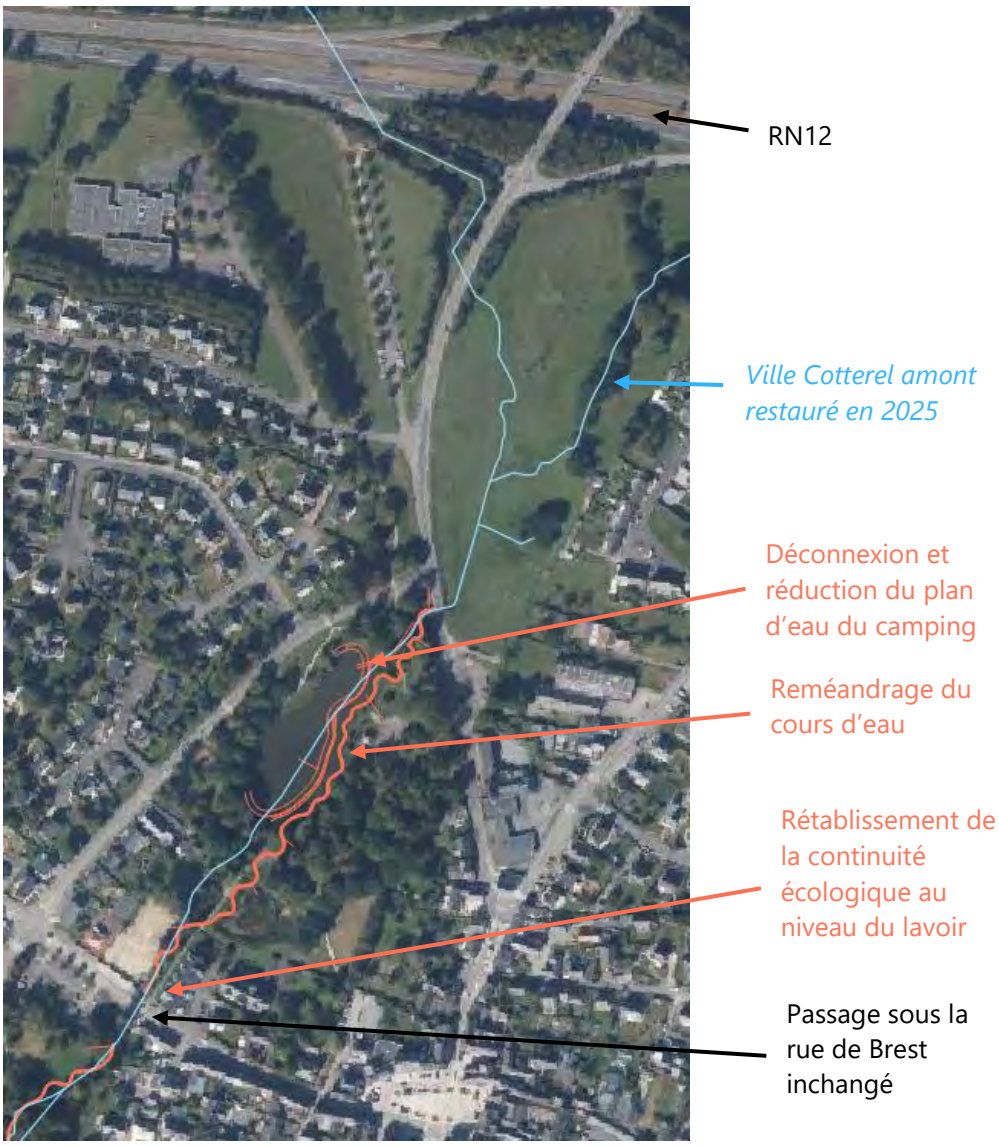
À l'issue de la phase de diagnostic, et au terme de plusieurs étapes de concertation, une esquisse consolidée a été validée par le comité de pilotage de l'étude et la double maîtrise d'ouvrage en juillet 2024.

Un avant-projet a été proposé au comité de pilotage du projet en avril 2025. Une réunion publique a été organisée le 13 mai 2025 afin de présenter l'avant-projet à la population. Des réunions de restitution et d'échange avec Iao Senn se sont tenues les 20 juin et 18 juillet pour clôturer la phase AVP et la mission.

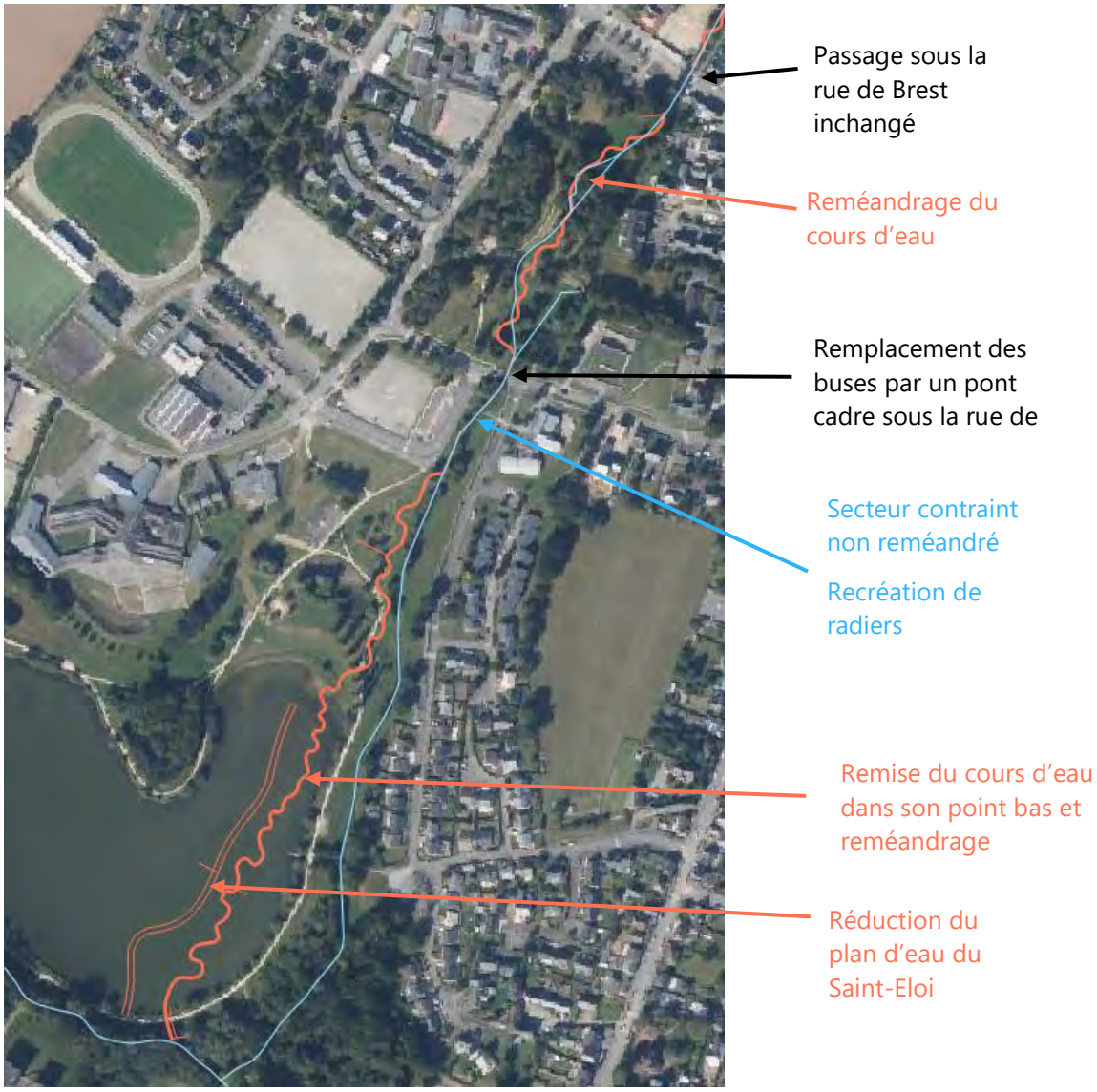
D'une manière générale, le projet prévoit :

- le déplacement du cours d'eau dans son point bas historique ;
- le reméandrage du cours d'eau afin de lui redonner une mobilité (hors secteur contraint) ;
- la déconnexion du plan d'eau du camping du cours d'eau et sa réduction ;
- la réduction du plan d'eau du St-Éloi ;
- un tamponnement des eaux pluviales avant rejet au cours d'eau (zones d'infiltration jalonnant la Vallée Verte) ;
- une valorisation de la vallée en termes d'usages, de patrimoine arboré, de biodiversité, etc.

De l'amont à l'aval, le projet de restauration consistera en :



Projet de restauration ruisseau de la Ville Cotterel à Montauban-de-Bretagne – Au Nord de la rue de Brest



Projet de restauration ruisseau de la Ville Cotterel à Montauban-de-Bretagne – Au Sud de la rue de Brest

En parallèle de la conception de l'AVP, deux études complémentaires ont été confiées à des prestataires spécialisés :

- Une étude géotechnique de niveau G2-AVP permettant d'appréhender la nature des digues actuelles des deux plans d'eau et la possibilité de réemploi des matériaux en vue de créer les futures digues lors du remodelage des étangs ; cette étude a été confiée au bureau d'études Géotechnique sas. Le rapport d'étude a été remis en février 2025.
 Les conclusions indiquent que le réemploi des matériaux sera possible. L'étude a également mis en avant le fait que les travaux sur les secteurs du camping et du St Eloi se situent en zones potentiellement sujettes aux remontées de nappes et qu'il y a une hétérogénéité lithologique prononcée. Ces éléments amèneront donc à conduire une étude de niveau G2-PRO en 2026.
- Une étude de l'impact hydraulique du projet de restauration morphologique du ruisseau de la Ville Cotterel au stade AVP, pour les 4 crues de référence (biennale, décennale, trentennale, centennale) en le comparant à l'état initial. L'étude a montré en avril 2025 que le risque inondation pour le niveau de crue centennale était aggravé. Cette conclusion amènera donc à réviser l'AVP fin 2025 - début 2026.

La conduite de ces études s'est faite de manière coordonnée avec la commune de Montauban de Bretagne, qui porte, quant à elle, la suppression des rejets directs d'eaux pluviales au cours d'eau et l'aménagement paysager de la vallée verte. Plusieurs réunions de coordination ont été organisées en ce sens ; l'UGVO a également participé aux comités techniques organisés par la commune pour le suivi des missions de maîtrise d'œuvre pour la gestion du pluvial confiées au bureau d'étude Okarré.

Une importante coordination a également été nécessaire avec la communauté de communes de Saint-Méen Montauban pour identifier les points de croisement entre le tracé du cours d'eau restauré et les réseaux d'assainissement. Cela a permis d'identifier des secteurs où le dévoiement des réseaux seraient à prévoir en 2026.

Il n'y a pas eu d'autres études pré-opérationnelles portées par l'UGVO en 2025, mais l'unité s'est impliquée sur deux autres secteurs qui devraient aboutir à la réalisation de travaux :

- **Sur la masse d'eau du Chesnay – Piguelais.**
 L'UGVO s'est rapprochée de la direction des canaux de la Région Bretagne afin de suivre l'avancement du projet de création d'un ouvrage de répartition des débits dans la rigole du Chesnay Piguelais et dans le ruisseau, afin de garantir le respect du débit réservé (10ème du module – débit de Montreuil sur Ille pris en référence). Le projet a été étudié en 2025 ; une rencontre sur site a eu lieu le 8 août 2025. Les travaux sont programmés pour 2026.
- **Sur l'étang de l'Etunel.**
 Des réunions de concertation techniques ont été de nouveau organisées entre l'UGVO et la fédération de pêche d'une part et l'UGVO et Brocéliande communauté d'autre part afin de relancer le projet. Il a été acté d'inscrire l'effacement de l'étang de l'Etunel au sein de l'accord de territoire conclu pour la période 2026 – 2028 avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne.
 Le Département a également souhaité lancer, en partenariat avec Brocéliande communauté, une étude de préfiguration d'un espace naturel sensible d'ancrage territorial et de perception de la vallée du Serein par les habitants et acteurs du territoire, dans l'objectif d'étudier la possibilité de mettre en place à terme un Espace Naturel Sensible. Il est apparu essentiel d'articuler les démarches.
 Il a alors été convenu d'organiser une réunion politique entre l'UGVO, la fédération de pêche, le Département, Brocéliande communauté et les communes de Monterfil et Treffendel début 2026.

4. Suivis de l'évolution des masses d'eau

a. Suivi physico-chimique de la qualité de l'eau

Les suivis mis en œuvre par Eaux & Vilaine visent à définir, hiérarchiser et évaluer des actions portées par l'établissement dans le cadre de ses politiques de gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la lutte contre les pollutions diffuses.

Ils sont mis en œuvre par les unités de gestion, dans le cadre d'un marché à bons de commande unique pour l'établissement et avec une coordination assurée par la cellule planification de l'établissement.

Pour homogénéiser les pratiques et faciliter l'agrégation des résultats à l'échelle du bassin versant de la Vilaine, les suivis mis en œuvre par l'établissement reposent sur un programme analytique commun.

Ces suivis sont conçus en partenariat avec les autres structures réalisant des analyses de la qualité d'eau sur le territoire. Les points de suivis sont rationalisés pour éviter les doublons entre structures.

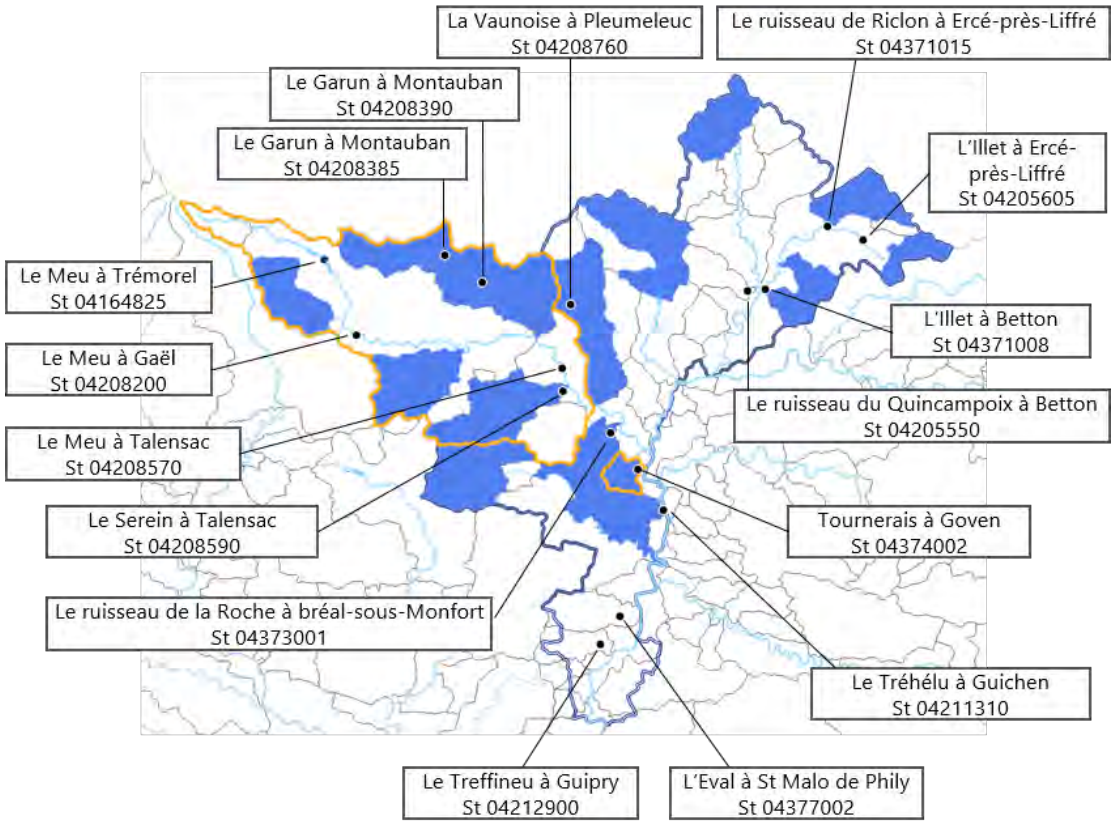
En 2025, le programme de suivi a été conçu pour :

- Mieux évaluer les secteurs mal connus - suivi de connaissance : territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté ;
- Evaluer plus particulièrement les zones d'actions prioritaires et leur programme d'actions milieux aquatiques et agricoles - suivi actions contrat territorial : sous-BV prioritaires du Meu, Illet et VHBC ;
- Compléter les suivis de long terme en aval de bassin versant - suivis patrimoniaux : Illet à Betton.

Par rapport au suivi 2024, le nombre de stations suivies en 2025 a été revu à la baisse. Plusieurs stations ont été exclues du suivi 2025 pour les raisons suivantes :

- Chroniques de données importantes disponibles sur certaines stations : Flume à Pacé, Ille à Saint Grégoire ;
- Prise en charge du suivi par CD35 : stations Penhouet à Careil en amont et en aval de l'étang ;
- Stations homogènes en termes de qualité de l'eau sur l'amont du Meu : Grenedan à Gaël, Bois Hamon à Gaël, Comper à Saint Gonlay ; La station Meu à Trémorel est représentative de la qualité de l'eau sur ces trois stations.

La carte ci-après présente les 16 stations suivies en 2025 par l'UGVO.



Sur les 16 stations, 236 prélèvements étaient programmés dont 44 en temps de pluie.

125 prélèvements ont été effectivement réalisés. Cet écart s'explique par :

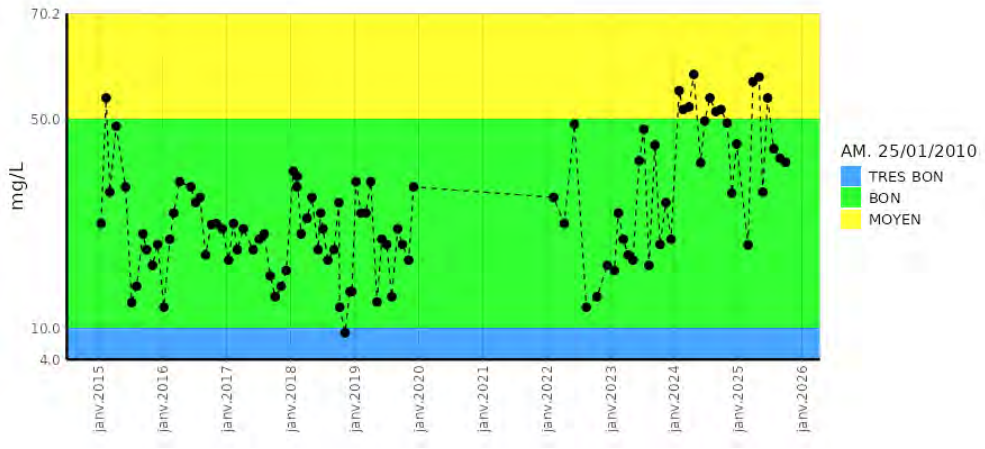
- La survenue de plusieurs crues débordantes ou a contrario d'assecs qui ont empêché la réalisation des prélèvements ;
- Des erreurs de programmation par le prestataire en charge des prélèvements calendaires ;
- Un manque d'effectifs disponibles au sein de l'UGVO pour les prélèvements en temps de pluie et l'absence de pluies significatives (notamment au printemps) sur les jours ouvrables. Ainsi, sur les 4 campagnes pluie prévues au printemps et à l'automne, 1 seule a pu être réalisée.

Résultats 2025 sur les bassins de l'Ille et Illet

Code station	Nom de la station	O2 dissous (mg/L)	Taux sat. O2 (%)	DBO5 (mg O2/L)	COD (mg/L)	Temp. (°C)	PO4 (mg/L)	Ptot (mg/L)	NH4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)
04371015	RAU DE RICLON A ERCE-PRES-LIFFRE	2,1	18,7	3	8,4	16,6	0,17	0,109	0,14	0,08	7,1
04205550	RAU DE QUIMCAMPOIX à BETTON	8,5	85,6	3	5,6	17,8	0,168	0,228	0,16	0,17	58
04371008	ILLET A BETTON	6,43	63,8	2,3		18,9	0,17	0,16	0,15	0,09	14
04205605	ILLET à ERCE-PRES-LIFFRE	4,69	46,7	2,6		18	0,35	0,174	0,22	0,12	25

Les paramètres oxygène (oxygène dissous et taux de saturation en oxygène) des stations du bassin de l'Illet sont pour la plupart dégradés. La classe de ces paramètres sur le ruisseau du Riclon est même mauvaise. La situation s'est accentuée par rapport à 2024. Cela s'explique en partie par les faibles débits observés sur ces stations en période estivale. Le ruisseau du Riclon présente également une charge en matières organiques importante, qui peut expliquer la réduction des niveaux d'oxygène dissous.

Sur la masse d'eau du Quincampoix, comme en 2024, aucun dépassement sur les paramètres nitrites (NO2) et ammonium (NH4) n'est observé alors que cela était le cas les années précédentes (témoignant du dysfonctionnement de la station d'épuration de Melesse). En revanche, les concentrations en nitrates sont élevées, avec plusieurs dépassements au-dessus du seuil fixé par la DCE à 50 mg/L.



Evolution des concentrations en nitrates sur la station du Quincampoix à Betton

Le paramètre phosphore total est également au-dessus du seuil de bon état écologique. En 2025, le pic observé en hiver et corrélé à un épisode pluvieux révèle une problématique de ruissellement – érosion des sols.

Résultats 2025 sur le bassin de la Vaunoise

Code station	Libellé de la station	O2 dissous (mg/L)	Taux sat. O2 (%)	DBO5 (mg O2/L)	COD (mg/L)	Temp. (°C)	PO4 (mg/L)	Ptot (mg/L)	NH4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)
04208760	VAUNOISE à PLEUMELEUC	6,55	67,8			18,1	0,38	0,291			

Le paramètre phosphore total présente un pic en 2025 en période d'étiage. Cela avait déjà pu être observé en 2023. Il est possible que le rejet des lagunes de Pleumeleuc situé juste en amont de la station explique cette situation. Le taux de saturation en oxygène est également dégradé.

Résultats 2025 sur le bassin du Meu

Code station	Libellé de station	O2 dissous (mg/L)	Taux sat. O2 (%)	DBO5 (mg O2/L)	COD (mg/L)	Temp. (°C)	PO4 (mg/L)	Ptot (mg/L)	NH4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)
04208385	GARUN à MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	4,75	50,6	6,3	8,1	19,3	2,86	1,12	0,84	0,93	30,4
04208390	GARUN à MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	4,34	45,8	3,5	10	17,4	0,63	0,421	0,67	0,45	31,4
04164825	MEU à TREMOREL	3,8	35	4,8		16,8	0,63	0,405	1,54	0,12	9,7
04208200	MEU à GAEL	7,42	68,2	3	11	18,8	0,43	0,309	0,15	0,13	36,2
04208570	MEU à TALENSAC	6,66	71,5	3	7	21	0,41	0,213	0,17	0,13	23,9
04208590	SEREIN à TALENSAC	4,77	44	3		18,1	0,97	0,553	1,47	0,49	33,6

La qualité de l'eau est particulièrement dégradée sur les stations du Garun à Montauban de Bretagne. Les rejets des industries agroalimentaires et des stations d'épuration des collectivités contribuent au déclassement des paramètres phosphore total, orthophosphates, ammonium et nitrites. Cette situation persiste depuis plusieurs années mais des projets sont en cours, notamment sur la station d'épuration de Montauban de Bretagne (classée Système d'Assainissement Prioritaire par l'Agence de l'eau).

Les stations du Meu sont toutes dégradées sur le paramètre phosphore total, avec des pics de concentration durant les période estivales, liés probablement à la lagune située sur la commune de Trémorel et aux points de rejet des stations d'épuration de Gaël et de Talensac, situés en amont des stations de suivi de la qualité de l'eau du Meu à Gaël et du Meu à Talensac. En outre, sur la station du Meu à Trémorel, les pics de phosphore total s'expriment l'hiver, en lien avec des épisodes pluvieux, ce qui traduit des phénomènes de ruissellement érosion des sols.

Suivant le même profil, le Serein à Talensac présente notamment des dégradations sur les paramètres oxygène, orthophosphates et phosphore total. Une problématique liée à l'assainissement peut ici être relevée avec des pics d'orthophosphates en période estivale (présence de la lagune du Verger en amont de la station de suivi).

Résultats 2025 sur le territoire de VHBC

Code station	Libellé de station	O2 dissous (mg/L)	Taux sat. O2 (%)	DBO5 (mg O2/L)	COD (mg/L)	Temp. (°C)	PO4 (mg/L)	Ptot (mg/L)	NH4 (mg/L)	NO2 (mg/L)	NO3 (mg/L)
04211310	RAU DE TREHELU À GUICHEN	8,1	80,3	3	7,9	19,4	0,23	0,128	0,33	0,12	30
04212900	TREFINEU à GUIPRY	4,57	35,5	3	9,8	18,3	0,22	0,11	0,23	0,26	32,5
04377002	RAU D'EVAL À SAINT-MALO-DE-PHILY	4,39	45,3	3	6	16,1	0,28	0,146	0,06	0,13	44,7
04373001	RAU DE LA ROCHE À BREAL-SOUS-MONTFORT	7,86	72,2	3	9,2	16,3	0,179	0,109	0,21	0,18	36,8
04374002	TOURNERAIS A GOVEN	7,54	70,7	3	5,7	15	0,106	0,047	0,07	0,09	40,4

Sur le territoire de VHBC, la principale problématique concerne les paramètres liés à l'oxygène (oxygène dissous et taux de saturation en oxygène). Cela est lié en partie aux faibles débits observés en période estivale ainsi qu'à la charge pouvant être retrouvée en matière organique (comme en témoigne également le paramètre COD).

b. Suivi pesticides

Les stations suivies en 2025 pour les pesticides, en calendaire et en temps de pluie ont été les suivantes :

- Sur le bassin de l'Illet : l'Illet à Ercé-près-Liffré, le ruisseau du Riclon à Ercé-près-Liffré, l'Illet à Betton. En 2025, des dépassements du seuil des 0,5 µg/L sur la somme des pesticides ont été observés à deux reprises sur les stations de l'Illet à Ercé et de l'Illet à Betton, ce qui est dommageable pour les milieux (seuil qualité d'eau DCE).

 En 2025, deux molécules ont notamment été problématiques avec un dépassement du seuil des 0,1 µg/L : le diflufénicanil (herbicide céréales) sur l'Illet à Betton et l'Illet à Ercé ainsi que le métazachlore (herbicide colza) sur l'Illet à Ercé.
- Sur le territoire de VHBC : le Tournerais à Goven, le Tréhélu à Guichen, le Tréfineu à Guipry, l'Eval à Saint-Malo de Phily.

 En 2025, les stations du Tournerais, du Trefineu et de l'Eval connaissent plusieurs dépassements du seuil des 0,5 µg/L sur la somme des pesticides.
- Sur le bassin du Meu et de la Vaunoise : le Meu à Trémorel, le Meu à Gaël, le Garun à Montauban (station n°04208385, située à l'amont de Montauban) et la Vaunoise à Pleumeleuc.

 En 2025, l'ensemble de ces stations présentent des dépassements du seuil des 0,5µg/L sur la somme des pesticides. Les concentrations sur la station du Garun à Montauban ne redescendent d'ailleurs jamais en dessous du seuil des 0,5µg/L.

c. Suivis des indicateurs biologiques

Pour 2025, il était programmé 8 sites de suivis des indicateurs biologiques (Indice Poissons Rivière (IPR) et Indice Invertébrés Multi-Métrique (I2M2)).

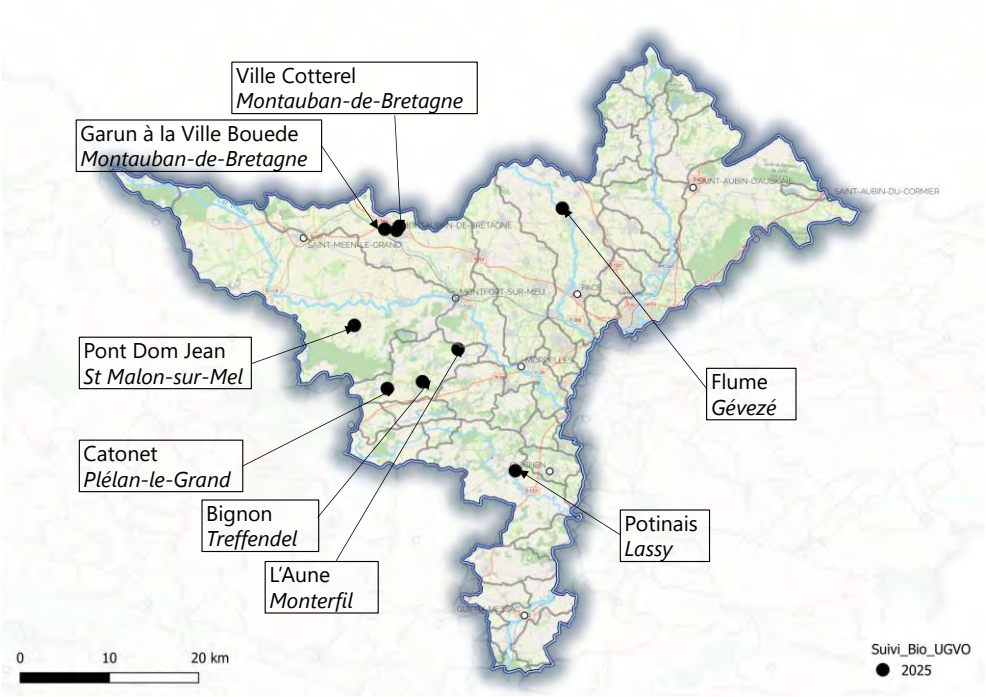
Deux suivis concernent des sites ayant bénéficiés de travaux :

- Le ruisseau de la Flume à Gévezé au lieu-dit les Roches,
- Le ruisseau de la Ville Cotterel amont à Montauban de Bretagne.

Les autres suivis ont vocation à améliorer les connaissances sur :

- Le bassin du Serein avec 3 stations de suivi sur le Bignon, le Catonet et l'Aune,
- Le bassin du Comper avec 1 station localisée sur le ruisseau de Pont Dom Jean,
- Le bassin du Canut Sud avec 1 station localisée sur le ruisseau de la Potinais,
- Le bassin du Garun avec 1 station complémentaire à la Ville Bouede.

La carte ci-après présente les stations de suivis biologiques programmés en 2025.



Résultats des suivis IPR

Sur les 7 suivis IPR programmés, 2 n'ont pas pu être réalisés sur les stations de l'Aune à Monterfil et du Bignon à Treffendel car elles se trouvaient en assec. Les pêches ont été réalisées le 2 septembre et le 26 septembre.

Les résultats de l'IPR par station sont les suivants :

Cours d'eau - commune	LE CATONET à PLELAN-LE-GRAND	LE PONT DOM JEAN à SAINT-MALON-SUR-MEL	LA POTINAIS à LASSY	LE GARUN à MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	LA FLUME à GEVEZE
Code station	04373060	04373061	04375017	04373062	04372015
IPR	23,52	18,06	19,67	26,00	13,19

Sur le réseau de suivi 2025, 1 seule station atteint le bon état biologique, 3 sont classées en état biologique moyen et une en état médiocre.

La station classée en état biologique médiocre est le Garun à Montauban-de-Bretagne (04373062). Elle est déclassée par les métriques de l'IPR densité importante d'individus omnivores et densité importante d'individus tolérants. La station semble donc altérée au niveau de la qualité physico-chimique par des apports importants en matière organique.

Pour au moins deux des trois stations classées en état biologique moyen, les facteurs d'altération sont similaires. Il s'agit des stations du Catonet (04373060) et de Pont Dom Jean (04373061). En effet, ces deux stations présentent des densités d'individus tolérants et omnivores importantes ; ce qui laisse supposer une altération de la qualité de l'eau par des apports conséquents mais ponctuels de matière organique. Ces deux stations semblent présenter aussi des zones de reproduction altérées comme le suggère le déficit en espèces rhéophiles et lithophiles.

La potinais (04375017), qui est, elle aussi, classée en état biologique moyen, présente un déficit d'espèces. En effet, seules des truites ont été capturées lors de cette pêche. La population semble contenir au moins trois classes d'âge différentes avec la présence de 0+, 1+ et supérieur à 1+. Cela laisse supposer une bonne qualité de l'eau et d'habitat. Néanmoins, l'IPR classe la station en état biologique moyen car l'indice réagit à la faible biodiversité. On peut noter que la turbidité importante de la station a pu réduire l'effort de capture des espèces de fond tel que les chabots, les loches franches, …

La Flume à Gévezé présente une note d'IPR de 13,19 correspondant à un bon état biologique. Cette note reflète un nombre d'espèces correct, une densité correcte d'espèces invertivores et d'espèces lithophiles (organisme ayant une affinité pour les substrats pierreux ou graveleux).

Résultats des suivis I2M2

6 I2M2 ont quant à eux pu être réalisés :

Nom station	Le Pont Dom Jean à Saint-Malon-sur-Mel	Le Catonet à Plélan-le-Grand	La Potinais à Lassy	Le Garun à Montauban de Bretagne	La Flume à Gévezé	La Ville Cotterel à Montauban de Bretagne
Code station	4373061	4373060	4375017	4373062	4372015	4373056
Date prélèvement	07/07/2025	07/07/2025	08/07/2025	09/07/2025	09/07/2025	09/07/2025
I2M2	0.0986	0.4388	0.4093	0.4723	0.0600	0.2058

Seule la station sur le Garun à Montauban de Bretagne présente un I2M2 en bon état biologique.

Le Catonet à Plélan-le-Grand et la Potinais à Lassy présentent un I2M2 en état moyen. La Ville Cotterel à Montauban de Bretagne présente un I2M2 en état médiocre. Le Pont Dom Jean à Saint-Malon-sur-Mel et la Flume à Gévezé présentent enfin un I2M2 en état mauvais. Ces résultats reflètent des pressions liées à la fois à la qualité physico-chimique de l'eau et à la dégradation des habitats.

5. Animation territoriale

Comme chaque année, afin d'assurer et de développer le lien avec les collectivités territoriales du territoire de l'UGVO et de faciliter l'intégration des enjeux de l'eau dans l'ensemble des politiques publiques portées par ces collectivités (développement du territoire, urbanisation, développement économique, tourisme, environnement, …) et dans leurs documents de planification (PCAET, SCOT, PLU(i), DOCOB, PAT, …), l'animatrice territoriale propose plusieurs rencontres tout au long de l'année avec les référents techniques GEMA de chaque EPCI.

Ainsi, chaque début d'année, l'animatrice territoriale propose de rencontrer les référents GEMA de chaque EPCI. Lors de cette rencontre, l'animatrice présente un rapport synthétique des actions réalisées l'année précédente avec une double page portant sur chaque EPCI. Ce support permet d'aborder l'ensemble des thématiques, d'ouvrir les échanges sur des projets potentiels ou connus et de rappeler l'organisation pressentie de l'année à venir. Selon l'organisation de l'EPCI, différents chargés de missions participent à cette rencontre (assainissement, urbanisme, agricole, eau potable, …), ce qui permet d'aborder les problématiques de l'eau selon différents aspects et de manière transversale.

En 2025, 8 EPCI ont été rencontrés entre le 12 février et le 15 mai :

- Montfort Communauté, le 12/02/2025 ;
- La Communauté de Communes Bretagne Romantique, le 20/02/2025 ;
- La Communauté de Communes de Saint Méen-Montauban, le 20/02/2025 ;
- Brocéliande Communauté, le 27/02/2025
- Liffré Cormier Communauté, le 10/03/2025 ;
- Vallons de Haute Bretagne Communauté, le 13/03/2025
- La Communauté de Communes de Val d'Ille-Aubigné, le 15/05/2025 ;

Compte tenu de la spécificité de Rennes Métropole (territoire de grande superficie et concerné par les 2 unités de gestion de l'amont de la Vilaine : UGVE et UGVO), un temps d'échanges a été organisé en visio le 12/06/2025.

Dans le cadre de l'élaboration de l'Accord de Territoire, deux réunions spécifiques aux EPCI ont été organisées sous un format différent des années précédentes compte tenu du contexte particulier de l'année 2025. Etaient invités les agents techniques des EPCI en charge de la GEMA ayant transféré ou délégué la compétence GEMA à Eaux & Vilaine sur le territoire de l'UGVO :

- Le 03/07/2025, à Pacé : cette rencontre concernait les actions des EPCi à intégrer dans le futur Accord de Territoire de l'UGVO avec des interrogations notamment sur les actions relatives au « petit cycle » de l'eau comme l'assainissement, la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) ou encore les économies d'eau. Etaient présentées les actions proposées par chaque EPCI. 6 EPCI étaient représentés ;
- Le 25/09/2025 à Pacé : cette rencontre avait pour objectif de présenter l'état d'avancement de l'Accord de Territoire et de répondre aux différentes interrogations des EPCI sur l'évolution des actions à intégrer dans cet Accord de territoire. 8 EPCI étaient présents ainsi que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Pour maintenir et développer le lien avec les EPCI du territoire de l'UGVO sur leur politiques publiques et leurs documents de planification, l'animatrice territoriale, ou selon les thématique abordées, la coordinatrice agricole ou la conseillère études et ingénierie de l'UGVO, ont participé en 2025 à 16 réunions organisées par ou pour les EPCI.

N°	Date	Structure concernée	Lieu	Objet de la réunion
1	27/01/2025	Liffré Cormier Communauté	La Bouëxière	Commission Eau (avec l'UGVE) sur le bilan des actions 2024
2	11/02/2025	Montfort Communauté	Montfort-sur-Meu	Commission Eau extraordinaire sur le SAGE Vilaine et le 12ème programme de l'Agence de l'Eau
3	12/02/2025	Montfort Communauté	Montfort-sur-Meu	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
4	20/02/2025	Communauté de Communes Bretagne Romantique	La Chapelle-aux-Filtzméens	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
5	20/02/2025	Communauté de Communes Saint Méen-Montauban	Saint Méen-Le-Grand	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
6	25/02/2025	Liffré Cormier Communauté	La Bouëxière	PLUI : Réunion PPA sur le diagnostic du PLUI-H
7	27/02/2025	Brocéliande Communauté	Plélan-Le-Grand	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
8	10/03/2025	Liffré Cormier Communauté	La Bouëxière	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
9	13/03/2025	Vallons de Haute Bretagne Communauté	Guichen	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
10	04/04/2025	Rennes Métropole	En visio	Echange avec le Référent GEMA en simultanée avec l'UGVE sur les thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
11	15/05/2025	Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné	Pacé	Rencontre annuelle avec le Référent GEMA, les agents des thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme et projets 2025
12	06/06/2025	Vallons de Haute Bretagne Communauté	Guichen	Breizh Bocage : Comité de pilotage annuel. Bilan des travaux 2024-2025, bilan des animations 2024-2025 et perspectives 2025
13	12/06/2025	Rennes Métropole	En visio	Rencontre avec le Référent GEMA en simultanée avec l'UGVE sur les thématiques Petit et Grand Cycle de l'Eau et Urbanisme
14	02/10/2025	Communauté de Communes Bretagne Romantique	La Chapelle-aux-Filtzméens	PLUI : Ecriture règlement ZH
15	05/11/2025	Montfort Communauté	Montfort-sur-Meu	Commission GEMAPI : Bilan provisoire des actions 2025, présentation résultats qualité de l'eau 2025, bilan du contrat de bassin versant 2023-2025 et présentation de l'Accord de Territoire 2026-2028
16	18/11/2025	Vallons de Haute Bretagne Communauté	Guichen	Commission GEMAPI : Bilan provisoire des actions 2025, présentation résultats qualité de l'eau 2025, présentation de l'Accord de Territoire 2026-2028

L'animatrice territoriale ou, selon les thématiques abordées, un autre agent de l'UGVO, participent également à d'autres réunions en lien avec la politique de l'eau menée par l'UGVO sur son territoire et les enjeux du territoire. En 2025, cela a concerné **6 réunions.**

N°	Date	Structure concernée	Lieu	Objet de la réunion
1	06/03/2025	Pays de Brocéliande	Montauban-de-Bretagne	SCOT : Réunion PPA de présentation du PAS
2	17/03/2025	DDTM35	Pacé	PAOT : SDAGE, AAC du Meu, arrêté ZSCE
3	28/03/2025	Conseil Départemental 35	Pleumeleuc	Réunion de présentations des scénarii de piste cyclable sur l'axe Pleumeleuc-Bédée-Montfort
4	16/04/2025	Conseil Régional de Bretagne	Saint Brieuc	Séance plénière de l'Assemblée Bretonne de l'Eau sur les pesticides
5	04/06/2025	Sage Vilaine	L'Hermitage	Révision du Sage : Réunion PPA
6	01/10/2025	Conseil Départemental 35	Rennes	Conférence Brétilienne dur l'Eau : Sobriété et Etat des Lieux Agence de l'Eau

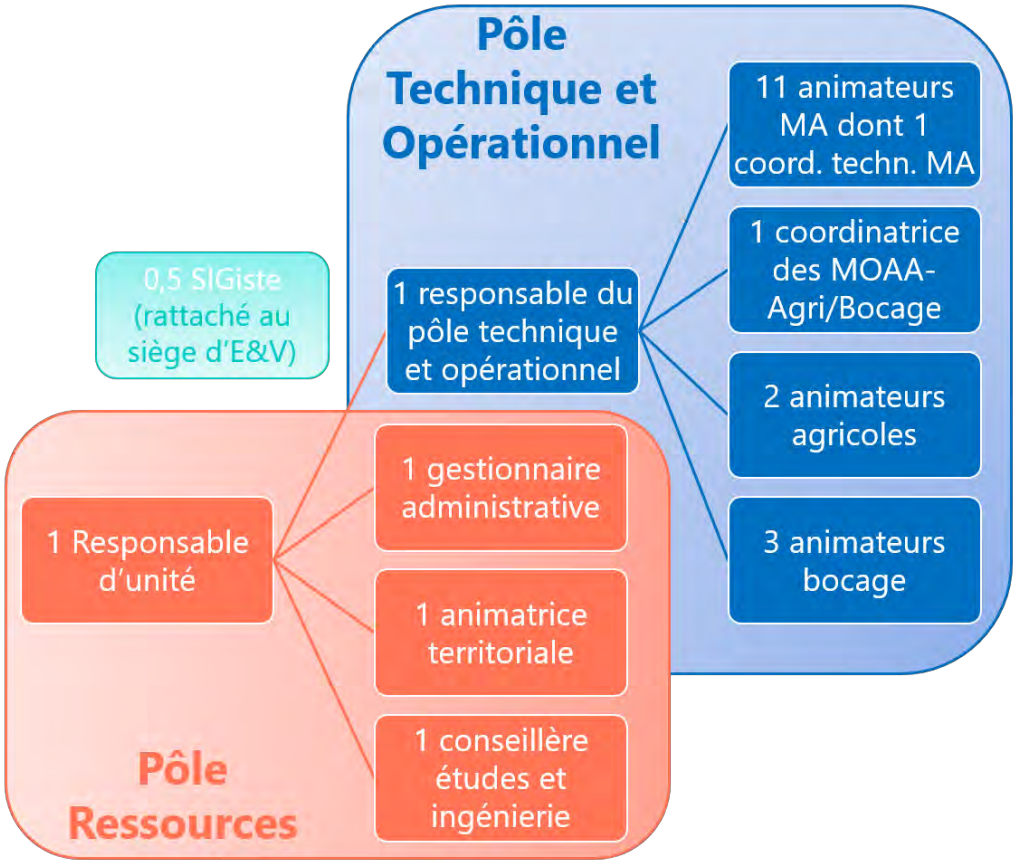
D. Volet « Animation et gestion du Contrat Territorial de Bassin Versant

1. Animation du contrat

L'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO) est le résultat de la réorganisation des compétences GEMA et associées à l'échelle de l'amont de la Vilaine.

Cette réorganisation des compétences GEMA et associées s'est accompagnée d'une réorganisation des services, avec l'intégration des agents des syndicats historiques au sein de l'EPTB Eaux & Vilaine depuis le 01/01/2022 et l'élaboration d'un nouvel organigramme construit autour de deux pôles :

- 1 pôle « Ressources » ;
- 1 pôle « Technique et Opérationnel ».



Organigramme prévisionnel 2025 de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest

Cette réorganisation des compétences s'est accompagnée d'une réorganisation au niveau technique devant permettre de :

- Gagner en opérationnalité, avec un pôle technique et opérationnel centré autour de ses missions de mise en œuvre des travaux et actions ;
- Favoriser la montée en compétence technique des animateurs milieux aquatiques, agricoles et bocage ;
- Centrer les nouveaux postes sur des missions existantes dans les Syndicats historiques mais qui étaient dispersées sur plusieurs postes.

Au regard de la forte ambition retenue pour le nouveau programme d'actions 2023-2025, un renfort de l'équipe en place était programmé dès la première année du Contrat.
Début 2023, l'équipe de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest était constituée de 16 agents (agents issus des syndicats de bassin versant historiques (12) et agents recrutés en 2022 (4)). Cette équipe a été étoffée au cours de l'année 2023 avec l'embauche de 2 nouveaux animateurs milieux aquatiques et 2 animatrices agricoles (portant l'équipe de l'UGVO à 20 sur les 23 agents prévus initialement) pour mener à bien les actions et travaux programmés en 2023 sur le territoire. Au cours de l'année 2023, 1 agent a quitté la collectivité (1 animateur milieux aquatiques) portant l'équipe de l'UGVO à 19 agents fin 2023.

En 2024, afin de finaliser les recrutements prévus dans le cadre du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 de l'UGVO, 3 nouveaux animateurs milieux aquatiques et 1 nouvel animateur bocage ont été recrutés. En contrepartie, 1 agent a quitté l'UGVO début 2024 (1 animatrice agricole) portant l'équipe de l'UGVO à 22 agents fin 2024.

Début 2024, le poste de coordinateur technique milieux aquatiques a également été créé en remplacement du poste de coordinateur de projet zones prioritaires initialement prévu. Ce poste a été pourvu en interne.

En 2025, dans le cadre de l'élaboration du nouvel Accord de Territoire et au vu des nouvelles modalités du 12ème programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, il a été décidé de reporter le recrutement du nouvel animateur agricole (en remplacement de l'animatrice agricole partie début 2024). Au cours de l'année, 1 animateur milieux aquatiques et la conseillère études et ingénierie ont quitté l'UGVO ; cette dernière a été remplacée à compter du 16/06/2025. L'animatrice agricole restante est partie au 31 décembre de l'année portant l'équipe de l'UGVO à 20 agents fin 2025.

En 2025, l'équipe de l'UGVO a également été complétée par 2 stagiaires :

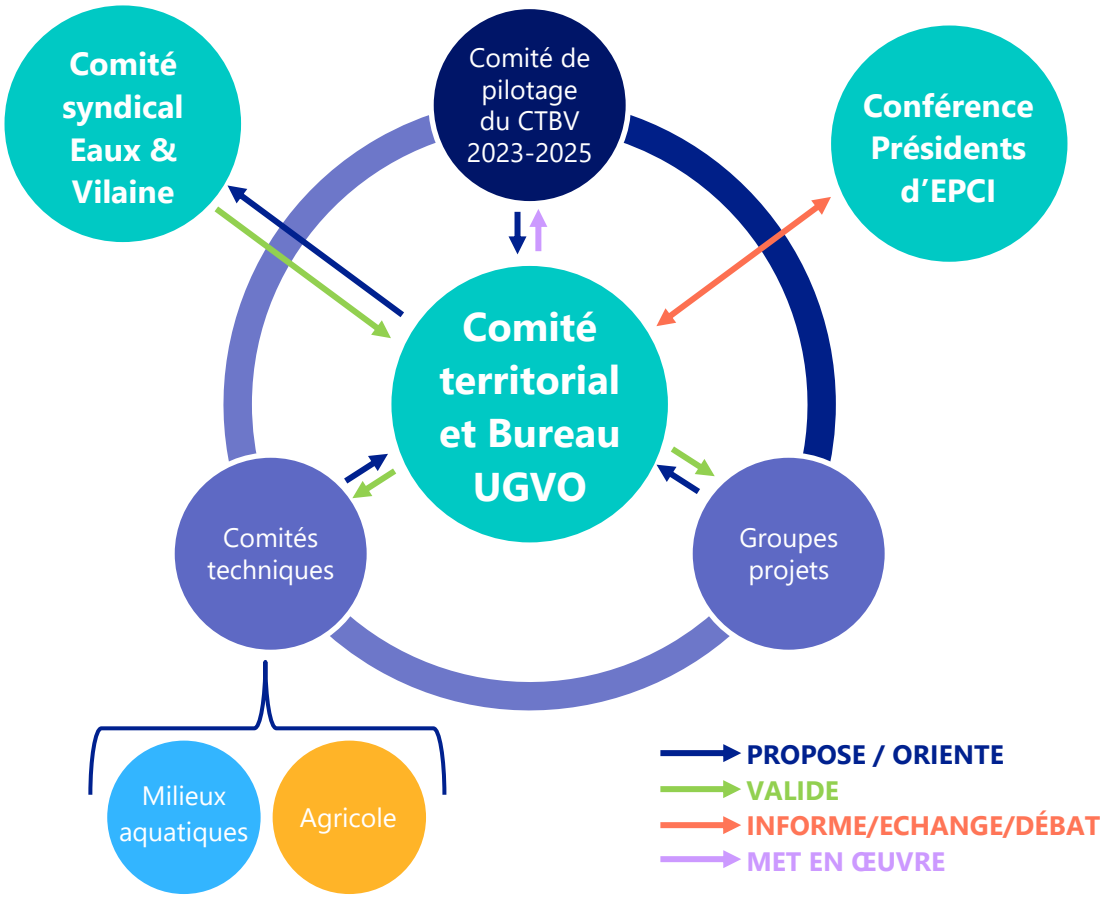
- 1 stage de 5 mois et demi en lien avec la thématique milieux aquatiques :
 - Méthodologie de restauration des cours d'eau à forte pente.
- 1 stage de 6 mois en lien avec la thématique bocage :
 - Analyse des besoins de valorisation du bocage alternatifs à la filière bois énergie.

Le tableau ci-après récapitule les moyens humains alloués à la mise en œuvre du CTBV 2023-2025 de l'UGVO et du programme Breizh Bocage en 2025 sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest :

Nom des agents	Fonction	Date d'entrée dans la collectivité	Nombre d'ETP sur l'année 2025	Commentaire
Sophie DUCHANGE	Responsable de l'Unité	01/01/2022	1 ETP	
Alice CHATEL	Responsable du Pôle Technique et Opérationnel	01/01/2022	0,8 ETP	Temps partiel 80%
Laetitia CITEAU	Conseillère Etudes et Ingénierie	01/01/2022	0,25 ETP	Départ définitif de l'UGVO à compter du 31/03/2025
Delphine KLERCH	Conseillère Etudes et Ingénierie	16/06/2025	0,54 ETP	Arrivée au 16/06/2025 dans la collectivité en remplacement de Laetitia CITEAU
Carole FOUVILLE	Animatrice territoriale	01/01/2022	0,9 ETP	Temps partiel 90%
Sandrine RODRIGUES-MORAIS	Gestionnaire Administrative	01/01/2022	1 ETP	
Anthony COUDART	Technicien SIG	01/04/2022	0,5 ETP	Mutualisé avec l'UGVE
Maxime LAUNAY	Coordinateur technique milieux aquatiques	01/01/2022	1 ETP	
Philibert CORNET	Animateur MA	01/01/2022	1 ETP	
Julien LARCHER	Animateur MA	01/01/2022	0,38 ETP	Départ définitif de la collectivité à compter du 17/05/2025
Florent TORTRAT	Animateur MA	01/01/2022	1 ETP	
Thomas DAY	Animateur MA	01/03/2022	1 ETP	
Benjamin MARTINEZ	Animateur MA	01/02/2023	1 ETP	
Julien DEBENNE	Animateur MA	01/02/2023	1 ETP	
Ludovic MONDIN	Animateur MA	28/11/2022	0,92 ETP	Absent pour congé paternité du 28/07 au 24/08/2025
Loïg ROUDAUT	Animateur MA	16/01/2024	1 ETP	
Kenan LE QUELLEC	Animateur MA	01/02/2024	1 ETP	
Julie BODINEAU	Animateur MA	16/11/2024	1 ETP	
Marie CHATAGNON	Coordinatrice des MOA et coordinatrice technique agri-bocage	01/01/2022	0,8 ETP	Temps partiel 80%
Maela BLEUNVEN	Animatrice agricole	30/01/2023	1 ETP	Départ définitif de la collectivité à compter du 31/12/2025
Marie DUGUÉ	Animatrice bocage	01/01/2022	0,8 ETP	Temps partiel 80%
Camille LEMBLÉ	Animatrice bocage	01/02/2022	1 ETP	
Audren LE BOEUF	Animateur bocage	01/06/2024	1 ETP	
Nicola LE MARÉCHAL	Stagiaire MA		0,46 ETP	Stage de 5,5 mois du 01/03 au 15/08/2025
Léo LEGALL	Stagiaire Bocage		0,5 ETP	Stage de 6 mois du 16/03 au 15/09/2025
Nombre d'ETP totaux sur l'année 2025 (dont stagiaires)			20,85 ETP	

2. Gestion du contrat

a. La gouvernance de l'UGVO et du Contrat Territorial de Bassin Versant



Représentation de la gouvernance de l'UGVO et du Contrat Territorial de Bassin Versant

Le Comité territorial et le Bureau territorial de l'UGVO

Le Comité territorial de l'UGVO agit à l'échelle du périmètre d'intervention de l'unité de gestion pour tout ce qui concerne les compétences GEMA et associées (pollutions diffuses, ruissellement, bocage) transférées ou déléguées par les EPCI présentes sur le territoire de l'unité.

Le Comité territorial a pour rôle d'examiner les dossiers relevant de l'unité et d'adresser des propositions au Comité syndical d'Eaux & Vilaine pour approbation.

Les propositions du Comité territorial sont adressées au Comité syndical par le Président du Comité territorial, également Vice-Président d'Eaux & Vilaine. Le Président du Comité territorial représente donc l'unité de gestion au Comité syndical et au Bureau syndical d'Eaux & Vilaine.

Le Comité territorial suit l'avancement des travaux et assure le contact permanent avec les collectivités locales de l'unité. Les élus du Comité territorial animent ou participent aux réunions concernant les actions menées sur l'unité en lien avec les compétences transférées.

Le Comité territorial de l'unité est composé de 2 collèges :

- Un collège composé de l'ensemble des délégués titulaires des EPCI du territoire de l'unité siégeant au Comité syndical d'Eaux & Vilaine en tant que membre ayant transféré les compétences GEMA et associées ;
- Un collège formé des membres désignés par ces mêmes EPCI : ces membres peuvent être choisis parmi les élus délégués suppléants au Comité syndical d'Eaux & Vilaine mais également parmi les élus intercommunaux ou communaux qui n'ont pas cette qualité.

Le Comité territorial de l'UGVO est ainsi composé de 34 délégués dont la répartition par EPCI est indiquée dans le tableau ci-dessous :

EPCI inclus sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest et membres d'Eaux & Vilaine	Nombre de représentants de chaque EPCI au sein du Comité Territorial de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (dont les délégués titulaires des EPCI à Eaux & Vilaine)
Montfort Communauté	3 dont 1 titulaire
Brocéliande Communauté	2 dont 1 titulaire
Communauté de Communes St Méen-Montauban	2 dont 1 titulaire
Vallons de Haute Bretagne Communauté	4 dont 2 titulaires
Communauté de Communes Val d'Ille Aubigné	4 dont 1 titulaire
Liffré Cormier Communauté	2 dont 1 titulaire
Communauté de Communes Bretagne Romantique	2 dont 1 titulaire
Rennes Métropole	15 dont 4 titulaires
7 communautés de communes et 1 métropole	**34 délégués constituent le Comité Territorial**

Répartition des délégués par EPCI au sein du Comité territorial de l'UGVO

Le Bureau territorial examine les dossiers qui seront ensuite soumis au Comité territorial. Il est composé des 12 délégués titulaires des EPCI du territoire de l'unité siégeant au Comité syndical d'Eaux & Vilaine.

Le Bureau territorial élit un Président et des vice-présidents issus des 12 délégués titulaires des EPCI du territoire de l'unité membres d'Eaux & Vilaine.

Ainsi, sur l'UGVO, la présidence de l'Unité est assurée officiellement depuis le 4 février 2022 par M. Jean Ronsin. 3 vice-présidents ont également été élus. Il s'agit de :

- M. Thierry LE BIHAN, en tant que vice-Président en charge des Milieux Aquatiques et aménagement du territoire lié à cet enjeu ;
- M. Daniel HOUITTE, en tant que vice-Président en charge des pollutions diffuses/bocage/ruissellement ;
- M. Jacques LARRAY, en tant que vice-Président en charge des fonctions support/communication/ sensibilisation.

Ces 4 élus (Président et vice-président) constituent le bureau restreint de l'UGVO.

Le Comité syndical d'Eaux & Vilaine

Le Comité syndical est l'instance délibérative d'Eaux & Vilaine.

Il est composé de délégués issus de 3 collèges :

- Un collège composé des EPCI à fiscalité propre comptant pour 60% des voix du Comité syndical : en 2024, 26 EPCI-FP sont membres de ce collège dont les 8 EPCI du territoire de l'UGVO ayant transféré les compétences GEMA et associées à Eaux & Vilaine ;
- Un collège composé des collectivités gestionnaire de l'eau potable comptant pour 25% des voix du Comité syndical : 5 collectivités sont membres de ce collège en 2024 ;
- Un collège composé de la Région Bretagne et des départements d'Ille et Vilaine et de Loire-Atlantique comptant pour 15% des voix du Comité syndical.

Le Comité syndical d'Eaux & vilaine examine et approuve les propositions qui émanent du Comité territorial de l'UGVO permettant le fonctionnement de l'unité ainsi que la réalisation des actions programmées.

La Conférence des Présidents

Les Présidents des comités territoriaux des 3 unités de gestion organisent chaque année une Conférence des Présidents réunissant l'ensemble des Présidents des EPCI concernés et le Président d'Eaux & Vilaine. Le Président de la CLE du SAGE Vilaine, les Régions Bretagne et Pays de la Loire, les Conseils départementaux concernés, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, l'Etat et les élus des 3 comités territoriaux d'Eaux & Vilaine sont également invités à cette conférence.

Les programmes d'actions, les financements et les moyens à mettre en œuvre sont notamment exposés lors de cette conférence, lieu de débats et d'échanges nécessaires au pilotage de l'action sur le territoire des unités.

Le comité de pilotage du Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO

Présidé par le Président du Comité Territorial de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest, le comité de pilotage se réunit, au minimum une fois par an, pour examiner le bilan des actions réalisées, valider la programmation envisagée pour l'année suivante, apprécier et évaluer les résultats obtenus, débattre des orientations à prendre.

Les membres du comité sont les représentants des différents acteurs concernés : les élus et agents de l'UGVO, les élus et agents concernés des communautés de communes et syndicats d'eau, les partenaires techniques et financiers du Contrat, les services de l'Etat, les Maîtrises d'Ouvrage Associées, les associations locales (pêche, protection de la nature, …). Afin d'assurer une bonne articulation avec le SAGE Vilaine, un représentant de la CLE est également invité au comité de pilotage.

En complément du comité de pilotage annuel, d'autres instances sont nécessaires à la mise en œuvre et au suivi des actions inscrites dans le Contrat Territorial de Bassin Versant : il s'agit des comités techniques thématiques et des groupes projets.

Les comités techniques

Le comité technique « agricole »

Le comité technique « agricole » se réunit une fois par an, l'objectif étant de créer un moment d'échanges spécifique entre les Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées, la coordinatrice des MOAA, la responsable du pôle technique et opérationnel et les partenaires techniques et financiers autour des réussites et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions durant l'année écoulée. D'un point de vue prospectif, ce comité est aussi l'occasion d'échanger autour des actions proposées l'année suivante, pour validation lors du comité de pilotage annuel. Ce comité peut être provoqué au besoin ou à la demande si nécessaire pour la bonne conduite des actions.

Le comité technique « milieux aquatiques »

Le comité technique « milieux aquatiques » se réunit à la suite du comité de pilotage de fin d'année, avec les animateurs milieux aquatiques, le coordinateur de projets « zones prioritaires », la responsable du pôle technique et opérationnel et les partenaires techniques et financiers pour préciser d'un point de vue technique la programmation présentée lors du comité de pilotage. Des travaux non prévus ou choix techniques peuvent aussi être validés lors de ce comité. C'est également au niveau de cette instance que le choix des projets « hors zone prioritaire opérationnelle » à retenir dans la programmation est discuté.

D'autres comités techniques pourront être organisés, en présence des mêmes acteurs, selon les besoins, « à la demande » plusieurs fois dans l'année.

Autres comités techniques

Selon les besoins et les demandes, d'autres comités techniques peuvent être organisés sur d'autres thématiques.

Les groupes projets / groupes de travail

Ces groupes sont envisagés à l'échelle d'un projet spécifique ou d'une étude pour suivre ces démarches. Ils regroupent l'ensemble des acteurs concernés : représentant de l'UGVO (élus et agents), représentants des communes et des communautés de communes (élus et agents), Maîtrises d'Ouvrage Agricoles Associées au Contrat, services de l'Etat, partenaires techniques et financiers, associations locales, acteurs locaux concernés (agriculteurs, pêcheurs, riverains de cours d'eau).

Ces groupes participent aux réflexions techniques, aux orientations des actions sur le territoire/projet ciblé/étude menée (forces de proposition) et jouent un rôle moteur dans la mise en œuvre et l'acceptation des actions proposées (relais, portage politique).

Ils ont également un rôle important de mobilisation, concertation et d'implication des acteurs, notamment via la sollicitation des élus locaux (élus référents des communes).

b. Les instances de l'UGVO en 2025

L'année 2025 a été principalement consacrée à :

- La poursuite de la réalisation des actions inscrites au Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO sur le périmètre d'intervention de l'unité ;
- Le bilan-évaluation du Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO puisque l'année 2025 est la 3ème et dernière année de ce contrat ;
- L'élaboration d'un nouveau contrat pour la période 2026-2028 dorénavant appelé Accord de Territoire ;
- La révision des annexes financières des protocoles de transfert entre Eaux & Vilaine et les EPCI du territoire de l'UGVO ayant transféré les compétences GEMA et associées (pollutions diffuses, ruissellement, bocage).

Pour ce faire, les instances de l'UGVO (Bureaux et comités territoriaux) se sont réunies 9 fois en 2025 : bureaux territoriaux des 13 janvier, 3 mars, 26 mai, 3 juillet, 15 septembre et 3 novembre 2025 et comités territoriaux des 24 mars, 2 juin et 24 novembre 2025.

Le tableau ci-dessous récapitule les ordres du jour de chacune de ces instances :

Instance	Date	Ordre du jour
Bureau territorial	13/01/2025	- Recrutements à venir - Organisation de l'année 2025 relative au bilan du CTBV 2023-2025, à la nouvelle programmation 2026-2028 et à la révision des annexes financières des protocoles de transfert - La révision du SAGE : retour sur la CLE du 05/12 et informations sur les règles à voter - Dates à retenir
Bureau territorial	03/03/2025	- Rétroplanning du bilan/évaluation du CTBV 2023-2025, du nouvel accord de territoire 2026-2028 et des futures annexes financières - Tour d'horizon des chantiers milieux aquatiques - Point sur la campagne de travaux bocagers 2024-2025 - Autres points divers : ordre du jour du prochain Comité Territorial, visites de chantier 2024, retour sur réunion politique bocage - Dates à retenir
Comité territorial	24/03/2025	- Rétroplanning du bilan/évaluation du CTBV 2023-2025, du nouvel accord de territoire 2026-2028 et des futures annexes financières - Tour d'horizon des chantiers milieux aquatiques 2025 - Point sur la campagne de travaux bocagers 2024-2025 - Visites des chantiers de restauration des milieux aquatiques 2024 - Autres points divers : informations relatives au financement du programme Breizh Bocage - Rappel des dates des prochaines réunions
Bureau territorial	26/05/2025	- Mise à jour des annexes financières des protocoles de transfert et retour sur la réunion du 15/05 avec les DGS des EPCI - Point d'avancement sur le bilan du Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 et les 1ers éléments de stratégie - Retour sur différentes réunions : COTECH pollutions diffuses du 19/05 et réunion politique Breizh Bocage du 10/04 - Point d'avancement sur étude de Montauban de Bretagne - Points divers : retour sur les visites de travaux 2024, point presse, comices, sensibilisation des scolaires 2025-2026 - Ordre du jour du comité territorial du 02/06 - Rappel des dates des prochaines réunions

Comité territorial	02/06/2025	- Rétroplanning du bilan/évaluation du CTBV 2023-2025, du nouvel accord de territoire 2026-2028 et des futures annexes financières - Tour d'horizon des chantiers milieux aquatiques 2025 - Point sur la campagne de travaux bocagers 2024-2025 - Visites des chantiers de restauration des milieux aquatiques 2024 - Autres points divers : informations relatives au financement du programme Breizh Bocage - Rappel des dates des prochaines réunions
Bureau territorial	03/07/2025	- Modification sur la mise à jour des annexes financières des protocoles de transfert suite à de nouvelles baisses de financement - Accord de Territoire 2026-2028 : o Révision de la stratégie d'intervention proposée suite au comité de validation du 16/06 o Information sur les MOAA retenues dans le cadre du prochain Accord de Territoire o Information sur l'organisation envisagée sur l'Aire d'Alimentation de Captage prioritaire du Meu avec la CEBR o Information sur la sensibilisation des scolaires - Question de l'indemnisation suite à des travaux - Etat d'avancement sur les travaux Milieux Aquatiques 2025 - Rappel des prochaines dates de réunion
Bureau territorial	15/09/2025	- Pré-validation politique des stratégies foncière et ruissellement-pollutions diffuses (en commun avec UGVE par visioconférence) - Accord de Territoire 2026-2028 : o Retour des financeurs sur la stratégie d'intervention o Rappel des enjeux et objectifs du CTBV 2023-2025 o Rappel de la structuration du CTBV 2023-2025 o Point sur les MOAA - Actualisation de la question de l'indemnisation suite à des travaux - Information sur l'avancée des échanges relatifs à l'étang de l'Etunel - Information sur les travaux MA en cours - Information sur les MAEC - Rappel des prochaines dates de réunion
Bureau territorial	03/11/2025	- Présentation par la CEBR de sa stratégie d'intervention pollutions diffuses sur l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) du Meu - Information sur le programme d'actions du futur Accord de Territoire 2026-2028 - Echanges sur la participation financière d'Eaux & Vilaine aux actions portées par les MOAA - Information sur l'étang de l'Etunel - Zoom sur un chantier milieux aquatiques 2025 - Rappel des prochaines dates de réunion
Comité territorial	24/11/2025	- Stratégie et programmation de l'Accord de Territoire 2026 – 2028 - Bilan provisoire 2025 global et par EPCI - Présentation des dates des instances 2026

Les comités techniques milieux aquatiques et agricole ont respectivement eu lieu les 14 mars et 19 mai 2025.

Le comité de pilotage du Contrat Territorial de Bassin Versant de l'UGVO a été réuni le 27 novembre 2025 afin de présenter et de valider le nouvel Accord de Territoire 2026-2028 de l'UGVO ainsi que le bilan de l'année écoulée.

La conférence des Présidents a eu lieu le 17 octobre 2025.

IV. BILAN FINANCIER DU PROGRAMME D'ACTIONS 2025 DU CTBV 2023-2025 (SOUS MAITRISE D'OUVRAGE UGVO)

Le bilan financier est réalisé sur la base des montants prévisionnels inscrits au Contrat Territorial de Bassin versant 2023-2025 au moment de son élaboration en 2022. Les montants sollicités par Eaux & Vilaine et/ou instruits par les financeurs chaque année peuvent différer (parfois considérablement) de ces montants inscrits.

A. Volet « Aménagement du Territoire »

Actions	Coûts directs prévisionnels 2025 (inscrits au CTBV)	Montant dépensé	Taux de consommation
Restauration des milieux aquatiques	2 730 000 €	*1 527 170,03 €**	*55,9%**
Entretien des frayères	15 000 €	5 200 €	34,7%
Travaux bocagers 2024-2025 et entretien 2025	315 000 €	225 576,68 €	71,6%
Diagnostics MAEC (bocage / ZH / protection des espèce)	Régie	Régie	-
Dispositifs agri-environnementaux	20 000 €	0 €	0%
TOTAL	**3 080 000 €**	***1 757 946,71 €****	***57,1%****

**Montant ou taux de consommation provisoires*

57,1% du montant prévisionnel du volet « Aménagement du territoire » 2025 ont été consommés.

Le montant des dépenses liés à la restauration des milieux aquatiques est provisoire dans la mesure où certains projets 2025 ont été reportés ou nécessiteront des reprises en 2026.

B. Volet « Pratiques et usages sur le territoire »

Actions	Coûts directs prévisionnels 2025 (inscrits au CTBV)	Montant dépensé	Taux de consommation
Visites d'information (= pré-diagnostics agricoles)	Régie	Régie	-
Passage d'outils de désherbage mécanique	30 000 €	4 077,67 €	13,6%
Expérimentation, actions innovantes	5 000 €	0 €	0%
Prise en charge financière de 10% des actions portées par les MOAA	60 000 €	*6 808 €**	*11,3%**
TOTAL	**95 000 €**	***10 885,67 €****	***11,5%****

**Montant ou taux de consommation provisoires*

11,5% du montant prévisionnel du volet « Pratiques et usages sur le territoire » 2025 ont été consommés.

Le budget dédié à ce volet est limité car la plupart des actions relevant de ce volet sont sous maîtrises d'ouvrages agricoles associées. Les montant de dépenses liés au passage d'outils de désherbage mécanique et à la prise en charge financière de 10% des actions portées par les MOAA sont donc dépendants des actions développées par les MOAA sur l'année 2025.

C. Volet « Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances »

Actions	Coûts directs prévisionnels 2025 (inscrits au CTBV)	Montant dépensé	Taux de consommation
Communication / sensibilisation	70 000 €	*2 676,75 €**	*3,8%**
Etudes pré-opérationnelles	100 000 €	0 €	0%
Etudes de connaissance à l'échelle du territoire	80 000 €	0 €	0%
Suivi de l'évolution des masses d'eau	95 000 €	37 567,27 €	39,5%
TOTAL	**345 000 €**	***40 244,02 €****	***11,7%****

**Montant ou taux de consommation provisoires*

11,7% du montant prévisionnel du volet « Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances » 2025 ont été consommés.

Les montants de dépenses sollicités par l'UGVO et/ou instruits par les financeurs sur ce volet en 2025 sont bien inférieurs aux montants inscrits au moment de l'élaboration du CTBV 2023-2025. Ces montants s'élèvent à 68 920 € pour l'année 2025 pour ce volet ce qui correspond à un taux de consommation provisoire de 58,4%.

D. Volet « Animation et gestion du Contrat Territorial »

Actions	Coûts directs prévisionnels 2025 (inscrits au CTBV)	Montant dépensé	Taux de consommation
Animation-coordination générale	335 000 €	325 288,84 €	97,1%
Animation milieux aquatiques	550 000 €	460 063,91 €	83,6%
Animation agricole	150 000 €	82 822,37 €	55,2%
Animation bocage	150 000 €	122 997,27 €	82%
Stagiaires	19 500 €	7 625,22 €	39,1%
Frais de fonctionnement UGVO	222 000 €	231 731,17 €	104,4%
TOTAL	**1 426 500 €**	**1 230 528,78 €**	**86,3%**

**Montant ou taux de consommation provisoires*

86,3% du montant prévisionnel du volet « Animation et gestion du Contrat territorial » 2025 ont été consommés.

E. Bilan financier global des actions 2025

Actions	Coûts directs prévisionnels 2025 (inscrits au CTBV)	Montant dépensé	Taux de consommation
Volet « Aménagement du territoire » 2025	3 080 000 €	*1 757 946,71 €**	*57,1%**
Volet « Pratiques et usages sur le territoire » 2025	95 000 €	*10 885,67 €**	*11,5%**
Volet « Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances » 2025	345 000 €	*40 244,02 €**	*11,7%**
Volet « Animation et gestion du Contrat territorial » 2025	1 426 500 €	1 230 528,78 €	86,3%
TOTAL	**4 946 500 €**	***3 039 605,18 €****	***61,4%****

**Montant ou taux de consommation provisoires*

61,4% du montant prévisionnel des dépenses 2025 ont été consommés.

ANNEXE :
Fiches de synthèse des projets milieux aquatiques 1 à 29 réalisés en 2025

2025_Illet_Saint-Aubin-du-Cormier_Ruisseau de Biennais_Le rivage_JD

Date de début du projet : 2025-01
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2024
Année(s) de travaux : 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : CC Liffré-Cormier Communauté
Communes : Saint-Aubin-du-Cormier

Masse(s) d''eau : L'ILLET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ILLE

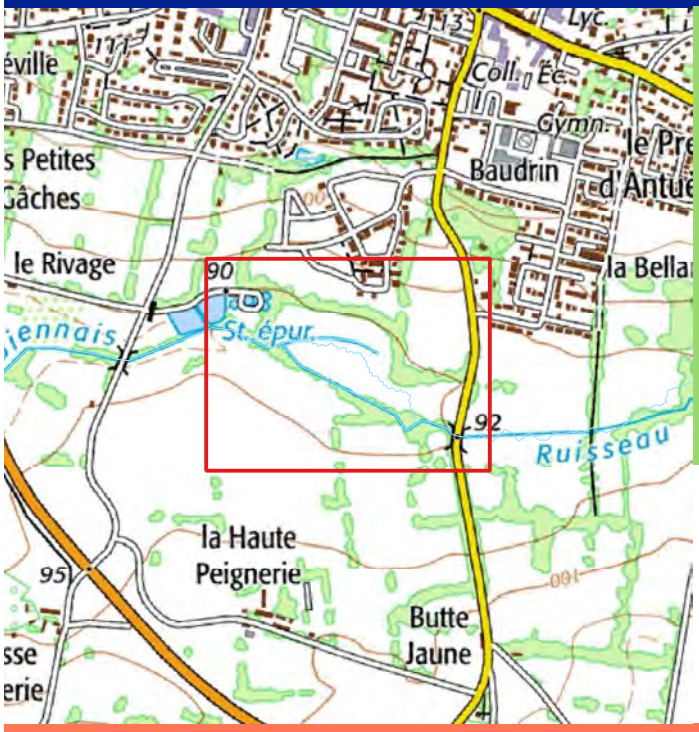
Technien.ne(s) en charge : Julien Debenne
Partenaires associés : Fédération pêche 35



Objectif(s) :

Continuité des travaux de 2023 sur le ruisseau des Vallées. Il s'agit d'une remise en talweg avec recharge en dômes sur environ 485 mL. L'ancien lit a été comblé en plein, avec un bombement important, pour limiter les phénomènes de drainage. Environ 300 mL de fossés drainants on été comblés. 2 mares ont été implantées, ainsi que 3 talus de ceinture de zones humides (environ 600 mL). L'ensemble de ces actions devraient permettre un ralentissement du cycle de l'eau et donc un accroissement du stockage d'eau au sein de parcelles. De plus, la remise en talweg entraine une diversification des écoulements et des habitats favorisant la biodiversité.

LOCALISATION GÉNÉRALE

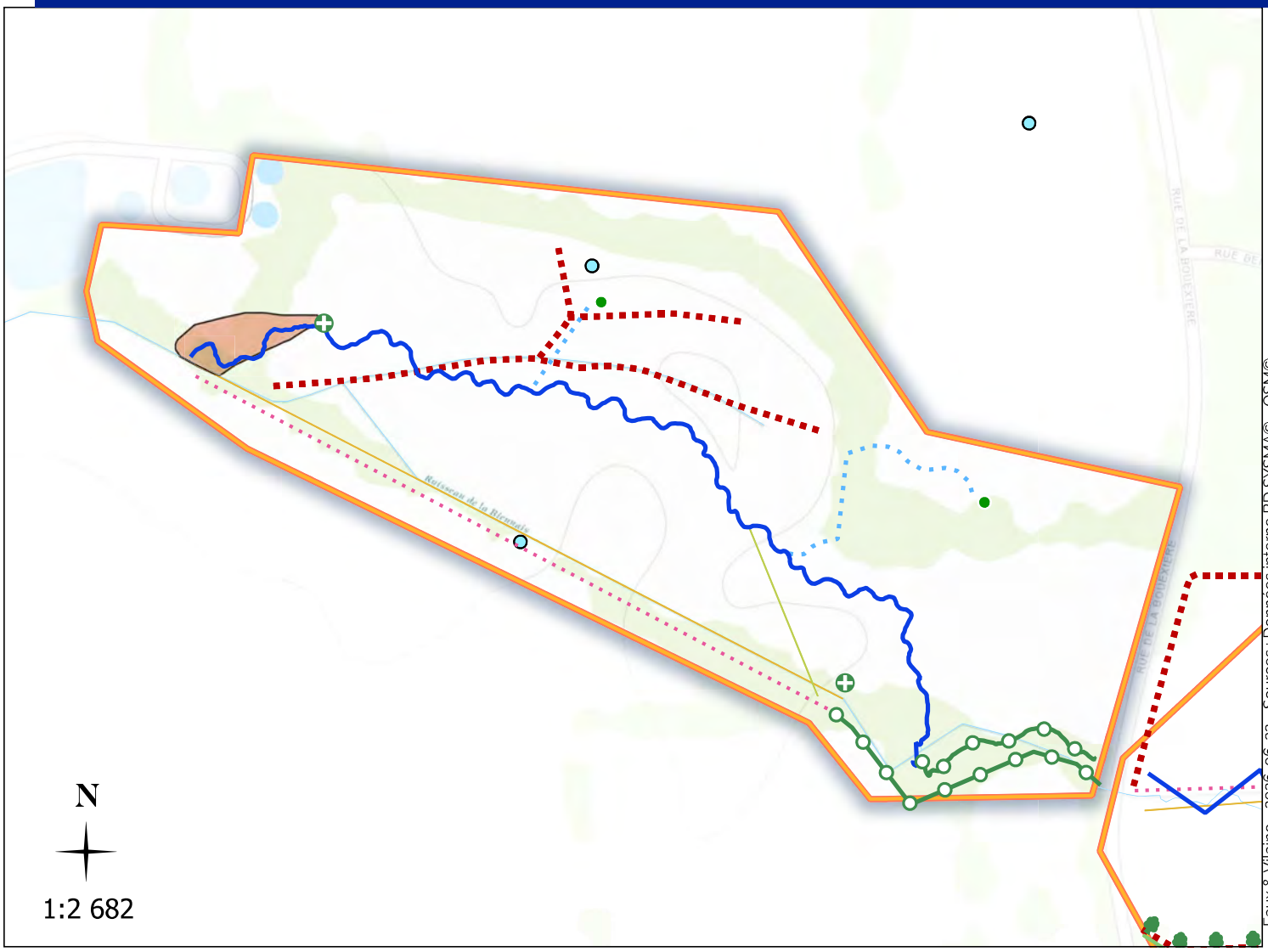


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	304 ml	Terminé
Diversification du lit	254 ml	Terminé
Remise dans le talweg	481 ml	Terminé
Restauration zone de source	200 ml	Terminé
Restauration zone de source	80 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	2	Terminé
Ouverture de milieux	867 m²	Terminé
Création de mare	82 m²	Terminé
Création de zone tampon	3 163 m²	Terminé
Restauration de zone humide	1 500 m²	Terminé
Travaux de clôture	2 240 ml	Terminé
Travaux de clôture	125 ml	Terminé
Dégagement des emprises végétales	729 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	381 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	161 420.52	64 535.20	22 535.68	27 090.00	0.00	16 574.82	3 781.40	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Diversification du lit
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare

Création de zone tampon

- Restauration de zone humide
- Ouverture de milieux

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Pêche de sauvetage
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025_Illet_Saint-Aubin-du-Cormier_Affluent du ruisseau de Biennais_Sud-Mottais_JD

Date de début du projet : 2025-02
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2025
Année(s) de travaux : 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : CC Liffré-Cormier Communauté
Communes : Saint-Aubin-du-Cormier

Masse(s) d''eau : L'ILLET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ILLE

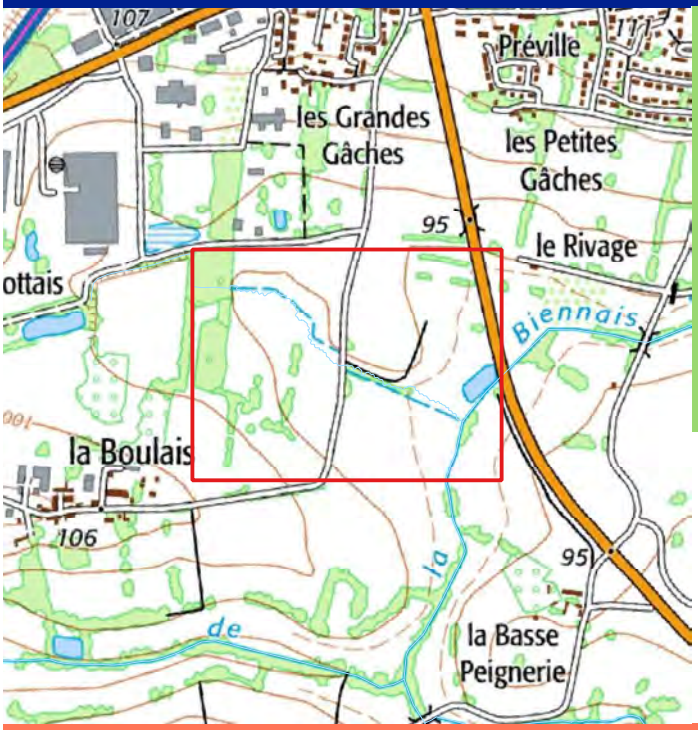


Technien.ne(s) en charge : Julien Debenne
Partenaires associés : Commune

Objectif(s) :

Ce projet de restauration est illustré par une remise en talweg sur 600 mL. Environ 200 mL de fossés drainants ont été comblés, ainsi que l'intégralité du linéaire de l'ancien lit. 2 passerelles ont été implantées, ainsi que des clôtures pour pérenniser l'exploitation. L'ensemble de ces actions va permettre un rallongement du temp de séjour de l'eau au sein des parcelles, améliorant alors la ressource en eau. La sinuosité est importante, afin de casser les à-coups hydrauliques provenant de la remise en état de la parcelle ZH80 à l'amont. Le projet de déchetterie (en RG) a été ceinturé par un talus sur 200mL.
Enfin, la restauration du compartiment hydromorphologique a entrainé une diversité d'écoulements et d'habitats, favorisant la biodiversité.

LOCALISATION GÉNÉRALE

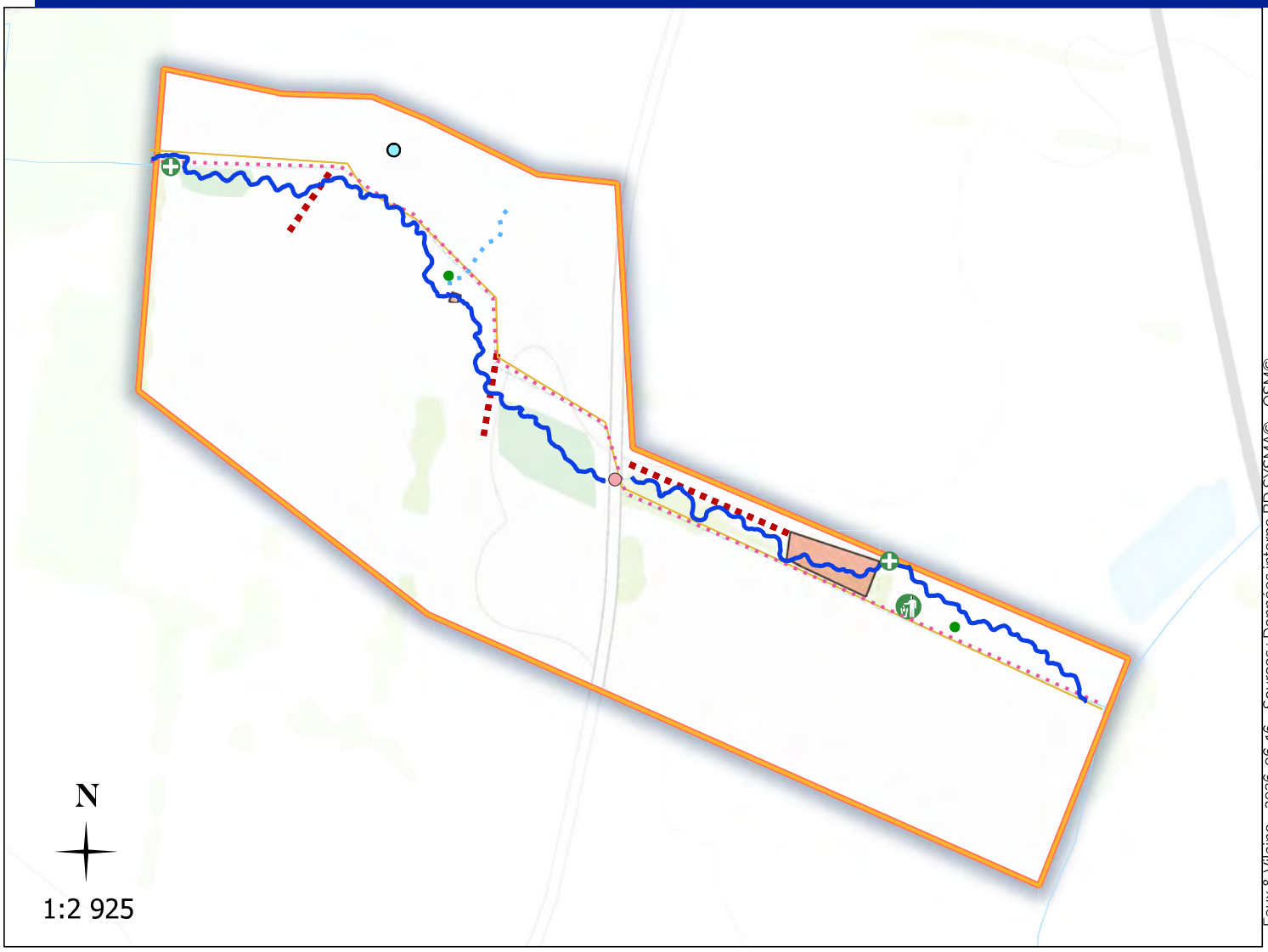


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	536 ml	Terminé
Remise dans le talweg	650 ml	Terminé
Restauration zone de source	60 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	2	Terminé
Autre	1 ml	Terminé
Ouverture de milieux	624 m²	Terminé
Création de mare	35 m²	Terminé
Création de zone tampon	791 m²	Terminé
Restauration de zone humide	550 m²	Terminé
Travaux de clôture	1 525 ml	Terminé
Dégagement des emprises végétales	130 ml	Terminé
Actions complémentaires ponctuelles	1	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	490 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	78 711.00	26 508.00	12 338.00	16 097.20	0.00	4 157.50	6 491.80	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Autre

Actions hors lit mineur

Création de mare

Création de zone tampon
- Restauration de zone humide
- Ouverture de milieux

Actions autres ponctuels
- Enlèvement de déchets

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024_Illet_St Sulpice la Forêt_L'Abbaye_ Ruisseau de Fresnay_JD

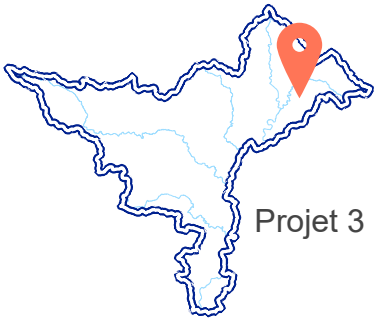
Date de début du projet : 2023-12
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2023
Année(s) de travaux : 2024 ; 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : Rennes Métropole
Communes : Saint-Sulpice-la-Forêt

Masse(s) d''eau : L'ILLET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ILLE



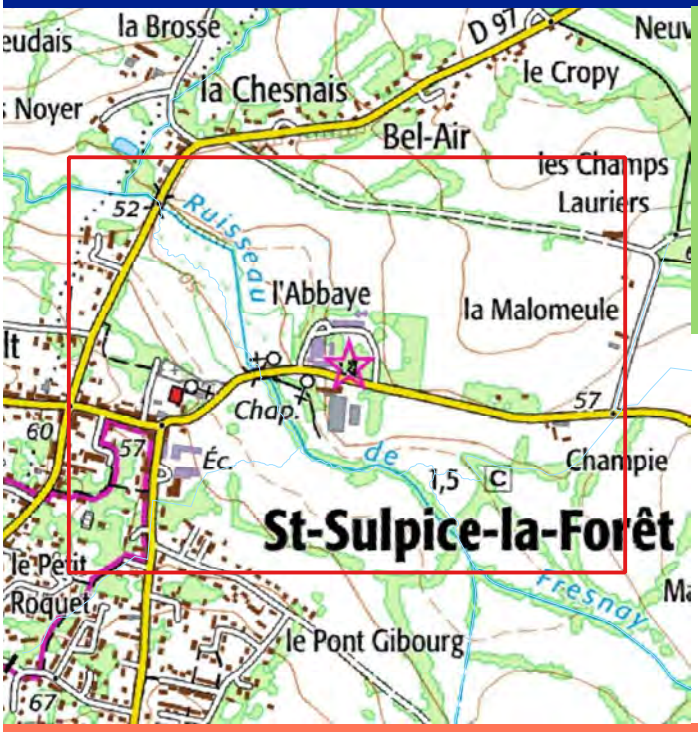
Technien.ne(s) en charge : Julien Debenne
Partenaires associés : Aucun

Objectif(s) :

Ce projet est illustré par une remise en talweg sur environ 1 300 mL. Environ 13 000 m3 de remblais ont été retirés d'une parcelle afin de restaurer environ 1 hectare de zone humide. L'ancien cours d'eau est comblé en plein et 9 mares ont été crées sur la parcelle communale en aval. De plus, 2 drains ont été prolongés dans 2 des mares afin de traiter le pluvial. Enfin, environ 400 mL de talus de ceinture ont été créés, alors que 315 mL de fossés drainants ont été comblés.

Ce projet est situé dans le périmètre des bâtiments de France (Chapelle et Abbaye de St-Sulpice). De plus, un site archéologique est présent dans l'emprise des travaux (Butte aux moines).

LOCALISATION GÉNÉRALE

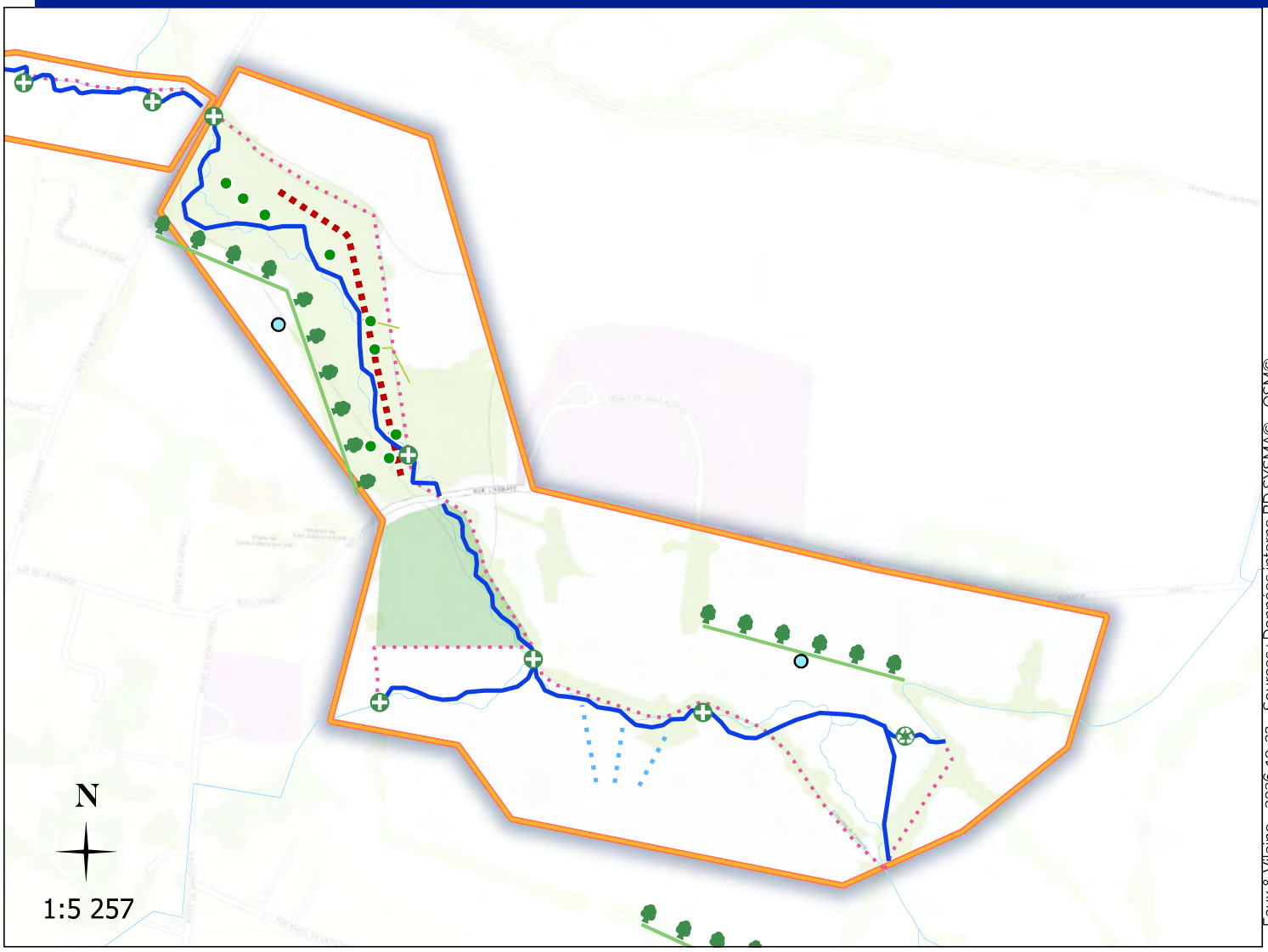


Bilan des actions	Quantité	Statut
1 - Fermeture du lit	1 223 ml	Terminé
Remise dans le talweg	1 308 ml	Terminé
Restauration zone de source	120 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	5	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	1	Terminé
Création de mare	763 m²	Terminé
Création de zone tampon	2 370 m²	Terminé
Restauration de zone humide	7 000 m²	Terminé
Restauration de zone humide	3 000 m²	Terminé
Travaux de clôture	1 850 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	78 596.45	9 566.76	6 455.28	0.00	0.00	49 225.00	250.00	0.00
2024	342 678.59	104 660.28	5 040.00	47 490.00	0.00	68 653.88	59 721.33	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare

Création de zone tampon
- Restauration de zone humide

Actions sur berges et ripisylves
- Plantations

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024-2025_Illet_T2BV Ruisseau de Sevailles_JD

Date de début du projet : 2023-12
Date de fin du projet : En cours

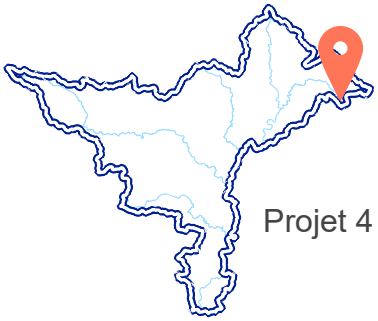
Année(s) d''animation : 2023 ; 2024
Année(s) de travaux : 2024 ; 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : CC Liffré-Cormier Communauté
Communes : Liffré

Masse(s) d''eau : L'ILLET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ILLE

Technien.ne(s) en charge : Julien Debenne
Partenaires associés : ONF

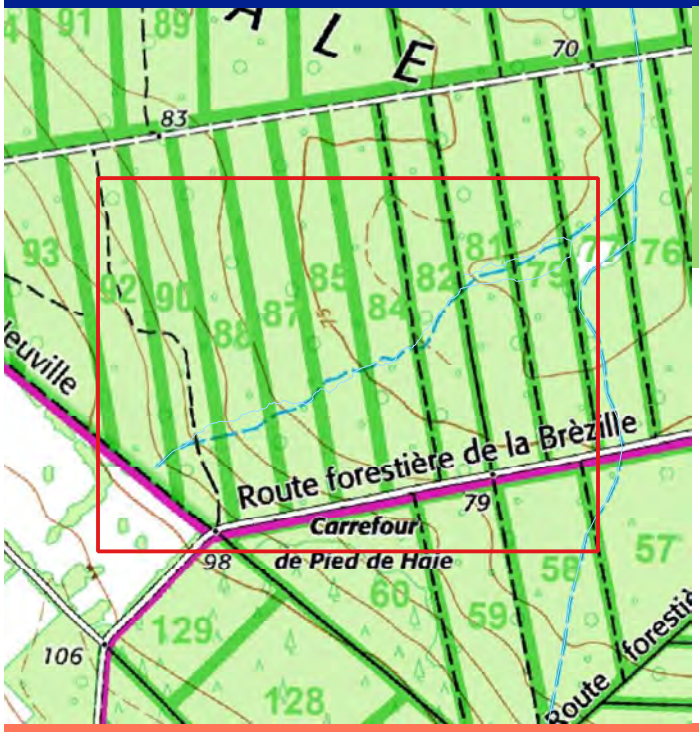


Objectif(s) :

Ce projet regroupe deux années de travaux, une partie était prévue sur l'année 2024, cependant les fortes précipitations n'ont pas permis de démarrer les travaux. Par la suite une négociation supplémentaire a permis d'aboutir à une prolongation de la restauration sur l'année 2025.
Ainsi, seul l'abattage de la moitié du linéaire (amont) a été réalisé en 2024.

Ce projet de restauration s'inscrit dans un contexte de reconquête de la ressource en eau, notamment au niveau quantitatif. Le but est d'accroitre considérablement le temps de séjour de l'eau au sein des parcelles forestières. Les 450 premiers mètres de restauration sont illustrées par une restauration passive, avec reprise d'un ancien lit encore visible. Une remise en talweg a ensuite été effectuée sur 1050 mètres en tout avec recharge granulométrique (en plein au début puis en dômes en partie aval ; sur ce linéaires 500 mL sont rattachés à l'année 2024). Environ 1000 mètres de fossés drainants ont été comblés, ainsi qu'environ 90% de l'ancien lit. 4 mares forestières ont aussi été implantées afin de favoriser la biodiversité.

LOCALISATION GÉNÉRALE

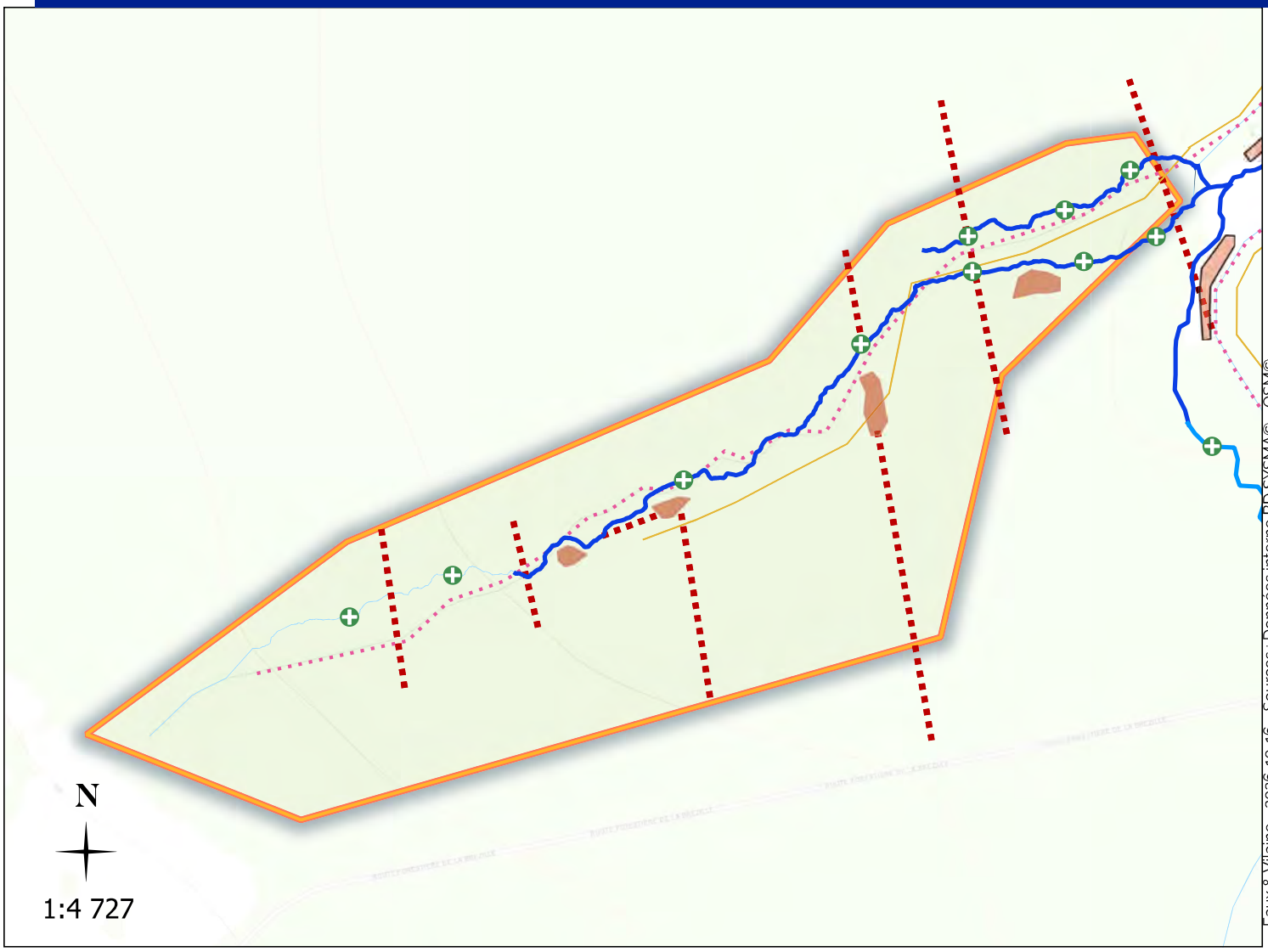


Bilan des actions	Quantité	Statut
1 - Fermeture du lit	833 ml	Terminé
Remise dans le talweg	1 300 ml	Terminé
Restauration passive / semie passive / non active	237 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	9	Terminé
Restauration de mare	1 406 m²	Terminé
Dégagement des emprises végétales	495 ml	Terminé
Dégagement des emprises végétales	311 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	530 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	155 203.20	62 331.30	11 086.00	12 300.00	0.00	26 870.50	16 748.20	0.00
2024	18 830.70	0.00	0.00	0.00	0.00	15 692.25	0.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage

Actions hors lit mineur
- Restauration de mare

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024 Restauration de la continuité du ruisseau de Pont Colin à l'étang de Pont Colin – Feins

Date de début du projet : 2024-02
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2022 ; 2023 ; 2024
Année(s) de travaux : 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : CC Val d'Ille-Aubigné
Communes : Feins ; Aubigné

Masse(s) d''eau : L'ANDOUILLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ILLE

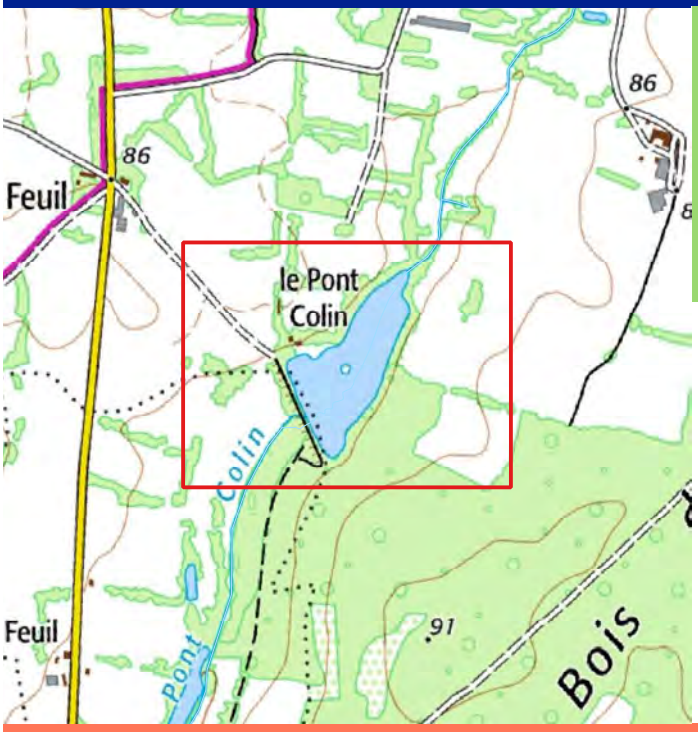


Technien.ne(s) en charge : Florent Tortrat
Partenaires associés :

Objectif(s) :

Le projet a permis :
- de reméandrer le cours d'eau dans son talweg sur 150 m,
- de supprimer 1150 m² de remblais situés au centre de la zone humide à enjeux pour être régaler en bord de l'ancien plan d'eau impactant 580 m² de zone humide à moindres enjeux avec un bilan positif en terme de surface de 570 m². Des espèces envahissantes ont été identifiées sur ces merlons, empêchant de les exporter pour être utilisés sur d'autres chantiers. L'export nécessitait une mise en décharge de plus de 700 m³. C'est pourquoi il a été décidé de les garder sur site malgré l'impact occasionné sur une zone humide.
- de créer 5 mares de 40 à 75 m² pour une surface totale de 283 m². Le nombre et la surface totale des mares ont été réduits par rapport au projet initial afin de réduire les risques de perturbation d'espèces protégées identifiées sur le site. Pour la même raison, la localisation des mares se trouve uniquement en rive droite du cours d'eau et deux sont localisées au niveau des anciens merlons effacés,
- de remplacer l'ouvrage de gestion du plan d'eau par un pont cadre de 1 mètre de large sur 12 m de long afin de maintenir l'accès en existant entre les deux versants.

LOCALISATION GÉNÉRALE

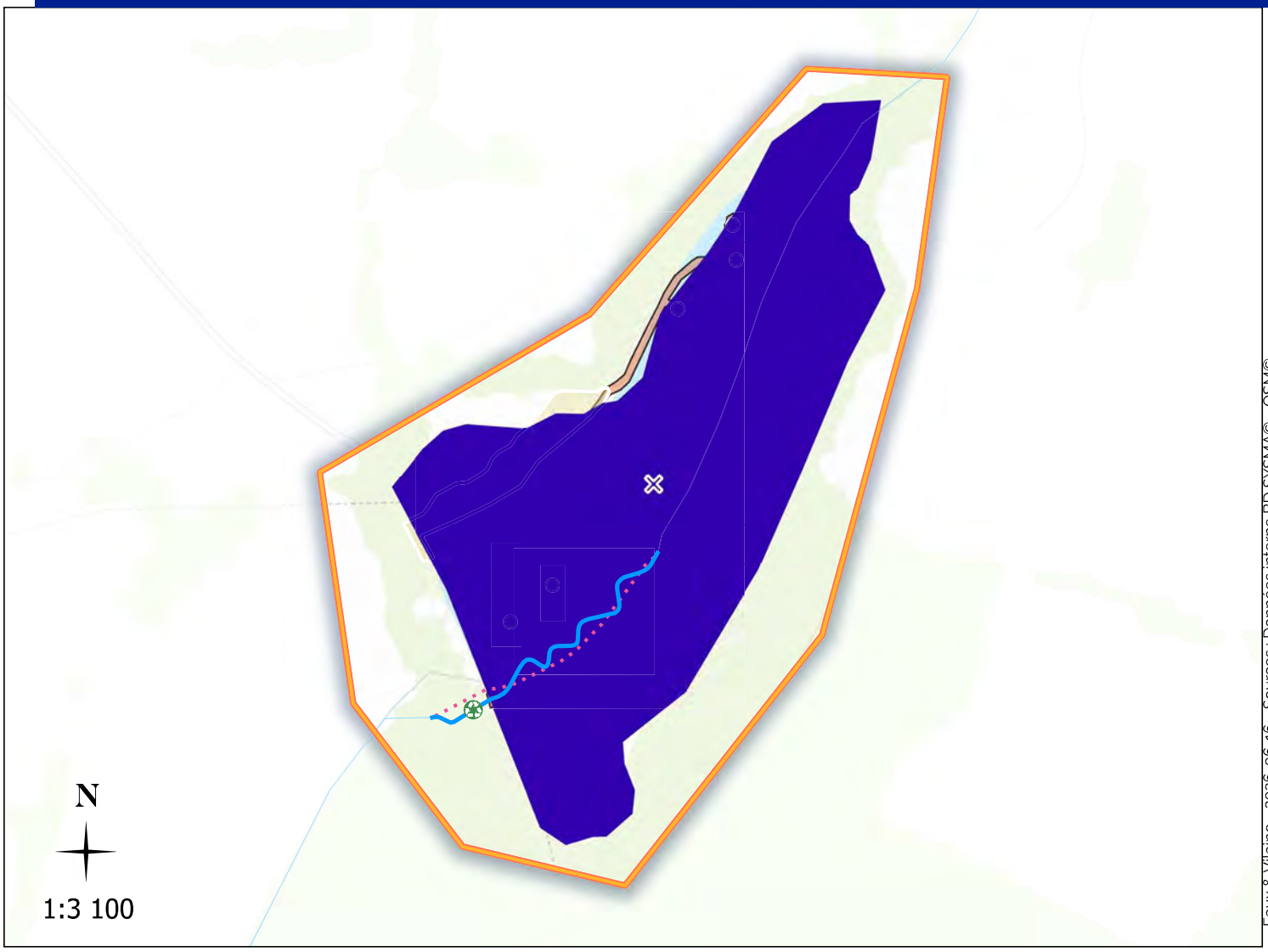


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	136 ml	Terminé
Reméandrage (au-delà de l'emprise actuelle du lit)	150 ml	Terminé
Suppression de plan d'eau	33 000 ml	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	1	Terminé
Ouverture de milieux	3 300 m²	Terminé
Création de mare	338 m²	Terminé
Restauration de zone humide	1 218 m²	Terminé
Terrassement nouveau talweg	1 811 m²	Terminé
Dégagement des emprises végétales	146 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	78 751.50	10 247.40	12 194.60	32 640.00	2 871.00	3 851.25	3 822.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Eaux & Vilaine - 2026-06-16 - Sources : Données interne BD SYSMA© - OSM©

Actions sur lit mineur
- Reméandrage
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Suppression plan d'eau

Actions sur les ouvrages
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare

- Restauration de zone humide
- Terrassement d'un nouveau talweg
- Ouverture de milieux

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025_Ille amont_Dingé_La Chaussée_Ruisseau du Fougeray_FT

Date de début du projet : 2025-01
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2023 ; 2024 ; 2025
Année(s) de travaux : 2025 ; 2026

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : CC Bretagne Romantique
Communes : Dingé

Masse(s) d''eau : L'ILLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A DINGE

Technien.ne(s) en charge : Florent Tortrat
Partenaires associés : Commune



Objectif(s) :

Plus de 930 m de cours d'eau restauré dont 135 m en diversification et le reste remis dans son talweg avec recharge en dôme. Deux passerelles sur cours d'eau et une buse sur fossé ont été posées pour maintenir l'accès aux parcelles. Un pont cadre de 6 m de long et 1,5 m de large a été posé pour rétablir les écoulement sous la voie communale au niveau du point bas de la vallée au lieu de la buse actuelle qui a été neutralisée. Le cours d'eau sera mis en défend par l'implantation de clôtures et de passerelle. L'ancien lit sera comblé sur 245 m et retravaillé en noue sur 165 m. Un fossé est maintenu le long de la voirie et le long de la voie ferrée pour éviter de fragiliser les structures. Un fossé drainant long de 245 m sera comblé. Une mare de 40 m² sera créée dans la friche boisée

LOCALISATION GÉNÉRALE

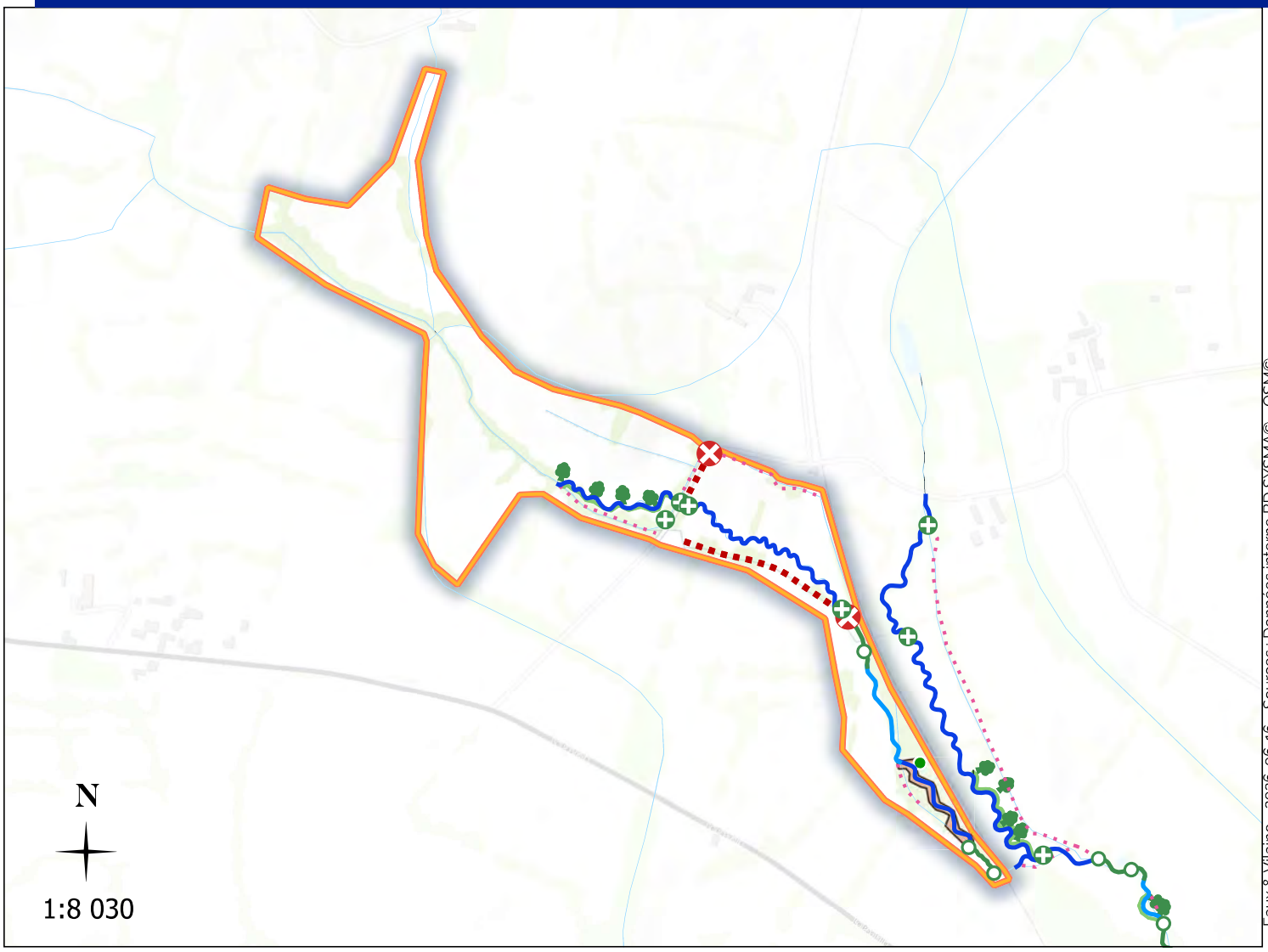


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	162 ml	Terminé
Diversification du lit	124 ml	Terminé
Reméandrage (au-delà de l'emprise actuelle du lit)	136 ml	Terminé
Remise dans le talweg	705 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	4	Terminé
Effacement total d'un ouvrage	2	Terminé
Ouverture de milieux	1 796 m²	Terminé
Création de mare	40 m²	Terminé
Travaux de clôture	1 341 ml	Terminé
Dégagement des emprises végétales	452 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	112 764.68	43 225.61	25 205.40	23 752.00	0.00	1 787.56	0.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Diversification du lit
- Reméandrage
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare
- Ouverture de milieux

Actions sur berges et ripisylves
- Plantations

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024-2025_Flume_Langouet_Le Bas Roquet_Ru Flume et plan d'eau_JB

Date de début du projet : 2024-02
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2023
Année(s) de travaux : 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : CC Val d'Ille-Aubigné
Communes : Gévezé ; Langouet

Masse(s) d''eau : LA FLUME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LANGOUET JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

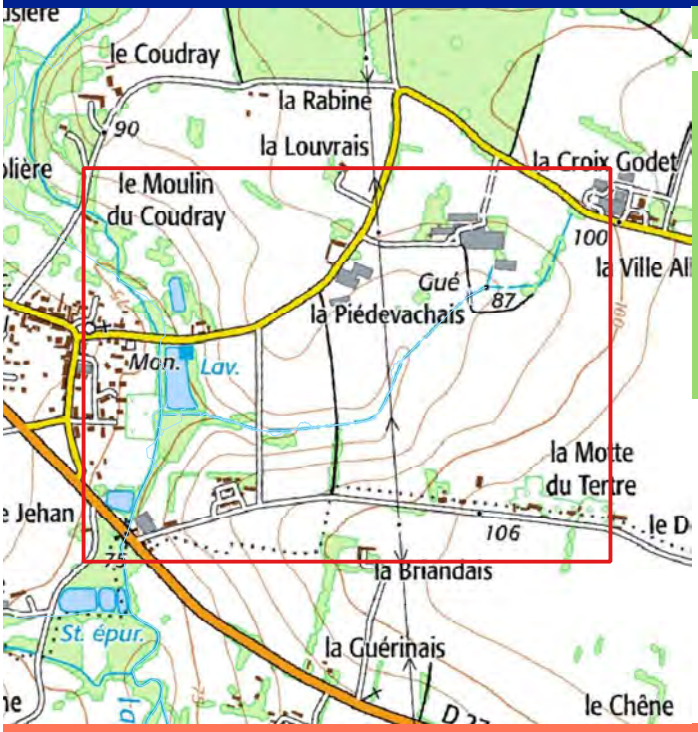
Technien.ne(s) en charge :
Partenaires associés : Fédération pêche 35



Objectif(s) :

La restauration de la Flume permettra un retour à un gabarit plus proche des dimensions naturelles, une diversification du lit et du tracé voire un retour dans le thalweg sur la moitié aval du chantier. Pour l'affluent, il s'agira de revenir à un gabarit naturel, pour rétablir les capacités de débordement dans les parcelles adaptées et de restaurer la zone de source actuellement drainée. L'emprise du plan d'eau qui sera libérée ainsi que la remise en thalweg permettront notamment le retour du fonctionnement des zones humides riveraines du cours d'eau, au plus proche du fonctionnement naturel historique.
En 2024 le plan d'eau a été vidangé afin de permettre une réalisation de travaux sur le cours d'eau, ainsi que la réduction de plan d'eau en 2025.

LOCALISATION GÉNÉRALE

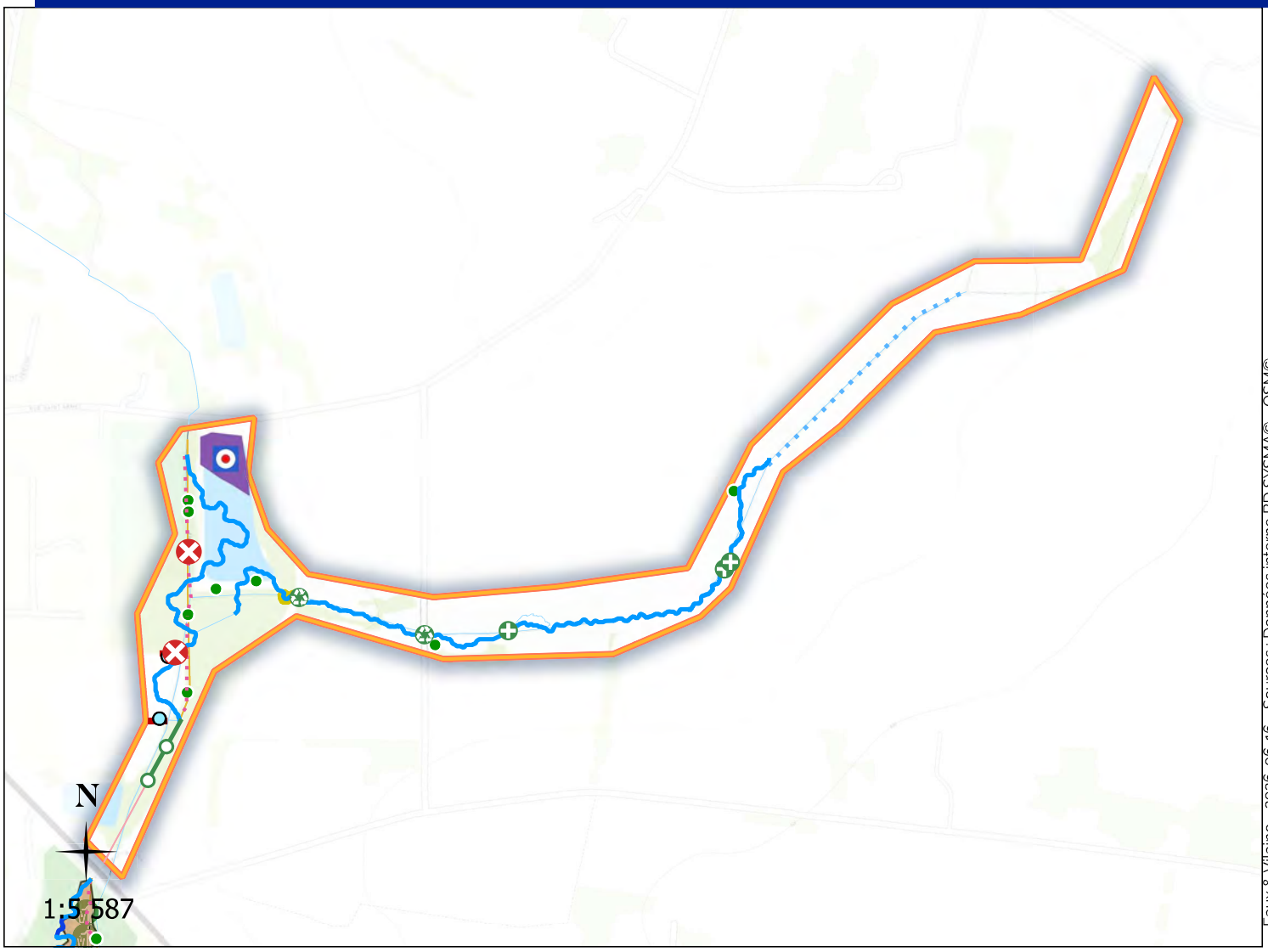


Bilan des actions	Quantité	Statut
Reméandrage (au-delà de l'emprise actuelle du lit)	1 043 ml	Terminé
Restauration zone de source	500 ml	
Restauration passive / semie passive / non active	68 ml	Terminé
Réduction plan d'eau	3 795 m²	Terminé
Ajout d'un ouvrage	3	Terminé
Effacement total d'un ouvrage	2	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	2	Terminé
Création de mare	2 320 m²	Terminé
Création de zone tampon	50 m²	Terminé
Terrassement d'un lit emboîté	80 m²	Terminé
Travaux de clôture	1 396 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	246 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	255 684.92	61 171.28	18 478.88	63 512.00	60 995.10	2 785.31	6 128.20	0.00
2024	20 888.76	4 800.00	3 445.00	0.00	3 697.30	0.00	5 465.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Diversification du lit
- Reméandrage
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Réduction plan d'eau

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare

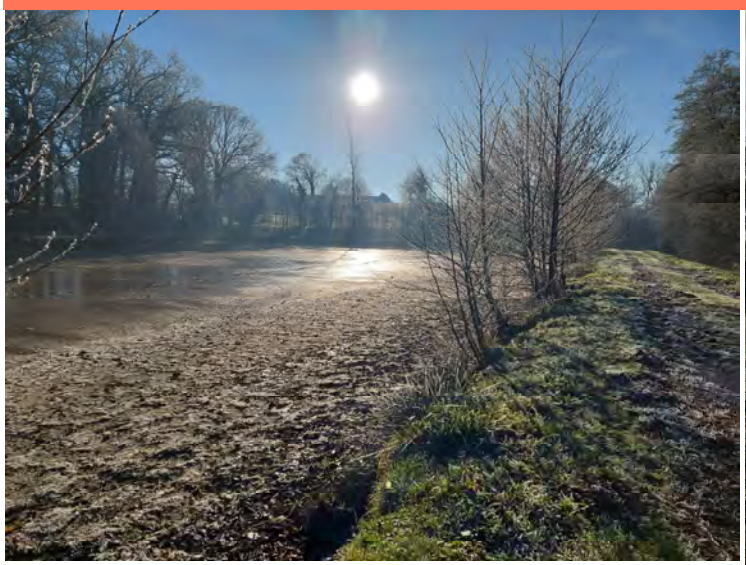
Création de zone tampon
- Terrassement d'un lit emboité

Actions sur berges et ripisylves
- Autre

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025_Meu aval_Mordelles_Sermon_Ru du Sermon_KLQ

Date de début du projet : 2024-06
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2024 ; 2025 ; 2026
Année(s) de travaux : 2025 ; 2026

Zone(s) prioritaire(s) : Non



EPCI : Rennes Métropole
Communes : Mordelles

Masse(s) d''eau : LE MEU DEPUIS LA CONFLUENCE DU GARUN JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

Technien.ne(s) en charge : Kenan Le Quellec
Partenaires associés : Commune

Objectif(s) :

Le ruisseau du Sermon a été fortement modifié par des travaux hydrauliques anciens de type rectification, recalibrage et déplacement du lit. Ces travaux avaient pour objectifs de faciliter les usages dont les pratiques agricoles. Le gabarit du ruisseau a été surdimensionné pour évacuer l'eau et éviter le débordement naturel du cours d'eau en période de crues. L'incision du cours d'eau a eu pour conséquence l'abaissement du niveau de la nappe d'accompagnement, réduisant le soutien hydrique en période d'étiage ainsi que la disparition des zones humides adjacentes. L'évacuation des eaux en période de crues réduit le débordement naturel du cours d'eau augmentant alors le risque inondation en aval. De plus, le terrassement d'un profil chenalisé homogène réduit la diversité des écoulements et des habitats aquatiques, impactant directement la biodiversité locale.

Dans ce contexte, le projet proposé a pour objectif de redonner un aspect naturel au ruisseau du Sermon afin qu'il puisse retrouver ses rôles hydrauliques et écologiques. Le projet prévoit de remettre le cours d'eau dans son fond de vallée sur 715ml. Il est également prévu la déconnexion et la réduction du plan d'eau de la Haichois passant de 5500m² à 3700m².

LOCALISATION GÉNÉRALE

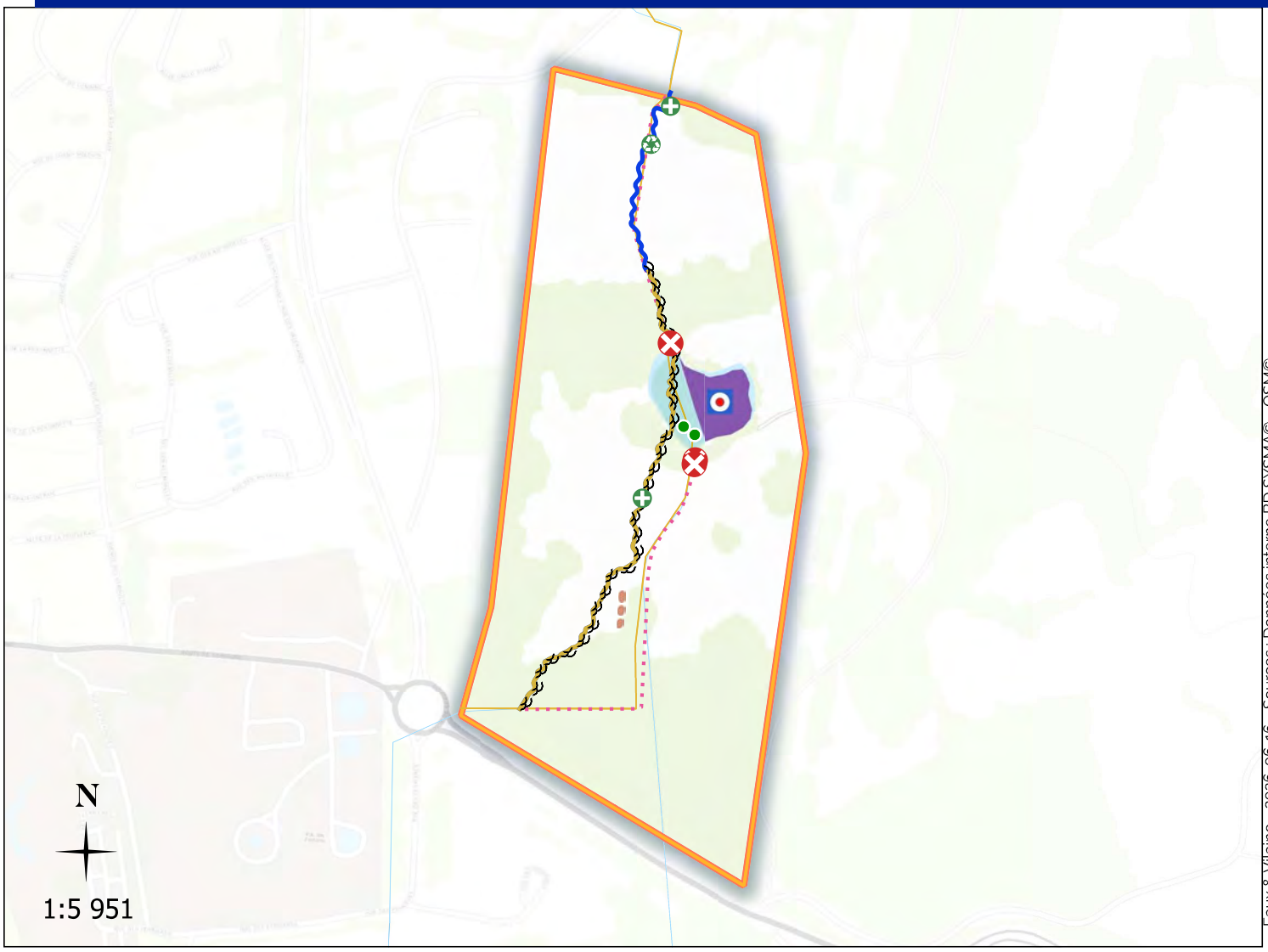


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	605 ml	Terminé
Réhaussement du lit en plein	505 ml	Programmé
Remise dans le talweg	715 ml	Terminé
Réduction plan d'eau	1 850 m²	Terminé
Ajout d'un ouvrage	2	Terminé
Effacement total d'un ouvrage	3	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	1	Terminé
Création de mare	20 m²	Terminé
Restauration de zone humide	1 850 m²	Terminé
Restauration de mare	76 m²	Programmé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	1 275 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	180 994.20	48 828.50	9 830.00	18 710.00	53 152.50	2 940.00	17 367.50	243.50

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Réhaussement du lit en plein
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Réduction plan d'eau

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

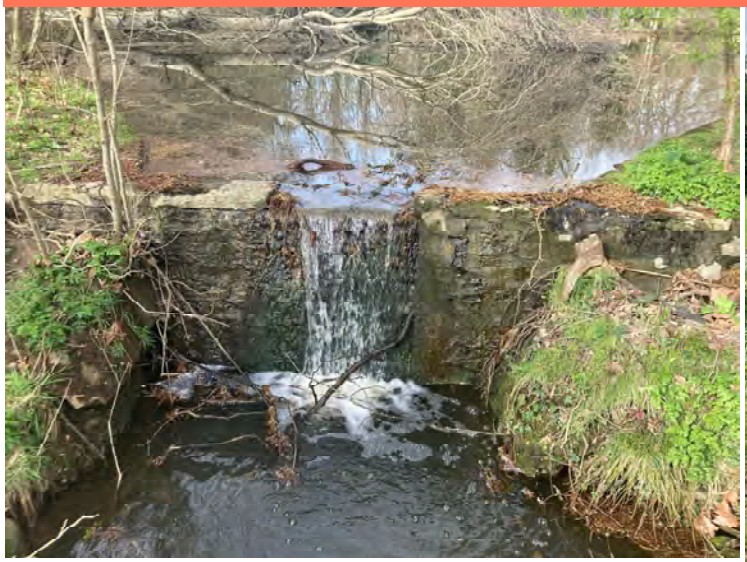
Actions hors lit mineur

Création de mare
- Restauration de mare
- Restauration de zone humide

Actions autres linéaires
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025_Vaunoise_Romillé_ZAC Placis Verdys_Ru du Briand_KLQ

Date de début du projet : 2024-06
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2024 ; 2025 ; 2026
Année(s) de travaux : 2025 ; 2026

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : Rennes Métropole ; CC Montfort Communauté
Communes : Romillé ; Bédée

Masse(s) d''eau : LA VAUNOISE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE MEU

Technien.ne(s) en charge : Kenan Le Quellec
Partenaires associés : Commune



Objectif(s) :

Ces travaux ont pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau, via le rétablissement des processus auto-épuratoires, ainsi que la disponibilité de la ressource en eau, en rétablissant les fréquences de débordements biennales, permettant la recharge naturelle de la nappe d'accompagnement et des zones humides. La rétention d'eau a également pour objectif de réduire les à-coups hydrauliques en aval. L'amélioration de l'état hydromorphologique du cours d'eau aura un impact sur les habitats aquatiques et la biodiversité locale associée.
Le projet consiste en une remise du ruisseau du Briand dans son talweg sur 850mL, une recharge granulométrique sur 150mL, ainsi que l'installation d'équipements (clôtures, passerelles, pompes à nez)

LOCALISATION GÉNÉRALE

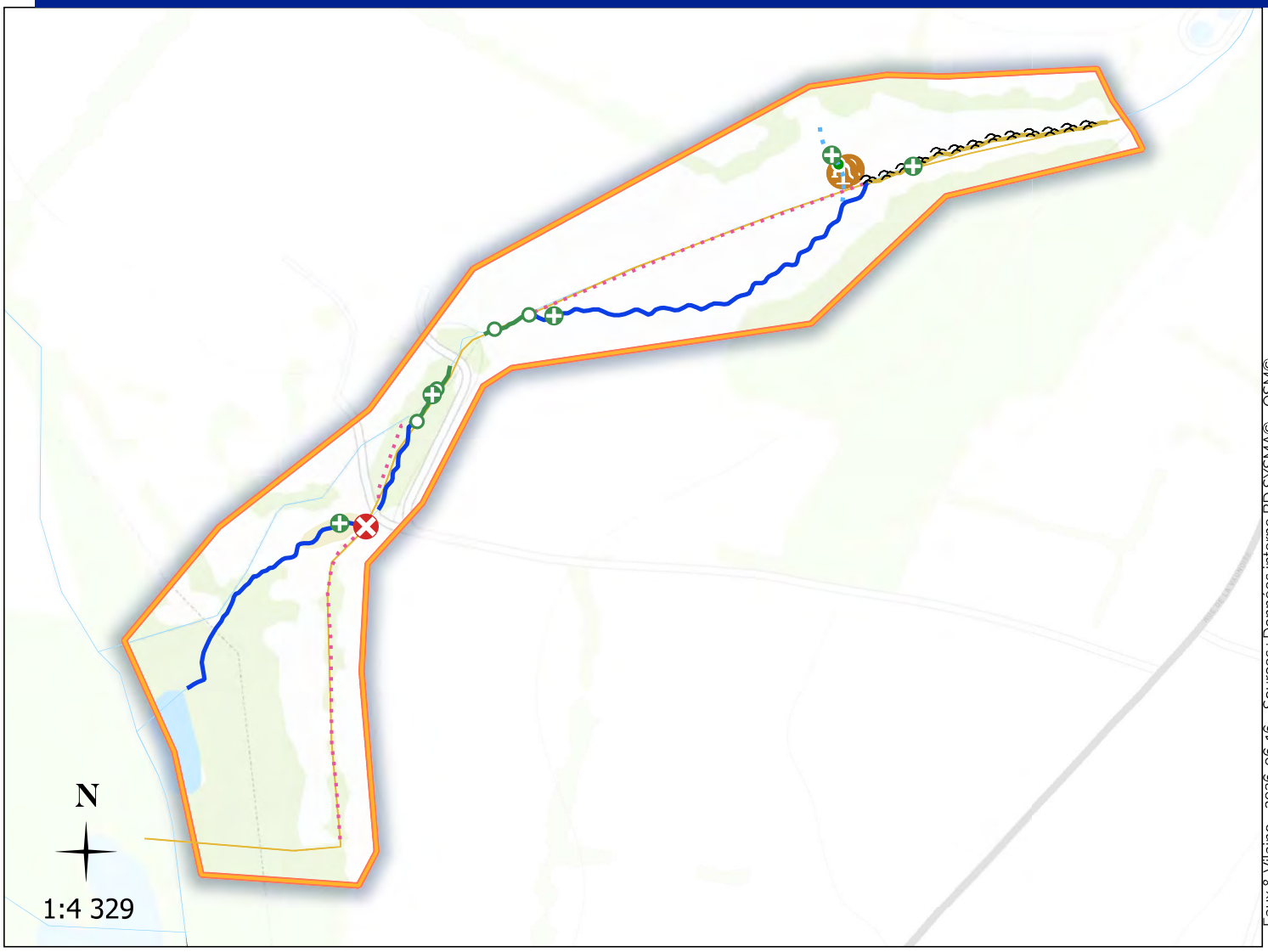


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	531 ml	Terminé
Diversification du lit	75 ml	Terminé
Réhaussement du lit en plein	167 ml	Terminé
Remise dans le talweg	534 ml	Terminé
Restauration zone de source	57 ml	Terminé
Effacement total d'un ouvrage	1	Terminé
Création de mare	20 m²	Terminé
Terrassement nouveau talweg	1 000 m²	Terminé
Travaux de clôture	227 ml	Terminé
Travaux de clôture	450 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2026	51 784.80	0.00	10 354.00	32 800.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2025	105 000.84	49 162.70	5 475.00	520.00	0.00	13 730.00	18 613.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Diversification du lit
- Réhaussement du lit en plein
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare
- Terrassement d'un nouveau talweg

Actions sur les abreuvoirs
- Installation de pompe à museau

Actions autres linéaires
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025_Garun_Montauban-de-Bretagne_N12 _Ville cotterel

Date de début du projet : 2024-11
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2016 ; 2023 ; 2024
Année(s) de travaux : 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : CC de Saint-Méen Montauban
Communes : Montauban-de-Bretagne

Masse(s) d''eau : LE GARUN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE MEU

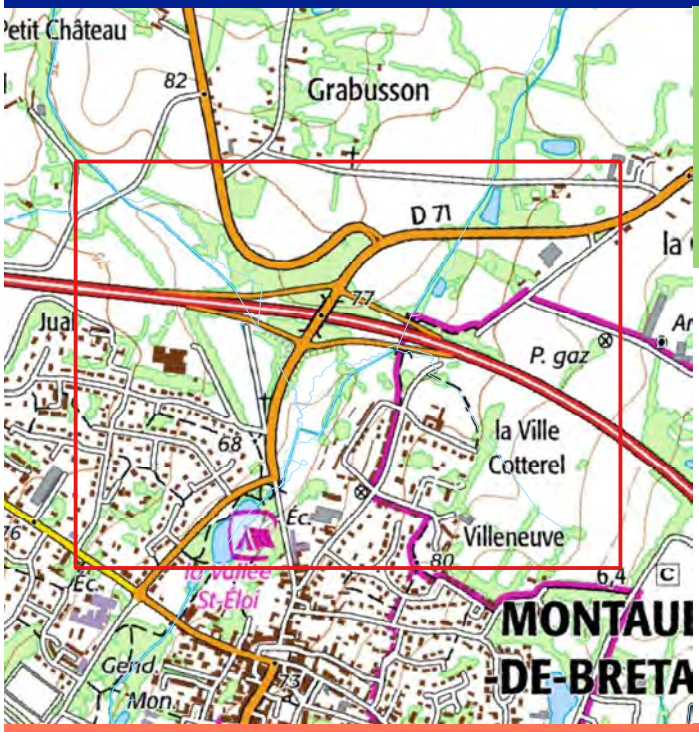
Technien.ne(s) en charge :
Partenaires associés :



Objectif(s) :

Dans la continuité des travaux 2024 sur les sources du ruisseau de la ville cotterel, les travaux de cette année concerne la partie médiane du bassin versant dans un contexte agricole et routier. Principalement le ruisseau va être restauré en son fond de vallée originel, sauf sur une légère partie ou un reméandrage est prévu à case des emprises disponibles. Un réseau de plusieurs mares va également être créé.
Ces travaux s'inscrivent en anticipation du projet d'aménagement de la vallée verte en centre bourg de Montauban-de-Bretagne prévu à court terme.

LOCALISATION GÉNÉRALE

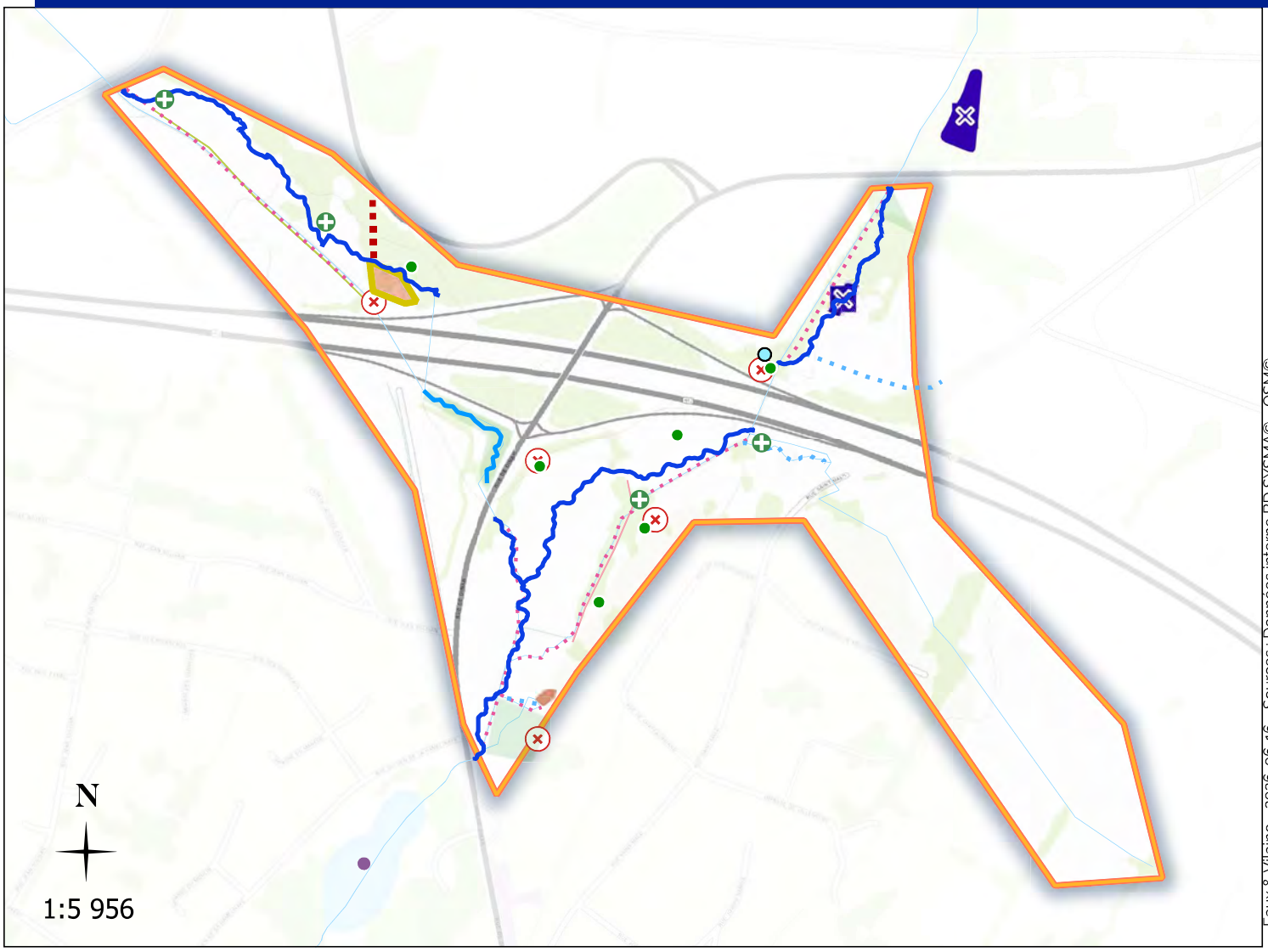


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	557 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	472 ml	Terminé
Remise dans le talweg	1 057 ml	Terminé
Restauration zone de source	226 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	2	Terminé
Création de mare	98 m²	Terminé
Restauration de zone humide	2 803 m²	Terminé
Terrassement d'un lit emboîté	890 m²	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	107 551.08	28 164.40	4 760.00	14 700.00	1 392.50	17 739.00	22 870.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Reméandrage
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Suppression plan d'eau

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare

Création de zone tampon
- Restauration de mare
- Restauration de zone humide
- Terrassement d'un lit emboité
- Ouverture de milieux

Actions sur berges et ripisylves
- Autre

Actions autres ponctuels
- Déconnexion de drain enterré ou fossé drainant

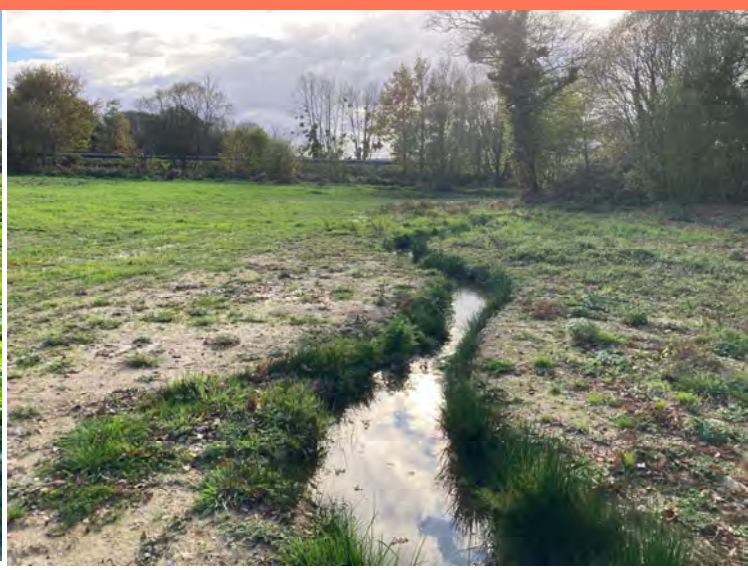
Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025_Garun_Montauban-de-bretagne_Les_vergers_Rau_ville_éon

Date de début du projet : 2025-02
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2021 ; 2024 ; 2025
Année(s) de travaux : 2025 ; 2026

Zone(s) prioritaire(s) : Oui



EPCI : CC de Saint-Méen Montauban
Communes : Montauban-de-Bretagne

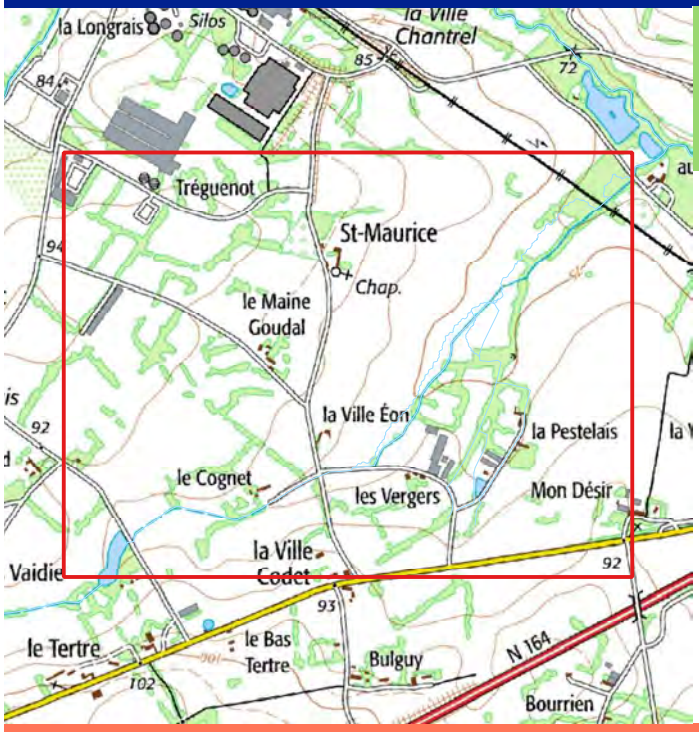
Masse(s) d''eau : LE GARUN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE MEU

Technien.ne(s) en charge :
Partenaires associés :

Objectif(s) :

Ce projet de restauration s'inscrit dans la continuité du secteur aval restauré sur 600 ml en 2022. Nous avons l'opportunité de restaurer par remise dans le talweg environ 1000ml supplémentaires, déconnecter les drains présents, mettre en place des talus de ceinture et créer quelques mares. Ce projet comprend aussi de nombreuses plantations sur l'exploitation concernée.

LOCALISATION GÉNÉRALE

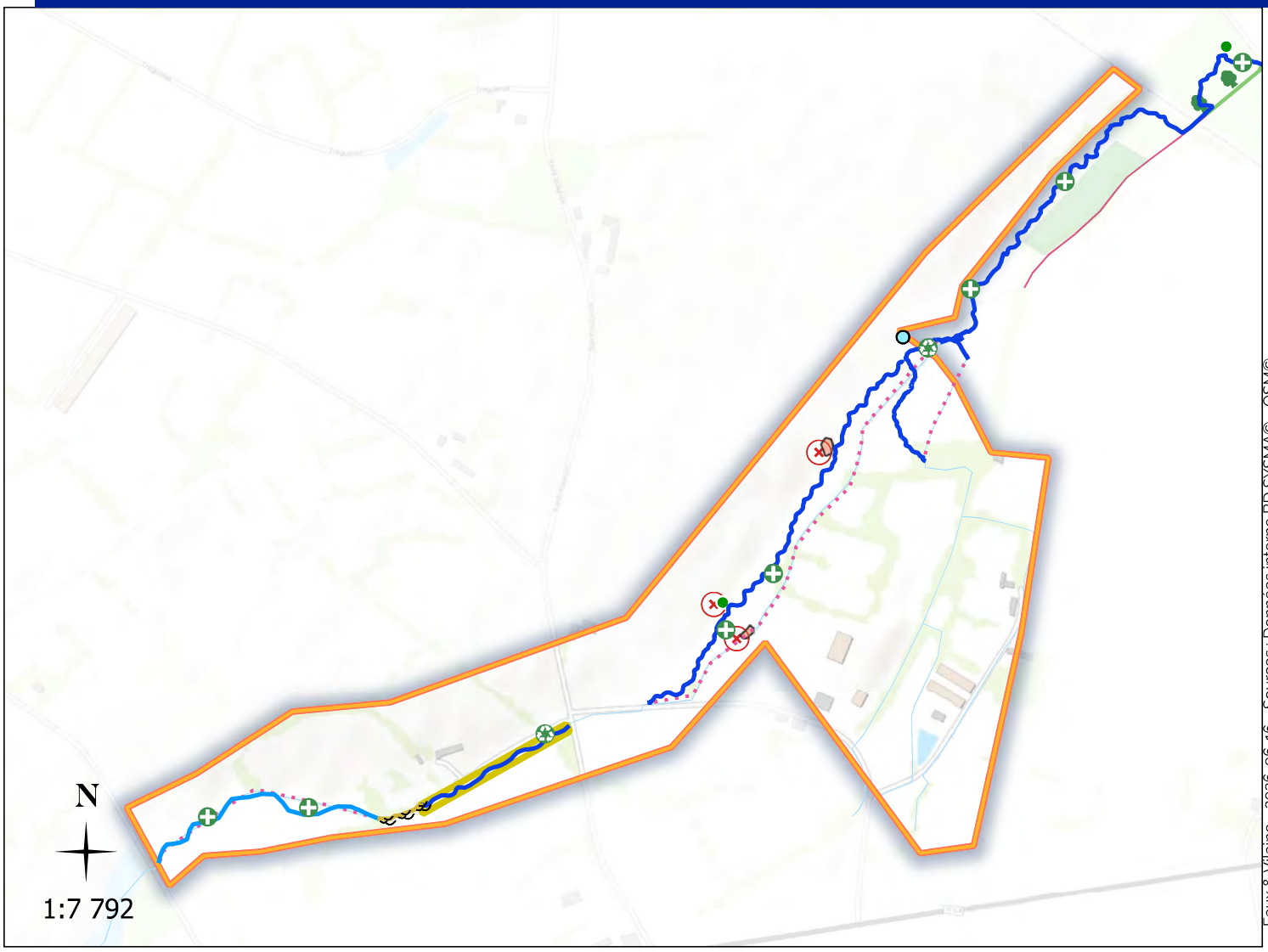


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	584 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	151 ml	Terminé
Remise dans le talweg	864 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	5	Terminé
Création de zone tampon	900 m²	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	52 016.40	15 372.00	1 500.00	16 200.00	0.00	4 980.00	5 295.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Réhaussement du lit en plein
- Reméandrage
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare

Création de zone tampon

- Terrassement d'un lit emboité
- Ouverture de milieux

Actions autres ponctuels
- Déconnexion de drain enterré ou fossé drainant

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX

APRÈS TRAVAUX

2024_Plan d'Eau La ville aux vêques Iffendic

Date de début du projet : 2024-03
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2024 ; 2025
Année(s) de travaux : 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : CC Montfort Communauté
Communes : Iffendic

Masse(s) d''eau : LE MEU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE GARUN

Technien.ne(s) en charge :
Partenaires associés :



Objectif(s) :

Le projet consiste en la suppression du plan d'eau sur source suite à la vente de la propriété. Le plan d'eau est non conforme.

LOCALISATION GÉNÉRALE

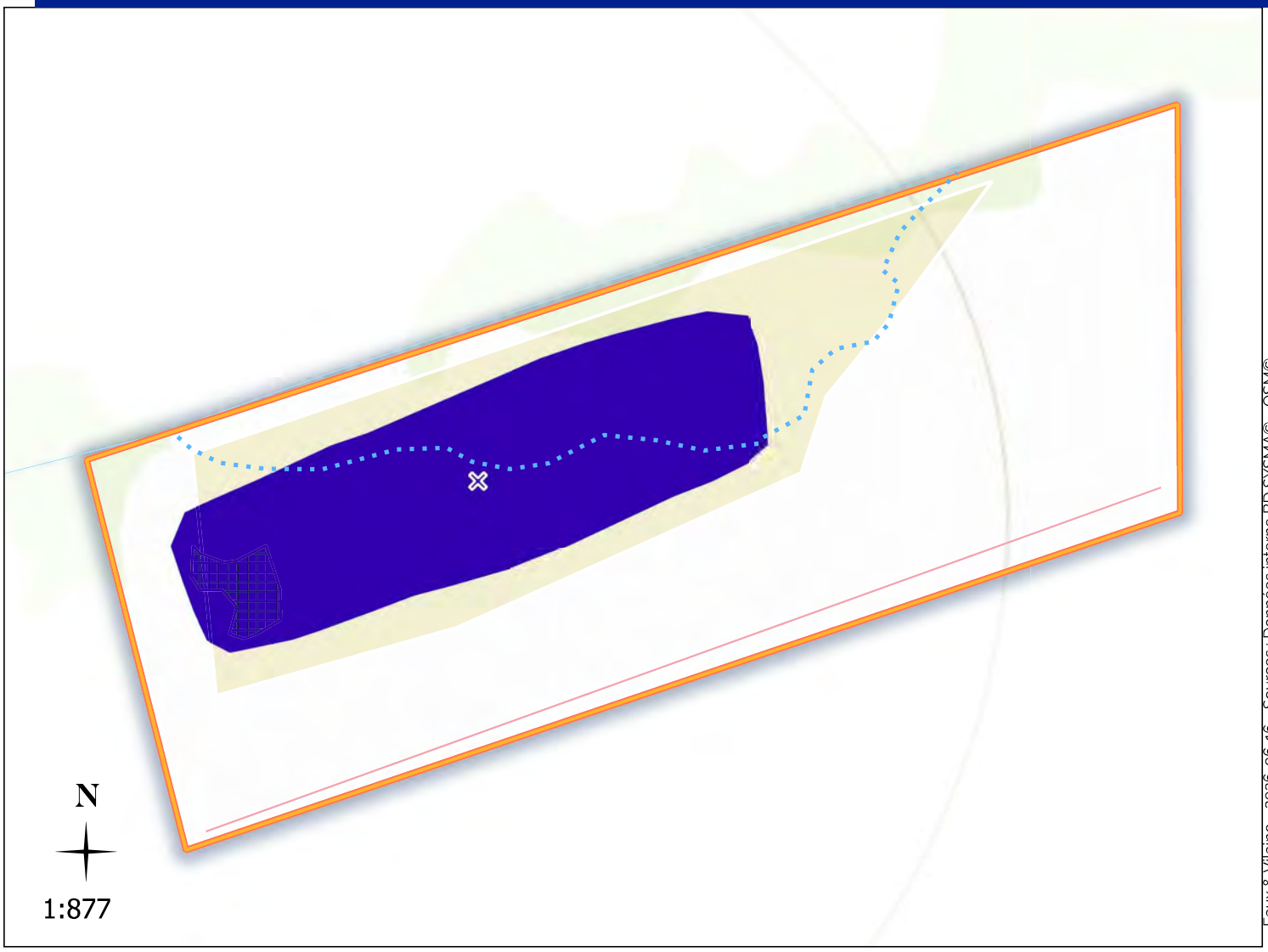


Bilan des actions	Quantité	Statut
Restauration zone de source	110 ml	Terminé
Suppression de plan d'eau	2 500 ml	Terminé
Terrassement nouveau talweg	3 000 m²	Terminé
Autre	138 ml	

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	7 905.60	6 588.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Eaux & Vilaine - 2026-06-16 - Sources : Données interne BD SYSMA© - OSM©

Actions sur lit mineur
- Restauration de rang 0

Actions plans d'eau
- Suppression plan d'eau

Actions hors lit mineur

Création de mare

- Terrassement d'un nouveau talweg

Actions sur berges et ripisylves
- Autre

AVANT TRAVAUX

APRÈS TRAVAUX

2025_Meu Amont_Illifaut_Haute Ville_Ru de Muel_LR

Date de début du projet : 2025-02
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2025
Année(s) de travaux : 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre
Communes : Illifaut

Masse(s) d''eau : LE MEU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE GARUN

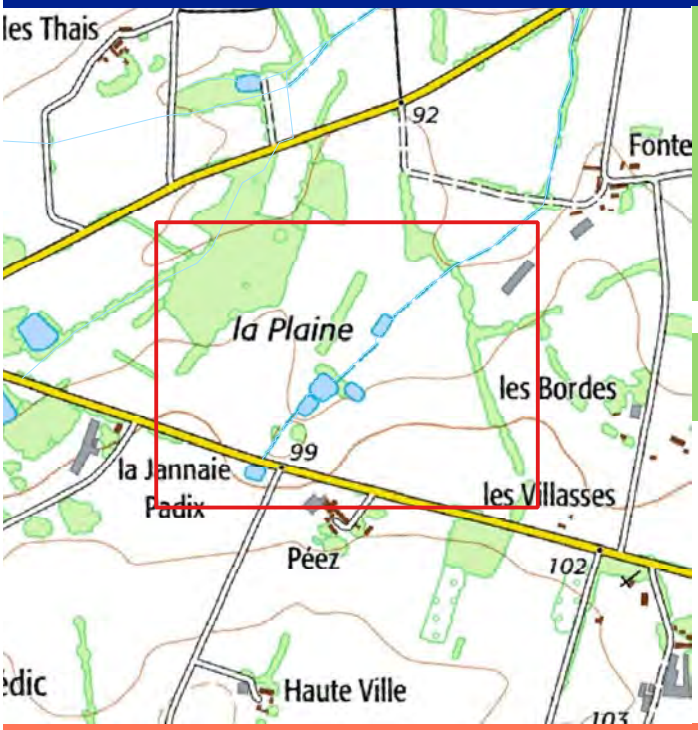
Technien.ne(s) en charge : Loïg Roudaut ; Audren Le Boeuf
Partenaires associés :



Objectif(s) :

Anciennement rectifié et surcreusé, le projet de restauration de l'affluent du ruisseau de Muel consiste en une suppression de 2 plans d'eau sur cours et une réduction/déconnexion d'un plan d'eau sur cours pour une surface totale de 2000m², présentant des signes d'eutrophisation, de développement algal et de colonisation par les ragondins. Associé à un nivellement de la parcelle pour supprimer les berges des plans d'eau, un reméandrage du ruisseau sur une longueur de 550m sera réalisé. 700m de talus de ceinture plantés ont été réalisés.

LOCALISATION GÉNÉRALE



Bilan des actions	Quantité	Statut
Reméandrage (au-delà de l'emprise actuelle du lit)	587 ml	Terminé
Suppression de plan d'eau	1 165 ml	Terminé
Suppr. d'un plan d'eau sur cours	800 m²	Terminé
Ajout d'un ouvrage	1	Terminé
Effacement total d'un ouvrage	3	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	1	Terminé
Création de mare	50 m²	Terminé
Création de zone tampon	700 m²	Terminé
Terrassement d'un lit emboîté	45 m²	Terminé
Plantations	700 ml	Programmé
Dégagement des emprises végétales	495 ml	Terminé
Autres actions complémentaires (pêches de sauvetage, filtration, ANC...)	1 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	84 772.67	23 361.79	2 645.00	3 220.00	24 295.10	9 747.00	7 375.00	1 690.50

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Reméandrage

Actions plans d'eau
- Suppression plan d'eau
- Déconnexion d'un plan d'eau sur cours

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage
- Gestion de vannage

Actions hors lit mineur

Création de mare

Création de zone tampon
- Terrassement d'un lit emboité

Actions sur berges et ripisylves
- Plantations

Actions autres ponctuels
- Autre

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025_Meu Amont_Paimpont_La Croix Jalu_Ru des Marguerettes_LR

Date de début du projet : 2025-02
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2025
Année(s) de travaux : 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : CC de Brocéliande
Communes : Paimpont

Masse(s) d''eau : LE MEU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE GARUN

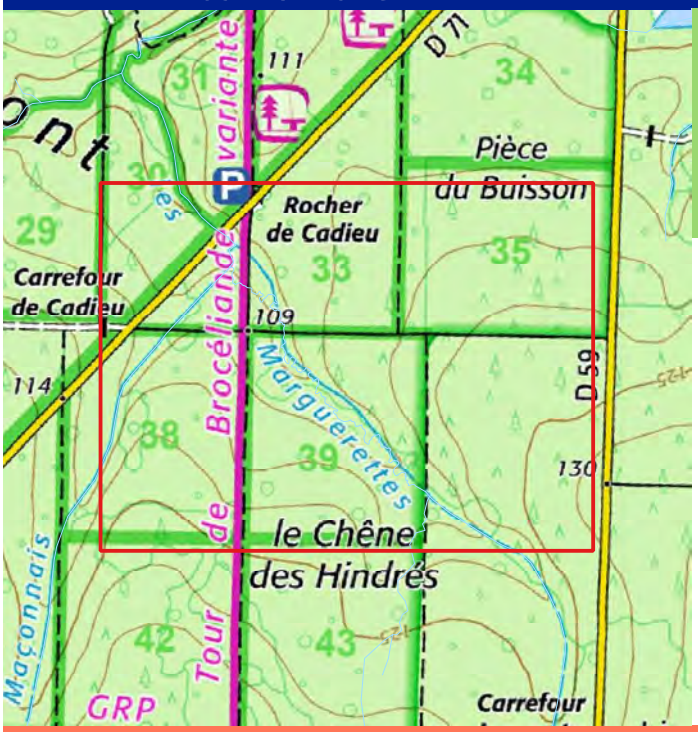
Technien.ne(s) en charge : Loïg Roudaut
Partenaires associés : ONF



Objectif(s) :

La restauration du ruisseau des Marguerettes consiste en une remise en Talweg du cours d'eau forestier rectifié sur une longueur de 695m associé à une diversification du lit sur 215m sur une zone ou le ruisseau à repris son tracé originel. L'ancien lit à été comblé au maximum avec les matériaux issus du creusement du nouveau lit et certaines parties de l'ancien lit resteront ouvertes et seront aménagées pour créer des mares forestières.

LOCALISATION GÉNÉRALE

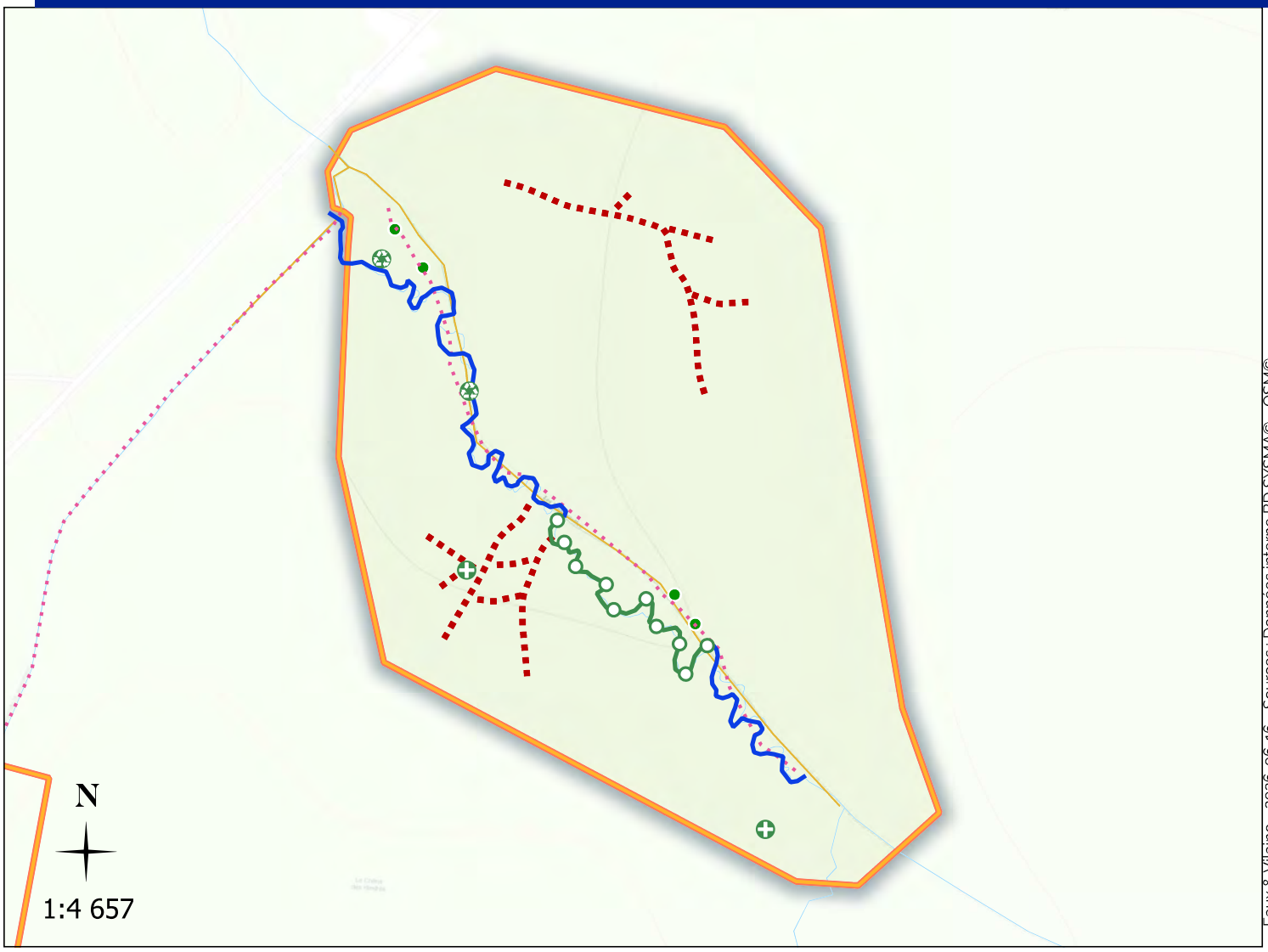


Bilan des actions	Quantité	Statut
Diversification du lit	215 ml	Terminé
Remise dans le talweg	695 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	2	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	2	Terminé
Création de mare	65 m²	Terminé
Dégagement des emprises végétales	1 966 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	750 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	95 390.40	47 577.00	10 400.00	14 185.00	0.00	3 950.00	3 380.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Diversification du lit
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025_Vaunoise_Saint Gilles_Buzardais_Ru de la Buzardais_KLQ

Date de début du projet : 2024-06
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2024 ; 2025
Année(s) de travaux : 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui



EPCI : Rennes Métropole
Communes : Saint-Gilles

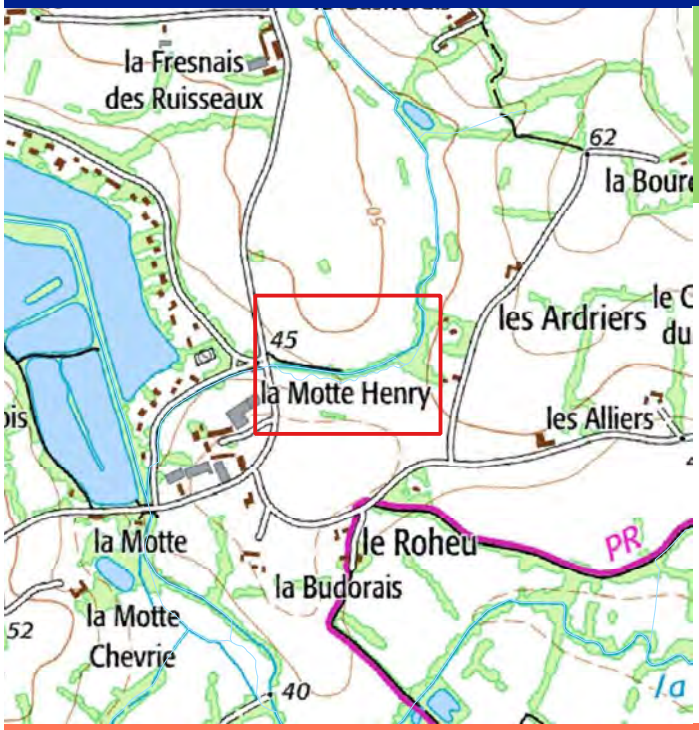
Masse(s) d''eau : LA VAUNOISE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE MEU

Technien.ne(s) en charge : Kenan Le Quellec
Partenaires associés :

Objectif(s) :

Le ruisseau de la Buzardais a été altéré par des travaux hydrauliques lourds de recalibrage, de rectification, de busage et de déplacement du lit du cours d'eau hors de son fond de vallée. Il présente un gabarit homogène et surdimensionné ainsi qu'une faible diversité des écoulements. Or, l'EPTB a l'opportunité de renaturer ce ruisseau, par remise dans le talweg et reméandrage, sur la majorité de son linéaire (3.6km sur 4.1km). Ce projet permettrait au ruisseau de tendre vers une situation hydromorphologique plus naturelle en améliorant la qualité de l'eau ainsi que la disponibilité de la ressource en eau. La restauration du ruisseau de la Buzardais relève d'un enjeu écologique sur cette masse d'eau de la Vaunoise. Les travaux de 2025 se concentrent sur la restauration des 0.3km aval.

LOCALISATION GÉNÉRALE

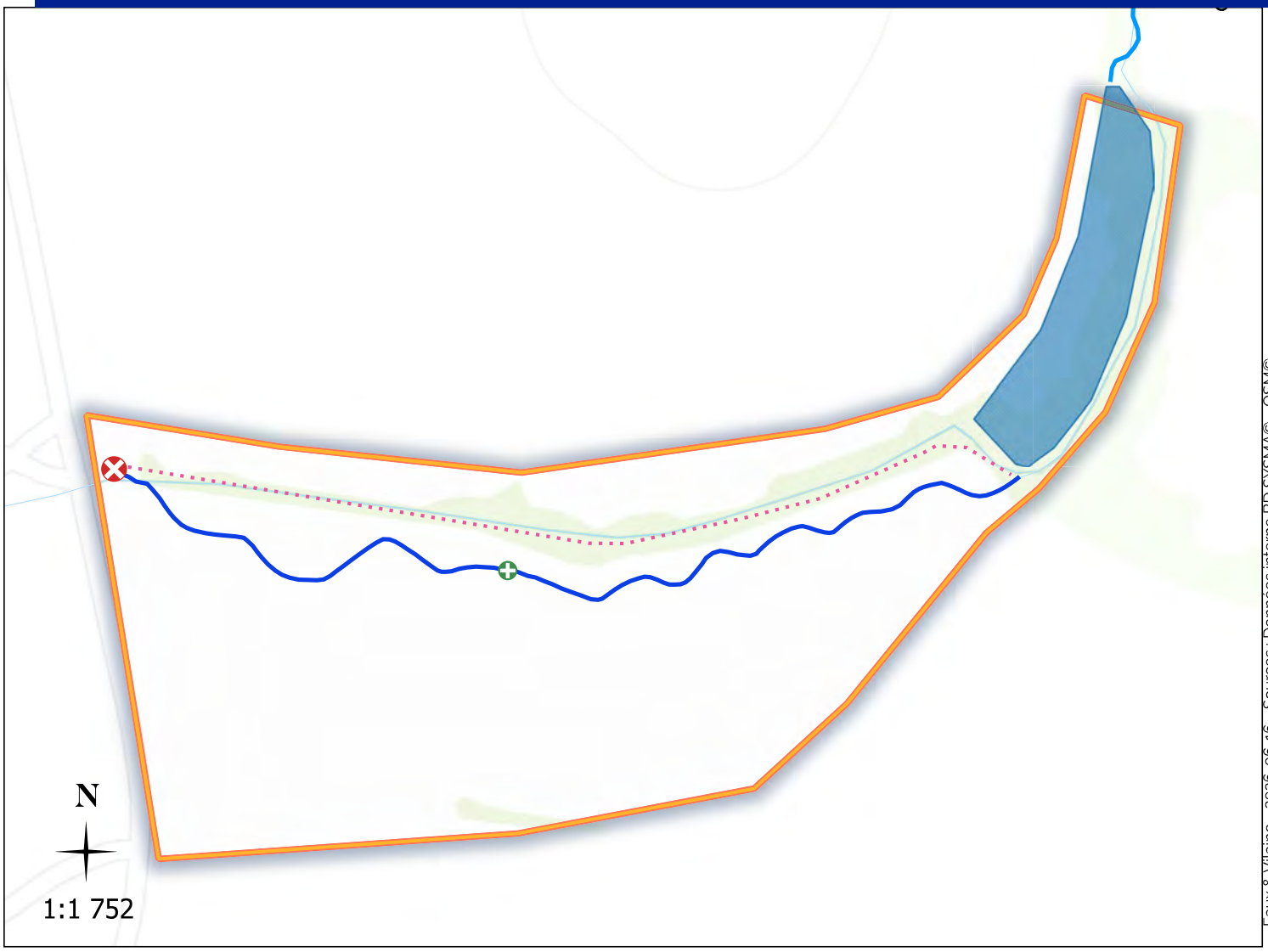


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	252 ml	Terminé
Remise dans le talweg	285 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	1	Terminé
Effacement total d'un ouvrage	1	Terminé
Restauration d'annexe hydraulique	1 500 m²	Terminé
Travaux de clôture	665 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	39 000.10	17 347.08	3 928.00	7 080.00	0.00	1 645.00	2 500.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Eaux & Vilaine - 2026-06-16 - Sources : Données interne BD SYSMA© - OSM©

Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage

Actions hors lit mineur
- Restauration d'annexe hydraulique

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025_Meu_Saint Péran_Plélan_Ru du Serein_Catonet_BM

Date de début du projet : 2025-02
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2024 ; 2025
Année(s) de travaux : 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui



EPCI : CC de Brocéliande
Communes : Saint-Péran ; Plélan-le-Grand ; Treffendel ; Monterfil

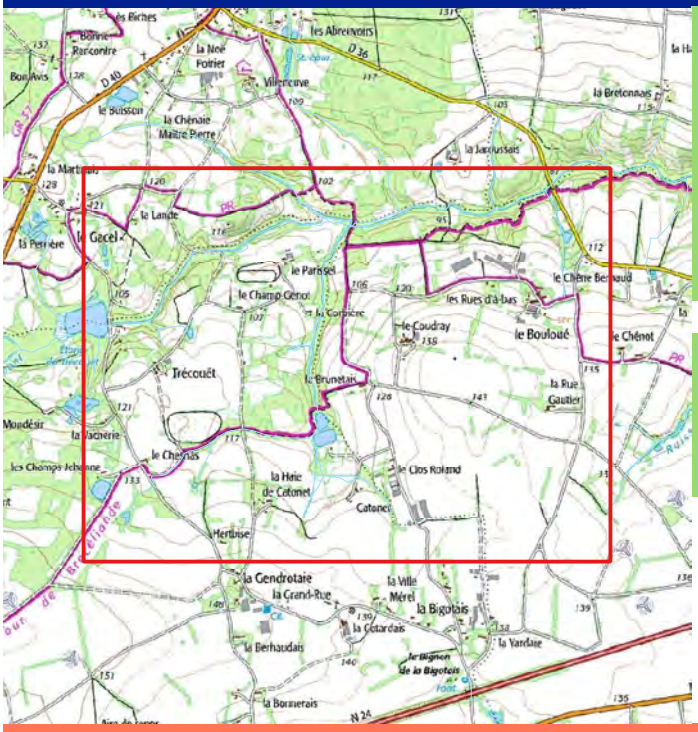
Masse(s) d''eau : LE SEREIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE MEU

Technien.ne(s) en charge : Benjamin Martinez
Partenaires associés : Aucun

Objectif(s) :

Ce projet de restauration du ruisseau du Catonet et du Serein comporte plusieurs volets de la restauration des milieux aquatiques. La remise en talweg sur un linéaire de 1800 m a été réalisée, ainsi que l'effacement entier d'un plan d'eau sur cours de 4500 mètres carrés. Une réouverture de cours d'eau, une recharge granulométrique, des créations de mares et d'une zone tampon, sont autant d'actions transversales réalisées au cours de ce chantier qui s'est étalé sur une durée totale de trois mois.

LOCALISATION GÉNÉRALE

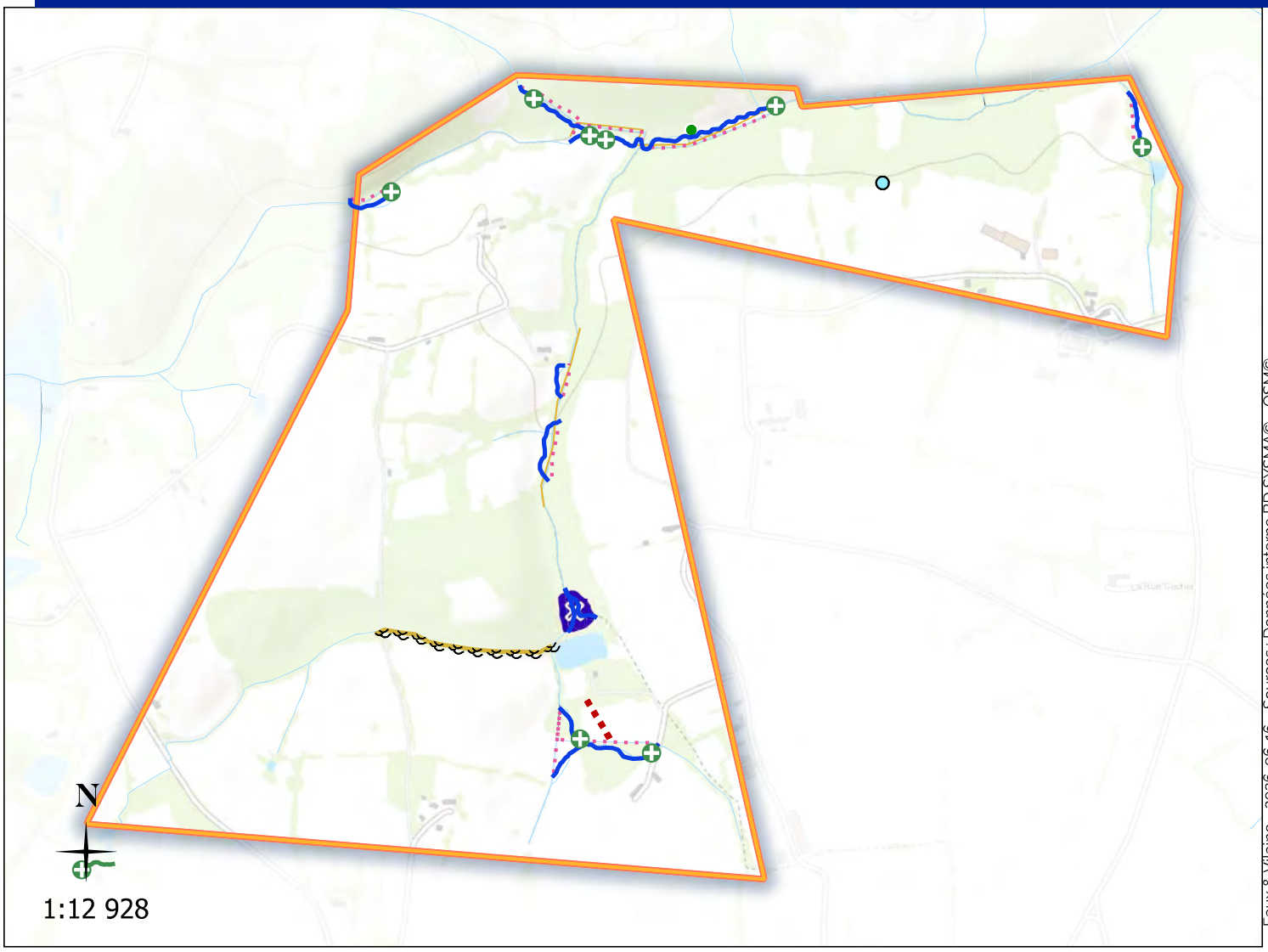


Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise dans le talweg	676 ml	Terminé
Remise dans le talweg	1 075 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	805 ml	Terminé
Fermeture ancien lit	614 ml	Terminé
Réhaussement du lit en plein	450 ml	Terminé
Suppression de plan d'eau	4 500 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	7	Terminé
Ajout d'un ouvrage	1	Terminé
Création de mare	60 m²	Terminé
Création de mare	176 m²	En projet
Création de zone tampon	2 810 m²	Terminé
Travaux de clôture	1 225 ml	Terminé
Travaux de clôture	100 ml	Terminé
Dégagement des emprises végétales	134 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	849 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	325 344.47	74 228.69	30 435.00	66 950.00	36 988.50	43 135.00	19 383.20	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Réhaussement du lit en plein
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Suppression plan d'eau

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare

Création de zone tampon

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025_Canut_Amont_Plélan-le-Grand_La_Ville_es_Cerfs_Source_Canut_LM

Date de début du projet : 2025-02
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2024 ; 2025 ; 2026
Année(s) de travaux : 2025 ; 2026

Zone(s) prioritaire(s) : Oui



EPCI : CC de Brocéliande
Communes : Plélan-le-Grand

Masse(s) d''eau : LE CANUT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L'ETANG DE LA MUSSE ; LA CHEZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA RETENUE DE LA CHEZE

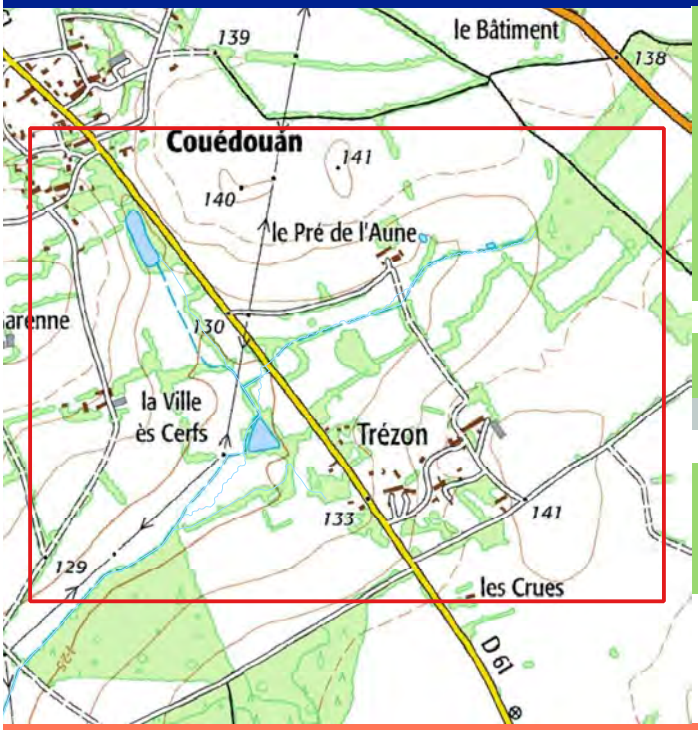
Technien.ne(s) en charge : Ludovic Mondin
Partenaires associés :

Objectif(s) :

Le cours d'eau a été remis dans son talweg sur environ 800 ml reméandré sur 350 ml, et les écoulements ont été diversifiés sur environ 100 ml pour un total d'environ 1300 ml de cours d'eau restauré. Sur la zone de sources un lit majeur a été recréé sur la totalité du linéaire par retrait de remblais. 3 fossés drainants ont étés comblés et remplacés par des noues, d'autres zones humides dégradées ont été restaurées et différents zones de sources ont étés reconnectées au cours d'eau par la création de noues. 8 ouvrages ont été remplacés et/ou décalés. L'un d'eux a été réalisé sur une route départementale avec par les services du département avec préconisations techniques de l'EPTB. Des clôtures ont été implantées sur la totalité du linéaire restauré.

En 2026, un talus de ceinture et un exutoire de drain seront retravaillés en complément des travaux de 2025

LOCALISATION GÉNÉRALE

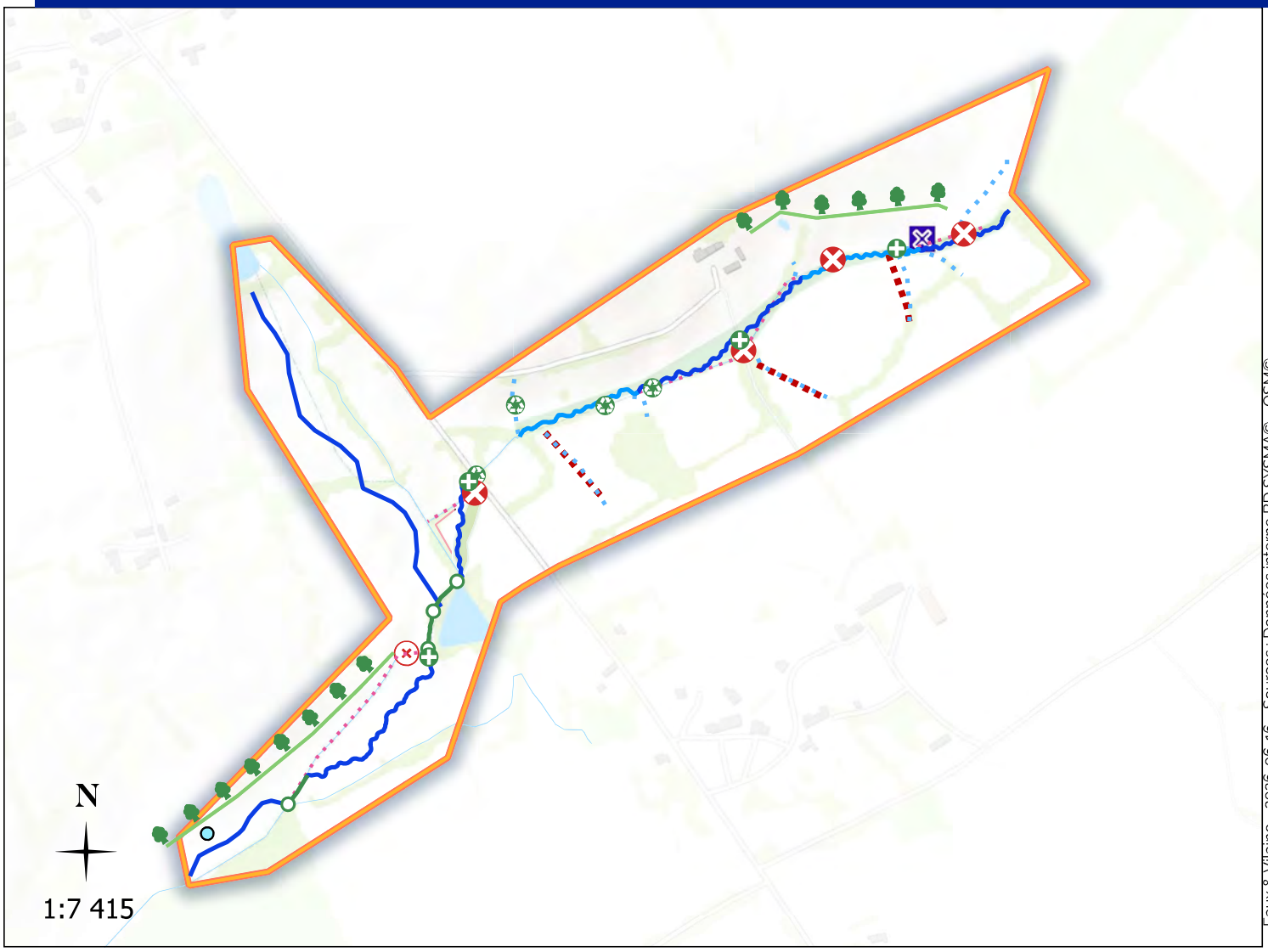


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	664 ml	Terminé
Diversification du lit	132 ml	Terminé
Reméandrage (au-delà de l'emprise actuelle du lit)	325 ml	Terminé
Remise dans le talweg	786 ml	Terminé
Restauration zone de source	635 ml	Terminé
Suppression de plan d'eau	200 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	4	Terminé
Effacement total d'un ouvrage	4	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	4	Terminé
Création de zone tampon	464 m²	Reporté
Restauration de zone humide	11 158 m²	Terminé
Terrassement nouveau talweg	1 698 m²	Terminé
Autre	84 ml	
Plantations	342 ml	Programmé
Travaux de clôture	1 111 ml	Terminé
Travaux de clôture	94 ml	Terminé
Dégagement des emprises végétales	1 066 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	910 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	153 333.85	53 191.21	17 302.00	40 990.00	1 350.00	7 383.00	7 562.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Diversification du lit
- Reméandrage
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Suppression plan d'eau

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de zone tampon
- Restauration de zone humide
- Terrassement d'un nouveau talweg

Actions sur berges et ripisylves
- Plantations

- Autre

Actions autres ponctuels
- Déconnexion de drain enterré ou fossé drainant

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025-2026_Croix Mace_Guichen_Ruisseau de Massaye_TD

Date de début du projet : 2024-01
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2025
Année(s) de travaux : 2025 ; 2026

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté
Communes : Guichen ; Goven

Masse(s) d''eau : LA CROIX MACE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

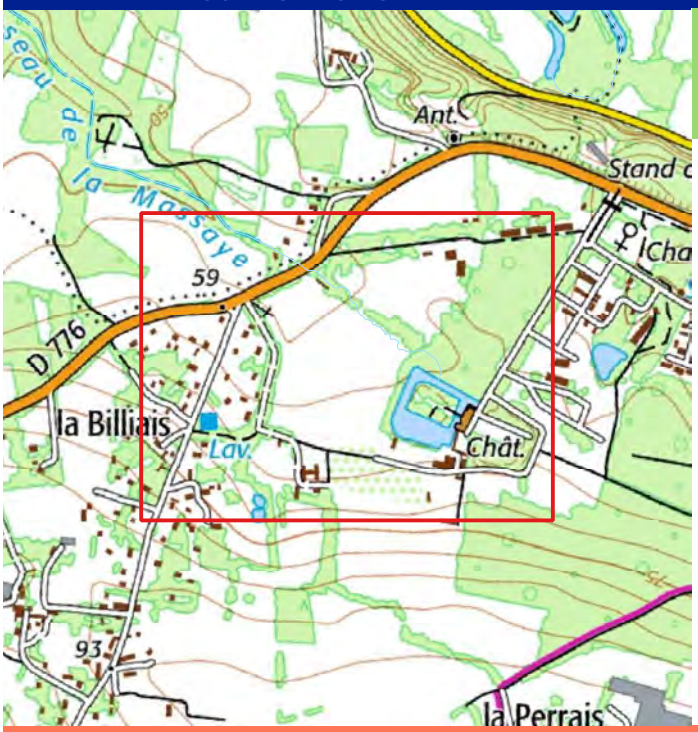
Technien.ne(s) en charge : Thomas Day
Partenaires associés :



Objectif(s) :

Comblement du lit en plein avec la vase de la région, et restauration classique pour le reste, pelleteuse de 14 tonnes avec godet rototilt, granulat de carrière pas d'alluvions de présent.

LOCALISATION GÉNÉRALE

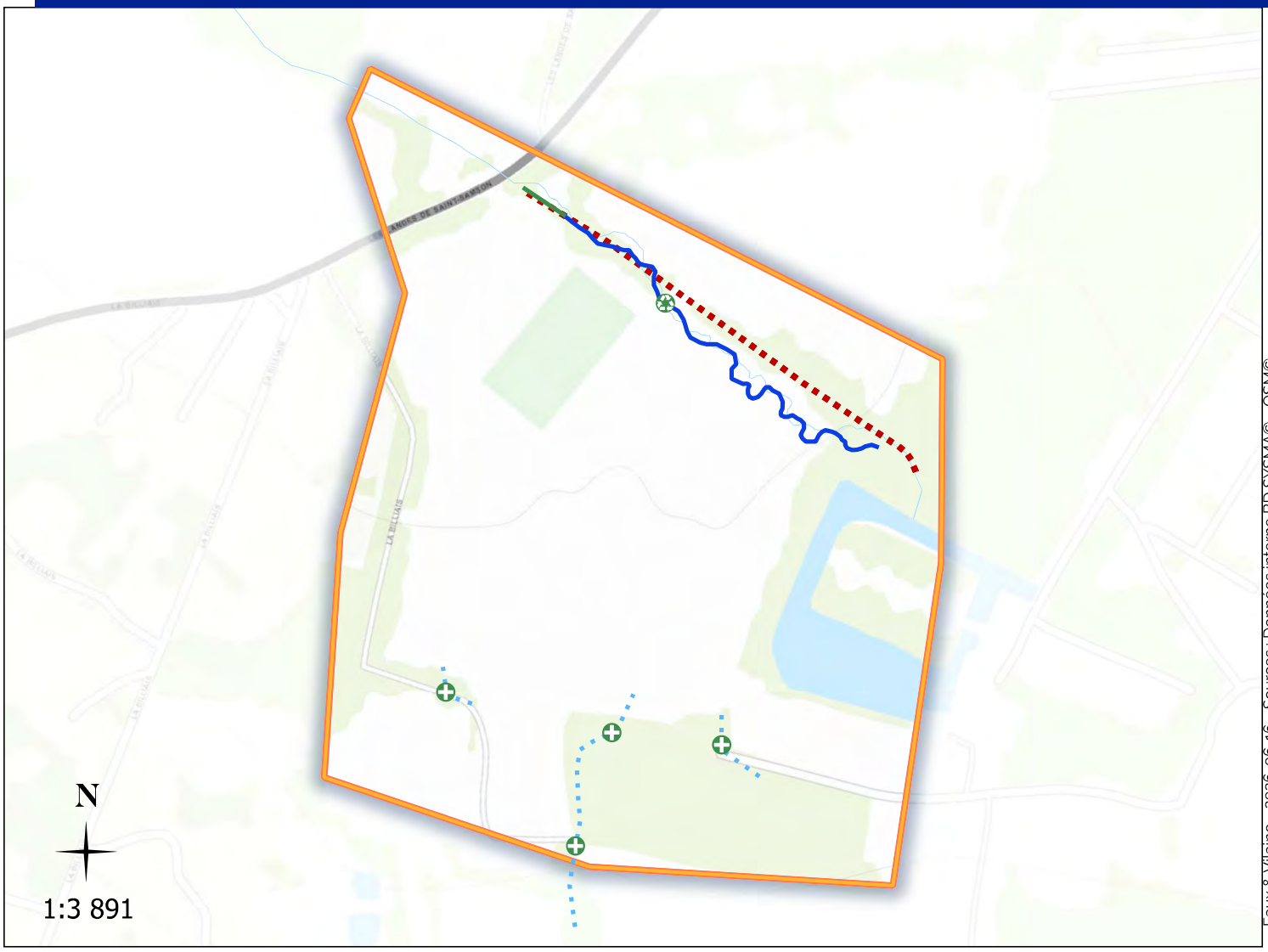


Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise à ciel ouvert	28 ml	Terminé
Remise dans le talweg	270 ml	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	1	Terminé
Dégagement des emprises végétales	269 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	24 514.80	15 032.00	4 800.00	300.00	0.00	147.00	150.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise à ciel ouvert
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025_Reliquat_Affluent Rive gauche du Canut_Lassy_Ruisseau de la Chapinais_Chapinais

Date de début du projet : 2025-02
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2024 ; 2025
Année(s) de travaux : 2025 ; 2026

Zone(s) prioritaire(s) : Oui



EPCI : CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté
Communes : Lassy

Masse(s) d''eau : LE CANUT ET SES AFFLUENTS DEPUIS L' ETANG DE LA MUSSE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

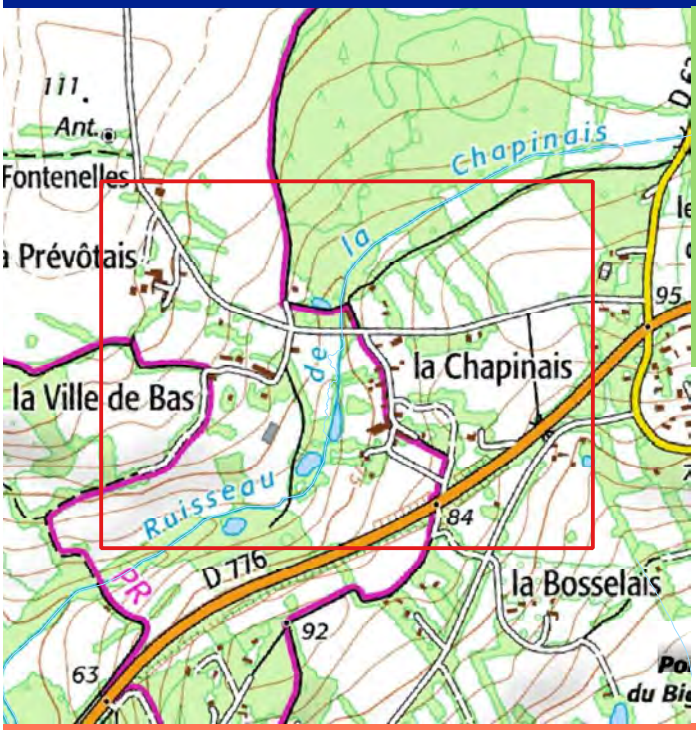
Technien.ne(s) en charge : Thomas Day
Partenaires associés : Fédération pêche 35

Objectif(s) :

Le projet est divisé en trois partie. La partie amont qui nécessite un réhaussement en tâche tout en évitant d'abattre la ripisylve afin de garder un maximum d'ombre sur le cours d'eau et éviter un réchauffement de l'eau.
La partie médiane est l'endroit ou le cours d'eau a été remis dans son talweg avec un gabarit adapté afin de pouvoir reconnecter ce dernier avec sa nappe d'accompagnement.
Enfin une buse a été remplacée par une passerelle à l'aval afin de supprimer une chute d'eau supérieure à 30 centimètres.

En complément, des mares ont été créées pour favoriser la biodiversité, un fossé en provenance d'un champ est déconnecté et envoyer dans une parcelle communale.

LOCALISATION GÉNÉRALE

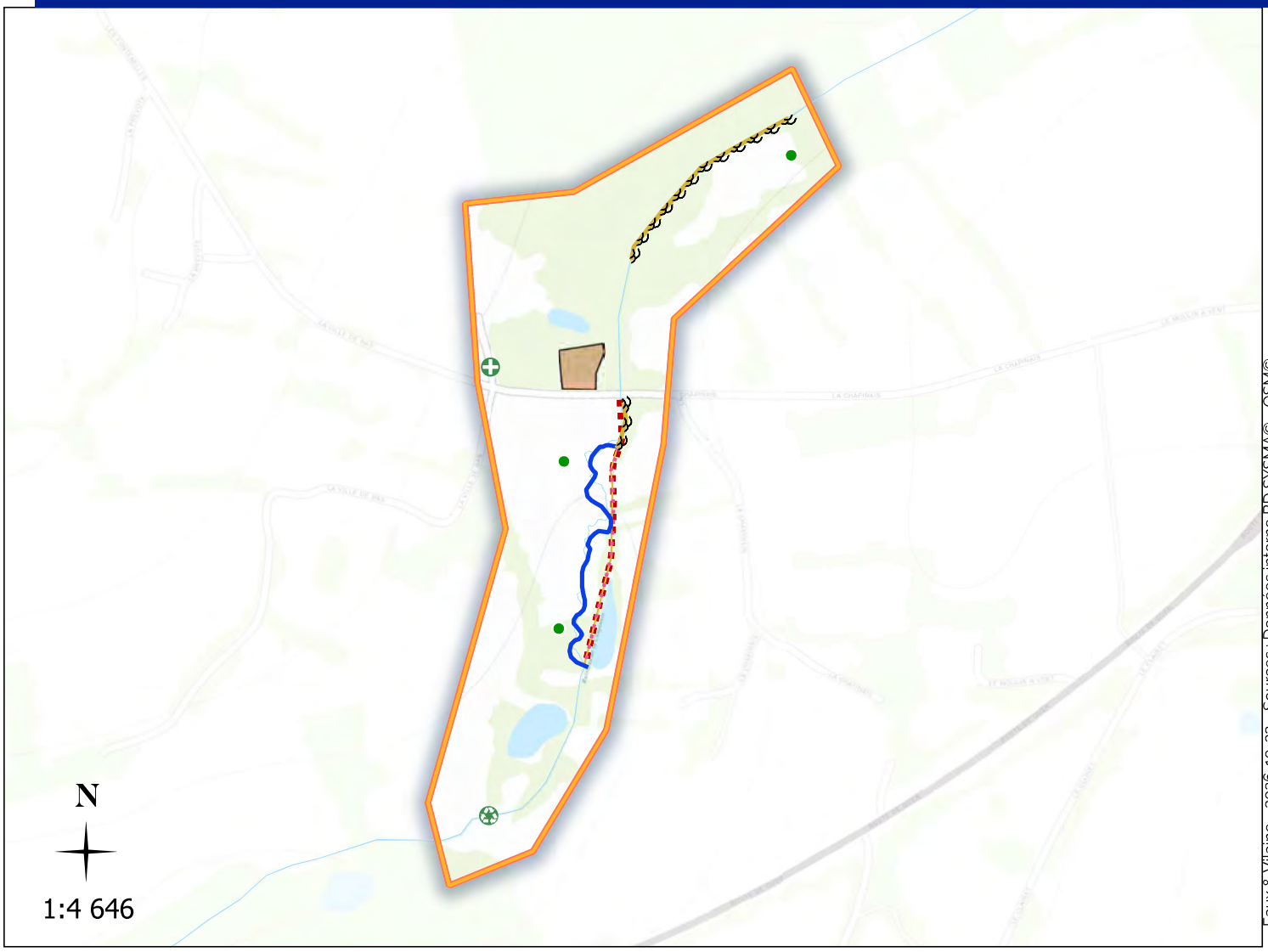


Bilan des actions	Quantité	Statut
1 - Fermeture du lit	160 ml	Terminé
Réhaussement du lit en plein	215 ml	Terminé
Remise dans le talweg	222 ml	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	1	Terminé
Ouverture de milieux	827 m²	Terminé
Création de mare	90 m²	Terminé
Création de mare	37 m²	Terminé
Restauration de zone humide	700 m²	Terminé
Dégagement des emprises végétales	347 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	155 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	194 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	40 133.76	15 450.00	5 260.00	5 760.00	0.00	2 182.50	4 792.30	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Réhaussement du lit en plein
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare
- Restauration de zone humide
- Ouverture de milieux

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025_2026_Affluent Canut rive gauche_Guichen_Ruisseau de la Hyantais_Hyantais_TD

Date de début du projet : 2025-01
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2024 ; 2025
Année(s) de travaux : 2025 ; 2026

Zone(s) prioritaire(s) : Oui



EPCI : CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté
Communes : Guichen

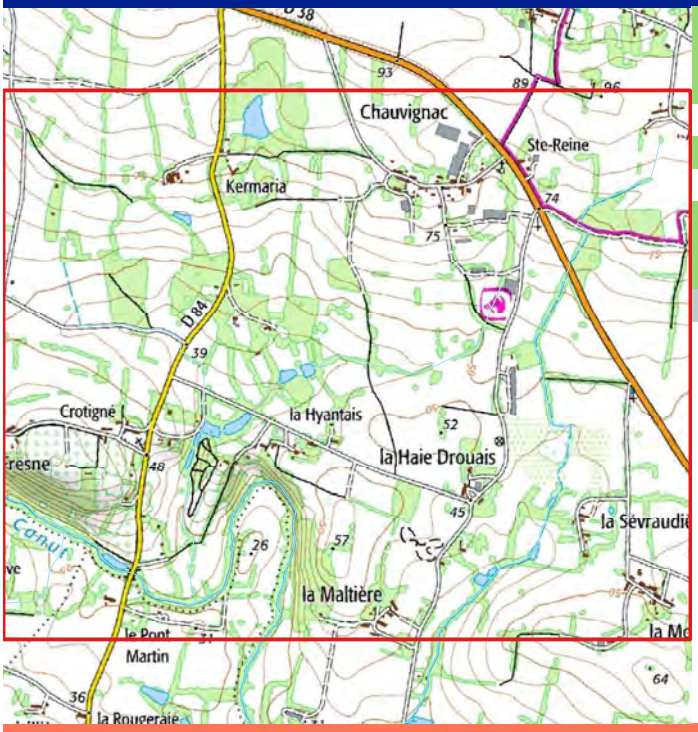
Masse(s) d''eau : LE CANUT ET SES AFFLUENTS DEPUIS L' ETANG DE LA MUSSE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

Technien.ne(s) en charge : Thomas Day
Partenaires associés :

Objectif(s) :

Concernant les plans d'eau, ils ont été vidangés en 2025. Pour l'un d'entre eux, la concertation est assez difficile et donc la déconnexion a eu lieu en octobre 2025. Le second plan d'eau sera curé en 2026. Les vases du premier plan d'eau ont été mises en hauteur et seront étalées au printemps sur la prairie. Les vases du second plan d'eau seront exportées sur le terrain de remise dans le talweg en amont et serviront pour de futur talus.
Concernant le cours d'eau en amont, il sera remis dans ces points bas, les drains présents sur la rive gauche iront dans des zones tampons avant de rejoindre le cours d'eau.

LOCALISATION GÉNÉRALE

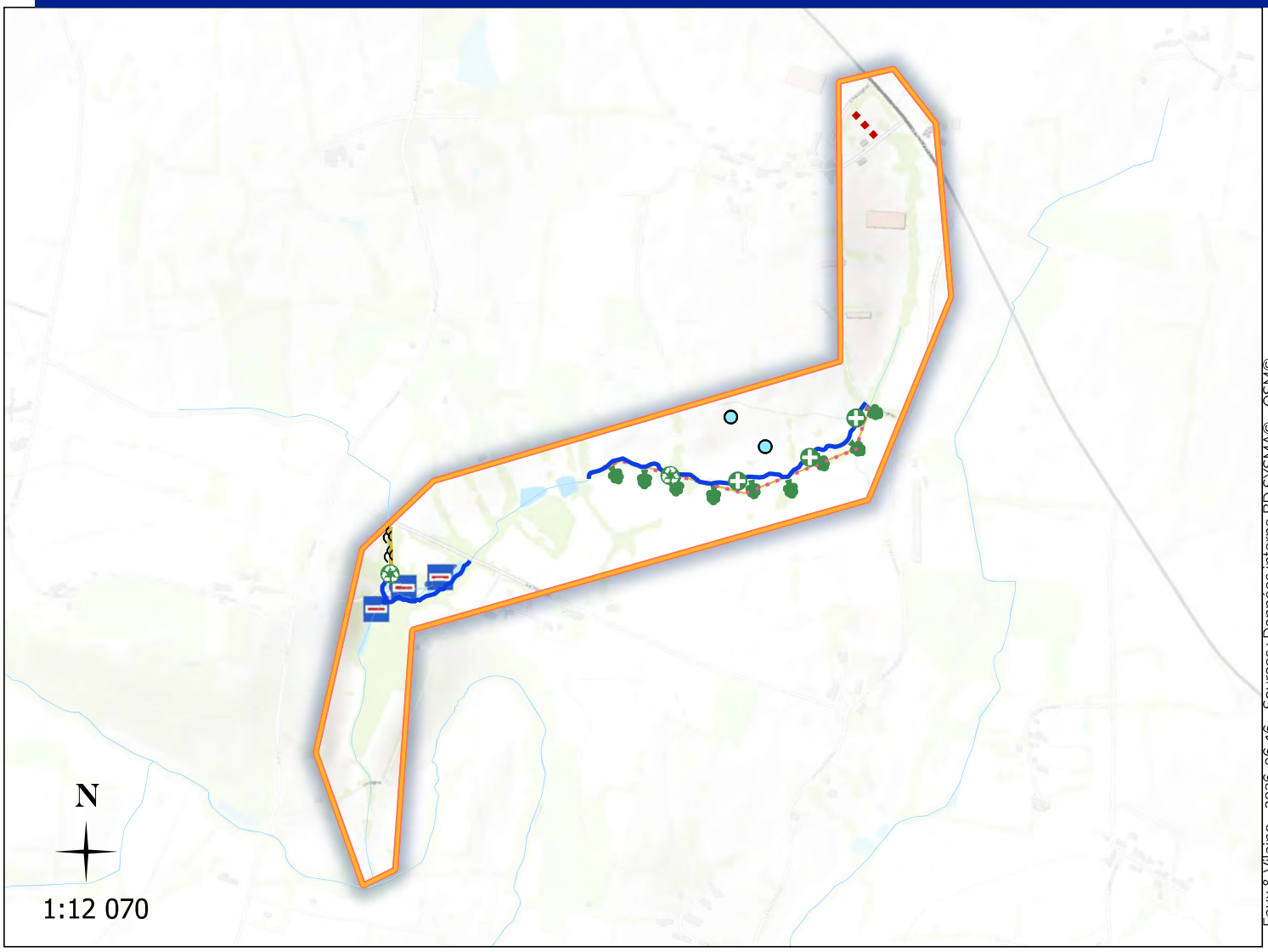


Bilan des actions	Quantité	Statut
Réhaussement du lit en plein	61 ml	Terminé
Remise dans le talweg	155 ml	Terminé
Suppr. d'un plan d'eau sur cours	935 m²	Terminé
Suppr. d'un plan d'eau sur cours	846 m²	En projet
Modification petit(s) ouvrage(s)	1	Terminé
Plantations	629 ml	En projet
Dégagement des emprises végétales	109 ml	Terminé
Autres actions complémentaires (pêches de sauvetage, filtration, ANC...)	2 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	611 ml	En projet

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	65 741.28	6 606.00	640.00	0.00	31 708.60	455.00	15 374.80	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Réhaussement du lit en plein
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Déconnexion d'un plan d'eau sur cours

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de zone tampon

Actions sur berges et ripisylves
- Plantations

Actions autres ponctuels
- Autre

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2025_Trehelu_Guichen_Trehelu_Bois de la Porte_TD

Date de début du projet : 2025-03
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2025
Année(s) de travaux : 2025 ; 2026 ; 2027

Zone(s) prioritaire(s) : Oui



EPCI : CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté
Communes : Guichen

Masse(s) d''eau : LE TREHELU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

Technien.ne(s) en charge : Thomas Day
Partenaires associés :

Objectif(s) :

Actuellement, le cours d'eau est présent au sein d'un fossé d'un ancien chemin agricole. Le projet va être de remettre le cours d'eau dans son point bas sans recréer de lit. Ainsi, un élagage et un débroussaillage doit être réalisé puis une ouverture du terrain naturel (environ 40 mètres) afin de retrouver le point bas est créée. L'ancien fossé sera rebouché avec un bouchon en argile la première année et entièrement par la suite. La restauration mesure environ 150 mètres linéaire. Une passerelle doit être installée en année n+1 ou n+2.

LOCALISATION GÉNÉRALE

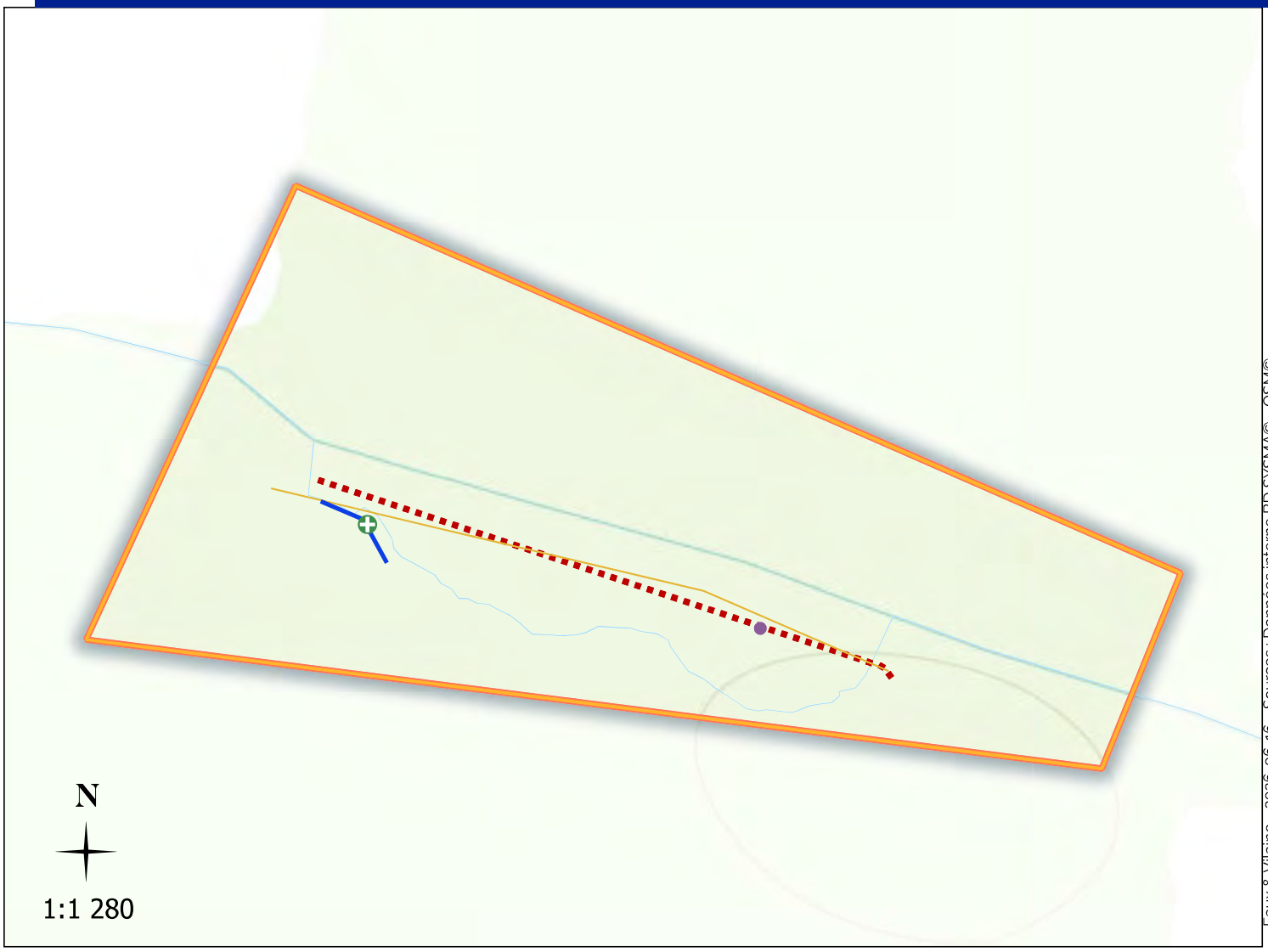


Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise dans le talweg	40 ml	Terminé
Restauration passive / semie passive / non active	104 ml	Terminé
Dégagement des emprises végétales	120 ml	Terminé
Autres actions complémentaires (pêches de sauvetage, filtration, ANC...)	1 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	129 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	5 398.80	3 150.00	770.00	0.00	0.00	0.00	579.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg

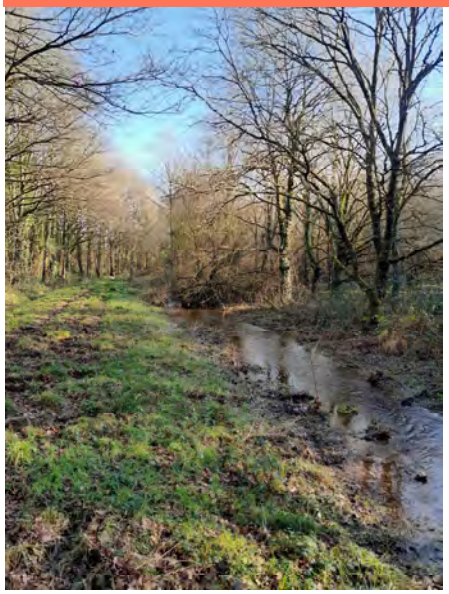
Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage

Actions autres ponctuels
- Autre

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024_Chèze_amont_ruisseau_de_la_piardais_La Piardais_LM

Date de début du projet : 2024-04
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2020 ; 2023 ; 2024
Année(s) de travaux : 2024 ; 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui



EPCI : CC de Brocéliande
Communes : Plélan-le-Grand

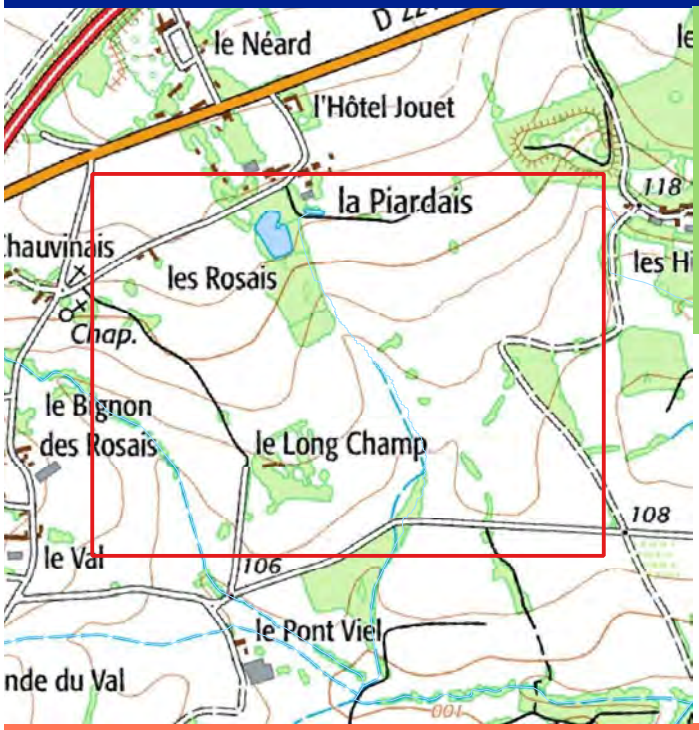
Masse(s) d''eau : LA CHEZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA RETENUE DE LA CHEZE

Technien.ne(s) en charge : Ludovic Mondin
Partenaires associés :

Objectif(s) :

Les travaux ont consistés en la remise dans son talweg du cours d'eau sur environ 700 ml et comblement den l'ancien lit sur environ 525 ml. Suppression de plusieurs mètres linéaires de drains, déconnexion et prolongement de drains vers des zones tampons (type noues), suppression d'abreuvoir sauvage et remplacement par installation d'un bac d'abreuvement gravitaire, installation de passerelles à bétail, et comblement de fossés drainants.
Les travaux ont eu lieux hors d'eau, il n'y a donc pas eu de pêche de sauvegarde a été réalisée avant travaux.

LOCALISATION GÉNÉRALE

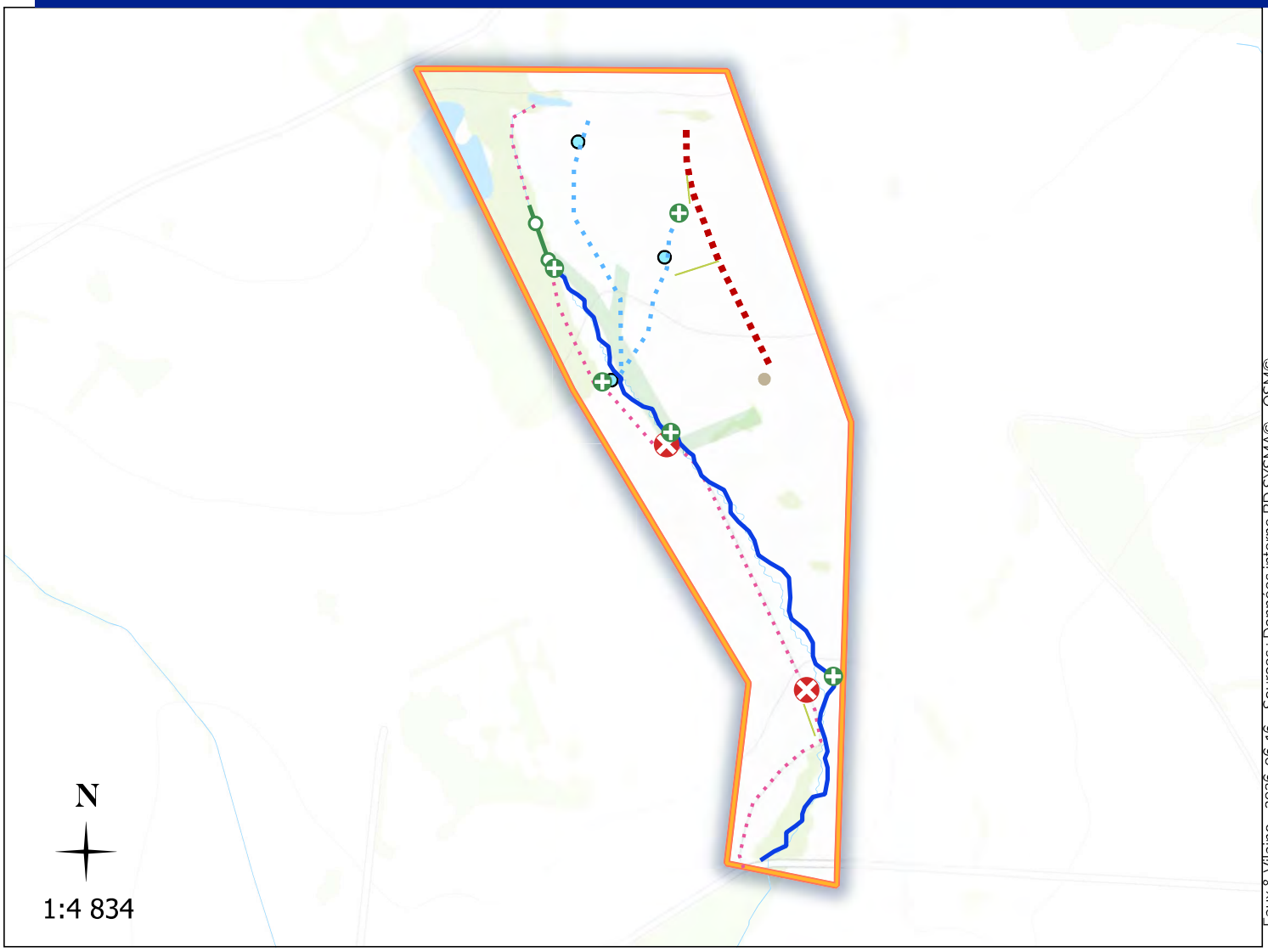


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	655 ml	Terminé
Diversification du lit	42 ml	Terminé
Remise dans le talweg	664 ml	Terminé
Restauration zone de source	340 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	3	Terminé
Ajout d'un ouvrage	2	Terminé
Effacement total d'un ouvrage	2	Terminé
Création de zone tampon	1 842 m²	Terminé
Restauration de zone humide	3 379 m²	Terminé
Installation de bac gravitaire	1	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	52 122.00	7 200.00	0.00	9 050.00	0.00	16 060.00	11 125.00	0.00
2024	51 337.80	13 958.00	7 057.50	12 600.00	0.00	6 985.00	2 181.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Diversification du lit
- Remise dans le talweg
- Restauration de rang 0
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de zone tampon
- Restauration de zone humide

Actions sur les abreuvoirs
- Installation de bac gravitaire

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024 Restauration du ruisseau de Trémillé à Breteil (La Padouillère)

Date de début du projet : 2024-09
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2023 ; 2024 ; 2025
Année(s) de travaux : 2024 ; 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Non

EPCI : CC Montfort Communauté
Communes : Breteil

Masse(s) d''eau : LE MEU DEPUIS LA CONFLUENCE DU GARUN JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

Technien.ne(s) en charge : Kenan Le Quellec ; Loïg Roudaut
Partenaires associés : CD35

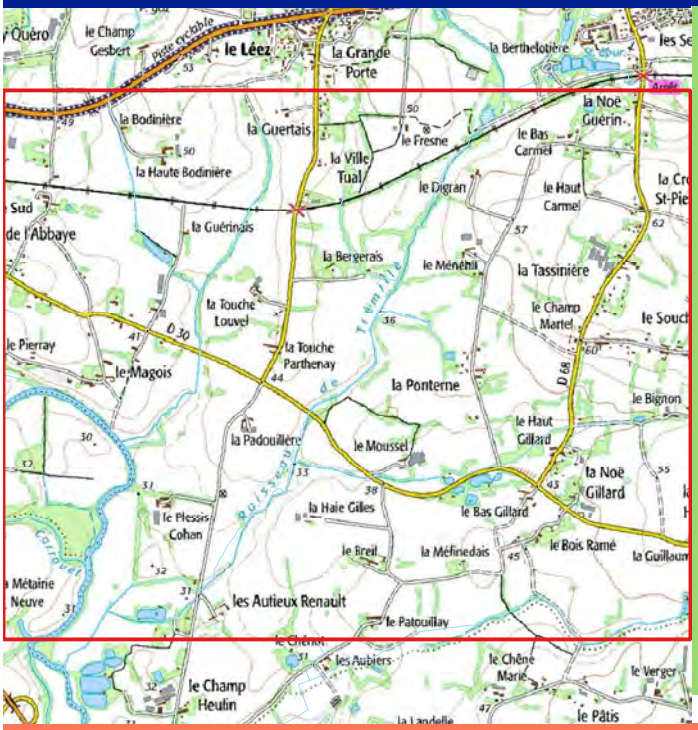


Objectif(s) :

Les travaux ont pour objectif de réduire le gabarit homogène et surdimensionné du ruisseau du Trémillé ainsi que de lui redonner une sinuosité naturelle. Grâce à ces travaux, les échanges entre le cours d'eau et sa nappe d'accompagnement seront améliorés, permettant une alimentation en eau plus tardive lors de la période estivale et une augmentation de l'auto-épuration de l'eau grâce au ralentissement de la vitesse d'écoulement de l'eau. Les travaux réduiront les à-coups hydrauliques accentués par l'urbanisation du centre de Breteil en amont.

Sur cette masse d'eau qualifiée de médiocre vis à vis de l'état écologique des masses d'eau définit par l'Agence de l'Eau, cette restauration concerne quasiment 3km de cours d'eau en 2024 et 2025.
En 2024, 2,4 km de cours d'eau ont été restaurés, ainsi que 11 986 m² de zones humides par déblayement d'environ 7000 m3 de terre. Ces remblais seront utilisés pour combler l'ancien lit du cours d'eau trop large et trop profond. Des plantations de ripisylve et de haies sont également prévues, ainsi que la mise en place de clôtures.

LOCALISATION GÉNÉRALE



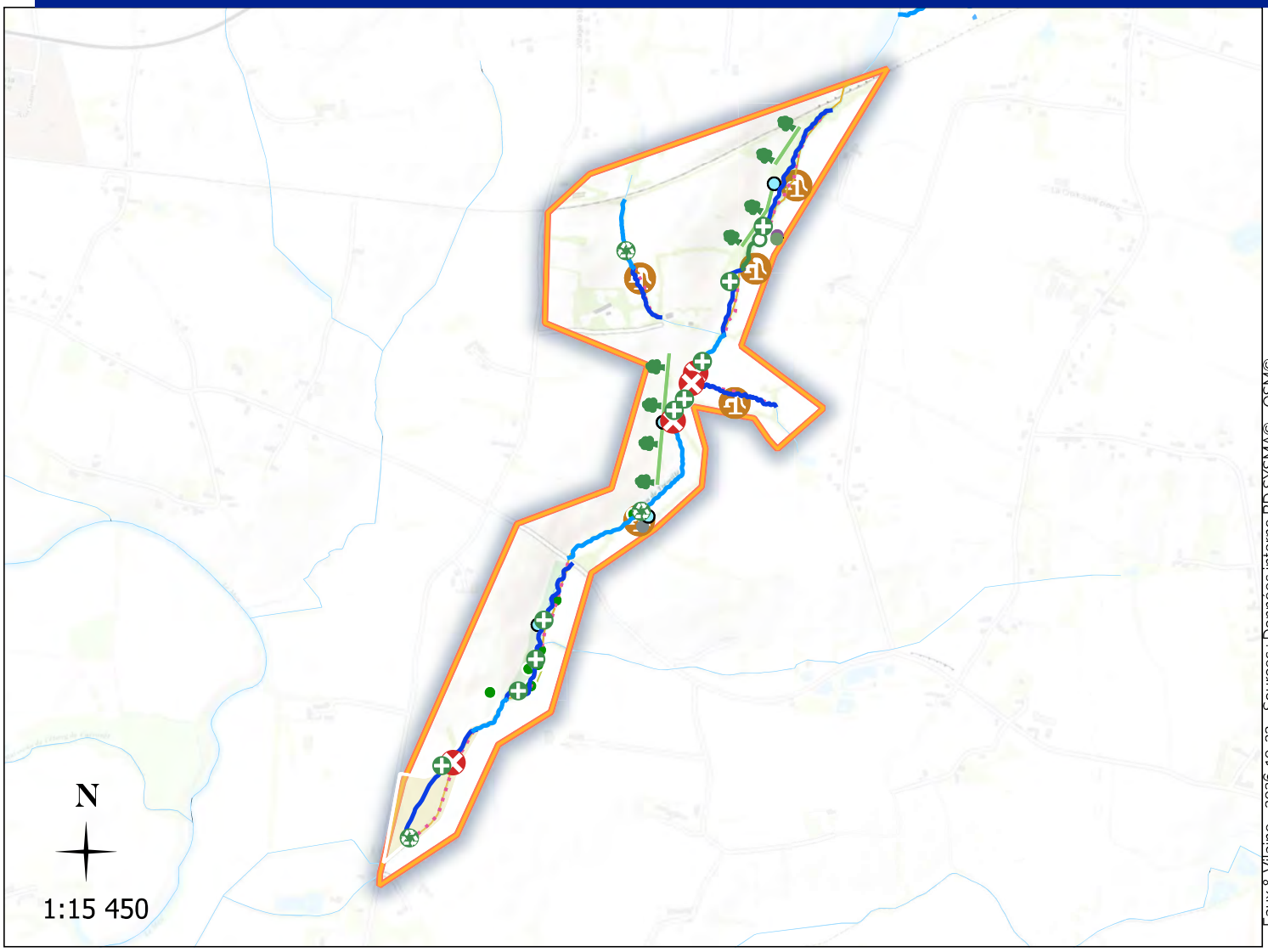
Bilan des actions

Bilan des actions	Quantité	Statut
Remise dans le talweg	1 333 ml	Terminé
Remise dans le talweg	455 ml	Terminé
Reméandrage (au-delà de l'emprise actuelle du lit)	1 021 ml	Terminé
1 - Fermeture du lit	325 ml	Terminé
Diversification du lit	100 ml	Terminé
1 - Fermeture du lit	1 033 ml	Terminé
1 - Fermeture du lit	173 ml	Terminé
Ajout d'un ouvrage	3	Terminé
Ajout d'un ouvrage	6	Terminé
Effacement total d'un ouvrage	4	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	3	Terminé
Création de zone tampon	2 239 m²	Terminé
Création de zone tampon	23 m²	Terminé
Création de mare	228 m²	Terminé
Création de mare	44 m²	Terminé
Restauration de zone humide	6 582 m²	Terminé
Restauration de zone humide	11 986 m²	Terminé
Terrassement nouveau talweg	27 378 m²	Terminé
Travaux de clôture	1 485 ml	Terminé
Plantations	278 ml	Terminé
Travaux de clôture	1 340 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	177 631.86	57 911.55	44 281.00	13 380.00	0.00	13 597.00	18 857.00	0.00
2024	315 096.38	108 572.32	41 263.50	60 440.50	0.00	35 390.00	16 914.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Diversification du lit
- Reméandrage
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare

Création de zone tampon
- Restauration de zone humide
- Terrassement d'un nouveau talweg

Actions sur berges et ripisylves
- Plantations

Actions sur les abreuvoirs
- Installation d'une descente amenagée
- Installation de pompe à museau
- Suppression d'abreuvement sauvage
- Autre

Actions autres linéaires
- Pêche de sauvetage
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX

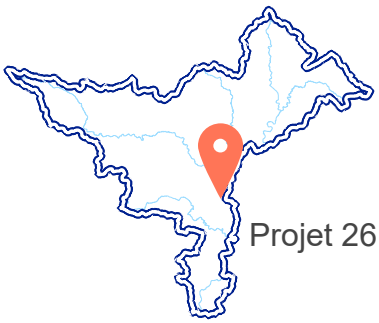


2024_2025_Reliquat + reprise Restauration du cours d'eau de la Tournerais au lieudit de Tresby à Goven

Date de début du projet : 2024-01
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2022 ; 2023 ; 2024
Année(s) de travaux : 2024 ; 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui



EPCI : CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté
Communes : Goven

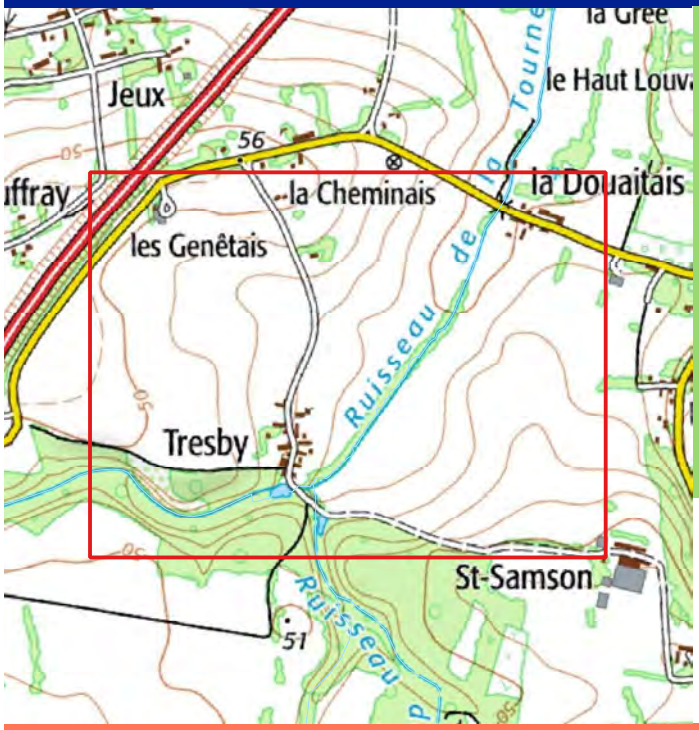
Masse(s) d''eau : LA CROIX MACE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

Technien.ne(s) en charge : Thomas Day
Partenaires associés :

Objectif(s) :

Le projet a pour objectif de supprimer l'ouvrage de rupture à la continuité écologique et sédimentaire de Tresby puis de retravailler le cours d'eau à l'aval sur 350 mètres. Un ouvrage a été posé afin de laisser circuler les exploitants et l'ouvrage sous la route a été retravaillé.
Enfin, le plan d'eau existant qui était sur cours a été supprimé et une mare fonctionnelle a été recréée. Ce sont ainsi 486 mL de cours d'eau qui sont restaurés.
les travaux ont débuté en 2023 avec les ouvertures de milieux durant l'hiver 2023-2024, et la réalisation des sondages pédologiques.
La restauration du cours d'eau a eu lieu en 2024, néanmoins étant donné la pluviométrie importante de l'année, le chantier s'est finalisé en 2025.

LOCALISATION GÉNÉRALE



Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	324 ml	Terminé
Réhaussement du lit en plein	40 ml	Terminé
Reméandrage (au-delà de l'emprise actuelle du lit)	368 ml	Terminé
Remise dans le talweg	78 ml	Terminé
Suppr. d'un plan d'eau sur cours	520 m²	Terminé
Ajout d'un ouvrage	2	Terminé
Ajout d'un ouvrage	1	Terminé
Effacement total d'un ouvrage	1	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	1	Terminé
Création de mare	90 m²	Terminé
Création de mare	123 m²	Terminé
Plantations	398 ml	Terminé
Protection de berges	5 ml	Terminé
Dégagement des emprises végétales	354 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	366 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2026	3 600.00	0.00	0.00	3 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2025	45 195.30	11 737.75	1 650.00	20 950.00	0.00	900.00	2 425.00	0.00
2024	131 034.96	30 950.80	56 110.00	14 300.00	2 944.00	900.00	3 991.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Réhaussement du lit en plein
- Reméandrage
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Déconnexion d'un plan d'eau sur cours

Actions sur les ouvrages
- Ajout d'un ouvrage
- Effacement total d'un ouvrage
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare

Actions sur berges et ripisylves
- Plantations
- Protection de berges [10]

Actions autres linéaires
- Pêche de sauvetage
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2023-2024-2025_Restauration de l'Illet aux anciennes lagunes de Mouazé

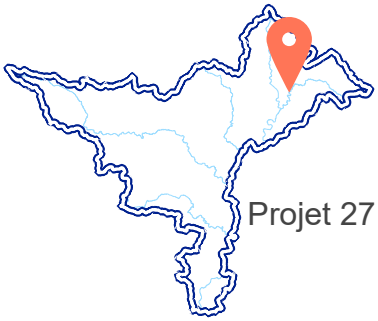
Date de début du projet : 2023-04
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2022
Année(s) de travaux : 2023 ; 2024 ; 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : CC Val d'Ille-Aubigné
Communes : Mouazé

Masse(s) d''eau : L'ILLET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ILLE



Technien.ne(s) en charge : Julien Debenne
Partenaires associés : Commune

Objectif(s) :

Le phasage du projet est prévu pour une durée de 2 ans. Une pêche de sauvegarde a été réalisée avant le début des travaux. En 2023, seule la phase de terrassement et de désendiguement a débuté. La forte reprise de la pluviométrie fin octobre 2023 a entrainé un arrêt du chantier avant que l'intégralité des lagunes ne soit comblée. La fin de la phase terrassement / désendiguement / ensemencement, a recommencé au début du printemps 2024. L'ouverture du lit de l'Illet a été réalisée en juillet 2024, avant l'hydroseedage des berges pour 3 mois afin de solidifier les berges avant la mise en eau. Les crues d'octobre 2024 ont retardé la mise en eau définitive, qui s'est déroulée fin octobre 2024, en même temps que le comblement de l'ancien lit. Des peupliers présents sur la parcelle doivent encore être mis en bordure (hibernaculum) et une recharge granulométrique est prévue en 2025.

LOCALISATION GÉNÉRALE



Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	222 ml	Terminé
Remise dans le talweg	220 ml	Terminé
Suppression de plan d'eau	6 900 ml	Terminé
Création de mare	870 m²	Terminé
Restauration de zone humide	10 500 m²	Terminé
Autres actions complémentaires (pêches de sauvetage, filtration, ANC...)	1 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	6 937.20	4 169.00	1 612.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2024	191 591.88	142 892.40	12 127.50	0.00	0.00	3 465.00	1 175.00	0.00
2023	35 658.24	0.00	0.00	0.00	19 792.50	0.00	9 922.70	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Suppression plan d'eau

Actions hors lit mineur

Création de mare

Création de zone tampon
- Restauration de zone humide

Actions autres ponctuels
- Autre

Actions autres linéaires
- Prolongement de drain

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024 Restauration du ruisseau de la Crespinière secteur ZAC Touraudière - Pacé

Date de début du projet : 2024-02
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2020 ; 2021 ; 2022 ; 2023 ; 2024 ; 2025
Année(s) de travaux : 2024 ; 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui

EPCI : Rennes Métropole
Communes : Pacé

Masse(s) d''eau : LA FLUME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LANGOUET JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA VILAINE

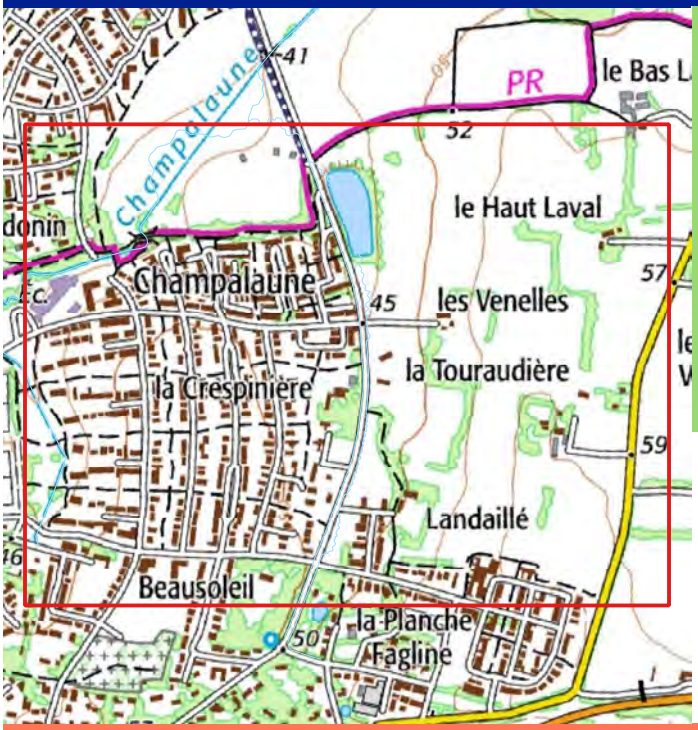


Technien.ne(s) en charge : Florent Tortrat
Partenaires associés : Commune

Objectif(s) :

Le projet consiste en la restauration du ruisseau de la Crespinière sur 800 m de long avec 550 m de remise dans le talweg, 210 m de lit emboité, la restauration de 6000 m² de zone humide par la réduction d'un plan d'eau de 9000 m², la déconnexion du fossé de voirie de l'avenue de la Crespinière et de 2 ouvrages de gestion des eaux pluviales et la réduction des risques inondations du lieu dit de Grand Puits par une zone d'expansion de crue en amont et la pose d'ouvrages de rétablissement des écoulements de capacité plus grande. Les ouvrages de rétablissement sont financés par l'aménageur de la ZAC de la Touraudière en mesure d'accompagnement comme la libération d'espace pour permettre la restauration du cours d'eau (décalage d'un bassin de gestion des eaux pluviales existant et réduction d'un plan d'eau).
Une pèche de sauvegarde a été réalisé avant travaux.
En 2025, 3 ponts cadre ont été posés pour réduire les risques d'inondation et améliorer la continuité.

LOCALISATION GÉNÉRALE



Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	596 ml	Terminé
Reméandrage (au-delà de l'emprise actuelle du lit)	256 ml	Terminé
Remise dans le talweg	515 ml	Terminé
Réduction plan d'eau	6 800 m²	Terminé
Modification petit(s) ouvrage(s)	5	Terminé
Ouverture de milieux	1 392 m²	Terminé
Création de mare	50 m²	Terminé
Restauration de zone humide	6 071 m²	Terminé
Terrassement d'un lit emboité	313 m²	Terminé
Terrassement d'un lit emboité	1 481 m²	Terminé
Terrassement nouveau talweg	1 677 m²	Terminé
Plantations	605 ml	Terminé
Actions complémentaires (Pêche de sauvetage...)	759 ml	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	5 217.12	3 162.20	0.00	0.00	0.00	0.00	1 185.40	0.00
2024	93 247.13	27 351.91	0.00	1 995.00	17 778.63	28 073.40	2 507.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Diversification du lit
- Reméandrage
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions plans d'eau
- Réduction plan d'eau

Actions sur les ouvrages
- Remplacement, recalage, réduction d'un ouvrage

Actions hors lit mineur

Création de mare
- Restauration de zone humide
- Terrassement d'un nouveau talweg
- Terrassement d'un lit emboité
- Ouverture de milieux

Actions sur berges et ripisylves
- Plantations

Actions autres linéaires
- Pêche de sauvetage

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



2024-2025 Restauration Ruisseau de Trébriant à Monterfil

Date de début du projet : 2024-01
Date de fin du projet : En cours

Année(s) d''animation : 2023 ; 2024
Année(s) de travaux : 2024 ; 2025

Zone(s) prioritaire(s) : Oui



EPCI : CC de Brocéliande ; CC Montfort Communauté
Communes : Saint-Péran ; Iffendic ; Monterfil

Masse(s) d''eau : LE MEU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE GARUN ; LE SEREIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE MEU

Technien.ne(s) en charge : Benjamin Martinez
Partenaires associés :

Objectif(s) :

Ce projet de restauration du ruisseau de Trébriant comporte plusieurs volets de la restauration des milieux aquatiques. La remise en Talweg sur un linéaire de 1600 m a été réalisée ainsi que la création de Zone Tampon Épuratoire et de bassin tampon.
En parallèle, une zone humide a été restaurée par décaissement de remblais. Des ouvrages ont également été remplacés afin de permettre le franchissement des espèces piscicoles.

LOCALISATION GÉNÉRALE

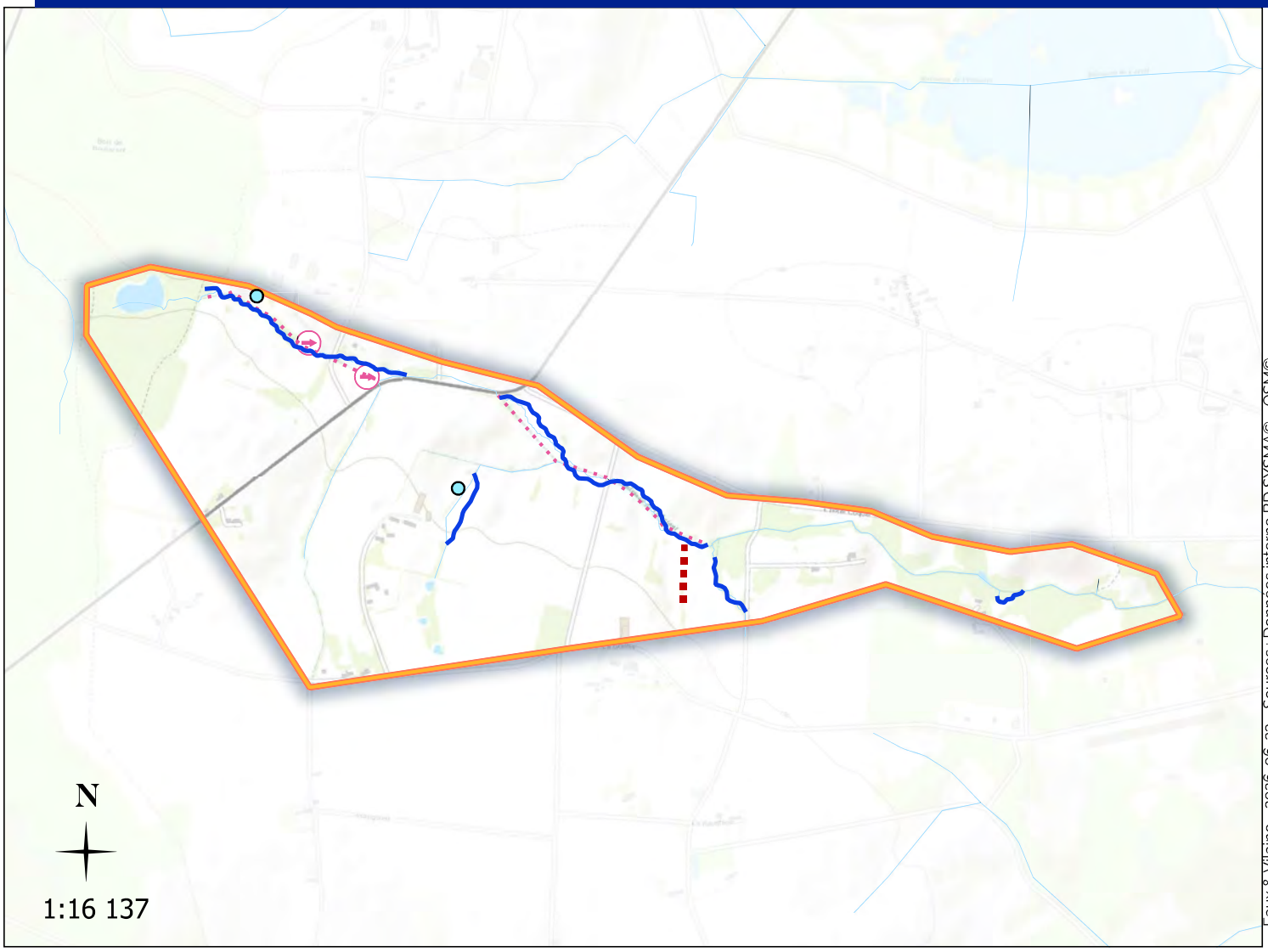


Bilan des actions	Quantité	Statut
Fermeture ancien lit	1 156 ml	Terminé
Remise dans le talweg	1 695 ml	Terminé
Remise dans le talweg	200 ml	Terminé
Création de zone tampon	3 017 m²	Terminé
Restauration de zone humide	5 000 m²	Terminé

Bilan Financier

Année Travaux	Total Facture TTC	Lits mineurs HT	Berges & ripisylves HT	Ouvrages HT	Plan d'eau HT	Hors lits mineurs HT	Actions comp. HT	Etudes HT
2025	65 925.60	2 508.00	0.00	33 930.00	0.00	13 500.00	5 000.00	0.00
2024	127 569.12	27 932.60	1 445.00	55 530.00	0.00	16 300.00	5 100.00	0.00

CARTE DES TRAVAUX



Actions sur lit mineur
- Remise dans le talweg
- Comblement de l'ancien lit

Actions hors lit mineur

Création de zone tampon

- Restauration de zone humide

Actions autres ponctuels
- Prolongement de drain

Actions autres linéaires
- Comblement de fossé drainant

Cours d'eau
- Inventaire cours d'eau Vilaine

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX

